



Assemblée générale

Distr. générale
4 mars 2015
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 166 de l'ordre du jour
**Financement de l'Opération hybride Union
africaine-Nations Unies au Darfour**

Budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	6
A. Vue d'ensemble	6
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Mission	7
C. Coopération avec les entités des Nations Unies au niveau régional	15
D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	16
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	18
II. Ressources financières	73
A. Vue d'ensemble	73
B. Contributions non budgétisées	74
C. Gains d'efficacité	74
D. Taux de vacance de postes	74
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	75
F. Formation	76



G.	Services de détection des mines et de déminage	77
H.	Projets à effet rapide	78
I.	Centre de services régional d'Entebbe : ressources financières	79
III.	Analyse des variations	80
IV.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	84
V.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/261 sur le financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	85
A.	Assemblée générale	85
B.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	86
Annexes		
I.	Définitions	87
II.	Organigrammes	89
III.	Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'organigramme pour l'exercice 2015/16, par composante	92
	Carte	96

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (exercice 2015/16), dont le montant s'élève à 1 135 518 100 dollars.

À l'exercice 2015/16, la MINUAD continuera de s'efforcer d'atteindre les objectifs prioritaires approuvés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2148 (2014), qui portent sur : a) la médiation entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés non signataires sur la base du Document de Doha pour la paix au Darfour; b) la protection des civils, la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire et la sécurité et la sûreté du personnel humanitaire; et c) l'appui au règlement des conflits communautaires par la médiation, y compris grâce à l'adoption de mesures visant à s'attaquer aux causes profondes de ces conflits, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies.

Le budget couvre le déploiement de 147 observateurs militaires, 15 698 membres des contingents, 1 583 policiers des Nations Unies, 1 820 membres des unités de police constituées, 962 membres du personnel soumis à recrutement international, 2 277 membres du personnel soumis à recrutement national, 167 Volontaires des Nations Unies, 6 membres du personnel fourni par des gouvernements et 99 membres du personnel temporaire. Le budget pour 2015/16 tient compte des résultats de l'exercice de rationalisation des effectifs de l'Opération, qui a eu lieu d'avril à octobre 2014, et de la deuxième phase de réduction des effectifs civils (la première ayant eu lieu à l'exercice 2014/15), qui a été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/261. Ainsi, il est proposé de supprimer 488 postes et emplois de temporaire supplémentaires d'ici au 31 décembre 2015, y compris 10 soumis à recrutement international, 476 soumis à recrutement national et 2 emplois de Volontaire des Nations Unies. En outre, pour ce qui est des postes financés par la MINUAD au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), l'Opération propose une diminution nette de 26 postes soumis à recrutement international et une augmentation de 18 postes soumis à recrutement national, cette redistribution reflétant la situation actuelle des missions desservies par le Centre.

Le projet de budget pour l'exercice 2015/16 s'élève à 1 135 518 100 dollars, soit une baisse de 1,6 % (18 093 200 dollars) par rapport au budget de l'exercice 2014/15. L'augmentation des crédits demandés au titre des dépenses afférentes au personnel militaire et de police (4 114 800 dollars, soit 0,7 %) s'explique principalement par la hausse prévue des effectifs militaires et policiers (hors unités constituées) devant être déployés par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des ressources demandées au titre du personnel civil (8 362 700 dollars, soit 3,1 %) tient essentiellement à l'application d'un barème des traitements révisé pour le calcul des dépenses afférentes à cette catégorie de personnel. Par ailleurs, la baisse au niveau des crédits demandés au titre des dépenses opérationnelles (30 570 700 dollars, soit 9,5 %), s'explique en grande partie par la diminution des frais prévus au titre : des transports aériens, en raison de la diminution des besoins en carburants et lubrifiants et des coûts d'embauche et de la réduction de la flotte, qui comptera deux hélicoptères de moins; des fournitures, services et matériel divers, en raison principalement de la baisse des dépenses prévues au titre du fret et des services divers; des transports terrestres, en raison surtout de la réduction du parc de véhicules.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2015/16 et l'objectif de l'Opération est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante, lesquelles ont été réalignées sur les priorités approuvées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2148 (2014) : a) appui au processus de médiation; b) protection des civils; c) appui au règlement des conflits communautaires par la médiation; et d) appui. Les effectifs de l'Opération ont été déterminés composante par composante, si ce n'est que pour la direction exécutive et l'administration, ils l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de l'Opération.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par l'Opération.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses ^a (2013/14)	Montant alloué ^a (2014/15)	Dépenses prévues (2015/16)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	622 235,6	559 411,2	563 526,0	4 114,8	0,7
Personnel civil	307 108,4	272 305,0	280 667,7	8 362,7	3,1
Dépenses opérationnelles	335 147,0	321 895,1	291 324,4	(30 570,7)	(9,5)
Montant brut	1 264 491,0	1 153 611,3	1 135 518,1	(18 093,2)	(1,6)
Recettes provenant des contributions du personnel	24 625,3	22 864,3	24 359,2	1 494,9	6,5
Montant net	1 239 865,7	1 130 747,0	1 111 158,9	(19 588,1)	(1,7)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	1 264 491,0	1 153 611,3	1 135 518,1	(18 093,2)	(1,6)

^a Compte tenu du transfert des dépenses afférentes au personnel fourni par des gouvernements de la catégorie des dépenses opérationnelles à celle des dépenses de personnel civil, et du transfert des dépenses afférentes au soutien logistique autonome du personnel en tenue de la catégorie des dépenses opérationnelles à celle des dépenses relatives aux militaires et au personnel de police.

Ressources humaines^a

	Observateurs militaires	Contin-gents	Police des Nations Unies	Unités de police constituées	Personnel recruté sur le plan international	Personne recruté sur le plan national ^b	Emplois de temporaire ^{b, c}	Volontaires des Nations Unies	Personnel fourni par des gouvernements	Total
Direction exécutive et administration										
Effectif approuvé 2014/15	-	-	-	-	60	48	-	1	-	109
Effectif proposé 2015/16	-	-	-	-	64	28	-	1	-	93
Composantes										
Appui au processus de médiation										
Effectif approuvé 2014/15					62	87	6	1		156
Effectif proposé 2015/16					54	78	1	1		134
Protection des civils										
Effectif approuvé 2014/15	260	15 940	2 310	2 380	101	107		13	6	21 117
Effectif proposé 2015/16	147	15 698	1 583	1 820	105	102		13	6	19 474
Appui au règlement des conflits communautaires par la médiation										
Effectif approuvé 2014/15	-	-	-	-	39	76		9		124
Effectif proposé 2015/16	-	-	-	-	39	75		9		123
Appui										
Effectif approuvé 2014/15	-	-	-	-	672	2 363	98	145		3 278
Effectif proposé 2015/16	-	-	-	-	667	1 923	98	143		2 831
Centre de services régional d'Entebbe										
Effectif approuvé 2014/15	-	-	-	-	59	53				112
Effectif proposé 2015/16	-	-	-	-	33	71				104
Total										
Effectif approuvé 2014/15	260	15 940	2 310	2 380	993	2 734	104	169	6	24 896
Effectif proposé 2015/16	147	15 698	1 583	1 820	962	2 277	99	167	6	22 759
Variation nette	(113)	(242)	(727)	(560)	(31)	(457)	(5)	(2)	-	(2 137)

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.

^b Administrateurs et agents des services généraux.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont présentées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) dans sa résolution 1769 (2007). La dernière prorogation en date, jusqu'au 31 juin 2015, a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 2173 (2014).

2. L'Opération a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à un règlement politique viable et d'assurer une sécurité durable au Darfour.

3. Dans le cadre de cet objectif général, l'Opération contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci sont organisés par composante : a) appui au processus de médiation; b) protection des civils; c) appui au règlement des conflits communautaires par la médiation; d) appui. Ces composantes découlent du mandat de l'Opération. La responsabilité de l'exécution de certains produits, qui incombait auparavant à la MINUAD mais qui relève désormais du mandat de l'équipe de pays des Nations Unies, laquelle détient à cet égard un avantage comparatif, sera transférée à cette dernière.

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de l'Opération, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs de l'Opération ont été déterminés composante par composante, si ce n'est que pour la direction exécutive et l'administration, ils l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de l'Opération. La variation des effectifs par rapport au budget de 2014/15 est analysée au niveau de chaque composante.

5. La direction générale de la MINUAD est assurée conformément à la pratique établie et aux règles et principes de l'ONU. Les structures d'appui, de commandement et de contrôle de l'Opération sont fournies par l'Organisation. Toutes les structures de commandement et de contrôle et les principaux bureaux de l'Opération se trouvent au Darfour.

6. L'Opération, dont le quartier général est établi à Al-Fasher, est dirigée par le Représentant spécial conjoint du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'ONU, qui a rang de secrétaire général adjoint et qui est assisté par deux adjoints, l'un affecté aux affaires politiques et l'autre aux questions de protection, qui ont tous deux rang de sous-secrétaire général. Les opérations militaires sont dirigées par le Commandant de la Force, qui a rang de sous-secrétaire général, et par son adjoint, à la classe D-2. La composante police est quant à elle dirigée par le Chef de la police, à la classe D-2, et par son adjoint, à la classe D-1. La MINUAD est organisée en cinq secteurs, la gestion et la direction des opérations menées dans l'ensemble de la zone de l'Opération étant assurées depuis son quartier général, à Al-Fasher. Cinq bureaux de secteur, situés à Al-Fasher, Nyala, El Geneina, Zalingei et Al Daein, supervisent et coordonnent les opérations menées respectivement au Darfour septentrional, au Darfour méridional, au Darfour occidental, au Darfour central et au Darfour oriental. Les chefs de ces bureaux relèvent directement du Représentant spécial conjoint. L'Opération dispose

également de bureaux en dehors du Darfour, notamment le Bureau de liaison de Khartoum et le Mécanisme conjoint d'appui et de coordination à Addis-Abeba. Le personnel des composantes militaire et de police travaille en étroite consultation avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), selon les besoins des mandats respectifs des trois missions.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Mission

7. À l'exercice 2015/16, l'Opération concentrera ses activités, dans les limites de son mandat et de ses moyens, sur les nouvelles priorités adoptées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2148 (2014) : a) la médiation entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés non signataires sur la base du Document de Doha pour la paix au Darfour; b) la protection des civils, la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire et la sécurité et la sûreté du personnel humanitaire; et c) l'appui au règlement des conflits communautaires par la médiation, y compris grâce à l'adoption de mesures visant à s'attaquer aux causes profondes de ces conflits, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies.

8. En application de la résolution 2063 (2012) du Conseil, les effectifs autorisés de la composante militaire de la MINUAD ont été reconfigurés afin d'en renforcer l'efficacité, notamment sur le plan opérationnel. L'effectif militaire maximal, tel qu'approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2173 (2014), s'élève ainsi à 15 845 hommes et devrait être atteint d'ici à mai 2015. La composante militaire a été restructurée en cinq secteurs, qui correspondent aux frontières géographiques et politiques des cinq États du Darfour, et ses effectifs ont été répartis sur 34 bases d'opérations. Elle maintiendra des effectifs suffisants dans les zones à haut risque et les zones de tension potentielles de la zone d'opérations et exercera des fonctions de coordination avec le Gouvernement soudanais, les autorités politiques locales ainsi qu'avec le quartier général de l'Opération et les postes de commandement de secteur. Dans ce contexte, elle effectuera des patrouilles sur de longues distances afin d'instaurer un climat de confiance, procédera à des opérations de reconnaissance aérienne au moyen d'hélicoptères de manœuvre, déploiera des réserves à l'échelle de la force ou des secteurs afin d'assurer la liberté de circulation des civils ainsi que du personnel humanitaire et des convois désirant accéder aux groupes de population dans le besoin et facilitera le retour des déplacés et des réfugiés sur les lieux où ils vivaient ou vont se réinstaller.

9. En application de la résolution 2173 (2014) du Conseil de sécurité, la composante police de la MINUAD comptera au maximum 1 583 policiers et 13 unités de police constituées comprenant au plus 140 hommes chacune (soit un total de 1 820 hommes). Soixante-dix pour cent des 1 583 policiers hors unités constituées seront déployés vers 36 bases d'opérations situées dans des zones reculées, tandis que les 30 % restants seront répartis entre le quartier général de l'Opération et les cinq postes de commandement de secteur. Les unités de police constituées et policiers hors unités constituées assureront une surveillance de proximité à partir des bases d'opérations afin d'appuyer les activités menées par les services d'accueil pour les femmes dans les centres publics de protection de la famille et de l'enfant, en vue de promouvoir l'adoption d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les structures, les stratégies et les modes de fonctionnement de la police locale. Les activités de la composante police porteront

principalement sur : a) la protection physique des civils; b) la facilitation de l'aide humanitaire; c) la création d'un environnement protecteur grâce à la coordination des activités de renforcement des capacités de la police et des services de proximité. Conformément aux priorités stratégiques révisées pour 2015/16, telles qu'énoncées dans la résolution 2173 (2014) du Conseil de sécurité, et comme indiqué dans le rapport spécial du Secrétaire général sur l'examen de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2014/138), publié le 25 février 2014, la MINUAD va poursuivre son changement d'orientation en vue de privilégier la qualité plutôt que la quantité et s'attacher à renforcer la présence policière dans les camps de déplacés et les zones de retour et à rendre opérationnels les services de proximité, notamment en aidant la police soudanaise à adopter une démarche soucieuse de l'égalité des sexes, à renforcer ses capacités et à exécuter ses projets, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies.

10. Compte tenu des nouvelles priorités stratégiques énoncées dans le rapport spécial du Secrétaire général en date du 25 février 2014 (S/2014/138) et approuvées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2148 (2014), la MINUAD a procédé à une évaluation et à un examen complets de son personnel et de ses moyens opérationnels et pris des mesures concrètes pour recibler ses activités et ses ressources et ainsi gagner en efficacité et en rentabilité. À la suite d'une évaluation et d'un ajustement de ses effectifs et moyens matériels, elle a privilégié les activités axées sur les trois nouvelles priorités stratégiques, mettant fin à toutes les autres. Après que la première phase de l'examen, qui portait sur les effectifs civils, a été achevée en octobre 2013, conformément à la résolution 66/264 de l'Assemblée générale, la MINUAD a entrepris de réorganiser l'ensemble de son personnel entre avril et octobre 2014, en consultation étroite avec le Siège de l'ONU. Les deuxième et troisième phases de l'examen, lancées à l'issue de cette réorganisation, sont exposées dans le rapport du Secrétaire général sur le budget révisé de l'Opération pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (A/69/549) ainsi que dans le présent rapport, dans lequel il est notamment proposé de supprimer 483 postes et emplois de temporaire civil d'ici au 31 décembre 2015. Les conséquences de la restructuration de l'Opération et de la reconfiguration de ses composantes sont présentées à l'annexe III.

11. Les activités menées dans le cadre de la composante appui au processus de médiation viseront à aider les parties concernées à appliquer le Document de Doha ainsi que tout accord conclu ultérieurement, autant qu'il conviendra. L'Opération continuera d'aider le Médiateur en chef conjoint à établir un dialogue direct avec les responsables gouvernementaux et les mouvements non signataires afin de les convaincre de cesser les hostilités et d'entamer des négociations de paix. Elle s'emploiera en outre à ouvrir davantage le processus de paix, dans le cadre du dispositif de facilitation de l'Union africaine et de l'ONU, afin d'y faire participer les groupes armés non signataires, en s'appuyant sur le Document de Doha. La MINUAD continuera de coordonner ses activités de médiation avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et le Représentant spécial du Secrétaire général auprès de l'Union africaine, compte tenu de l'évolution de la situation politique nationale. Elle poursuivra sa collaboration avec les principaux organismes et fonds des Nations Unies ainsi qu'avec les partenaires locaux et internationaux en vue d'appuyer les efforts visant à arrêter les modalités et à créer les mécanismes nécessaires pour donner à l'Autorité régionale pour le Darfour les moyens de s'acquitter de ses fonctions. Elle fournira aussi un appui technique et

logistique au mécanisme de dialogue et consultations internes au Darfour, le but étant de susciter une plus grande adhésion des populations locales au processus de paix, de renforcer l'application du Document de Doha et de faciliter la création de nouveaux mécanismes visant à promouvoir la paix et la réconciliation entre les Darfouriens.

12. La Commission du cessez-le-feu continuera de contrôler l'application du cessez-le-feu instauré par le Document de Doha et d'aider les parties signataires à mettre en œuvre les dispositions relatives à la sécurité, y compris au programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration. L'Opération continuera d'assurer des services de soutien logistique (salles de réunions, transport des membres) et d'autres services d'appui essentiels au fonctionnement de la Commission.

13. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la MINUAD continuera d'aider la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour et la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration à planifier et à exécuter les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants, y compris des enfants associés aux forces et aux groupes armés, conformément aux dispositions du Document de Doha et des accords conclus ultérieurement. Au vu du contexte politique et des conditions de sécurité actuelles, l'Opération s'attachera à mener un dialogue politique de haut niveau avec le Gouvernement soudanais, plusieurs groupes armés et d'autres partenaires nationaux et internationaux, et elle fournira des moyens de planification en matière de désarmement, démobilisation et réintégration. L'objectif est de renforcer les conditions de sécurité locales en répondant aux besoins, d'une part, des jeunes qui sont au chômage depuis longtemps et constituent une proie facile pour les groupes armés ou criminels cherchant à recruter, moyennant la mise en place de projets à forte intensité de main-d'œuvre, et, d'autre part, des jeunes à risque dans les zones relativement stables et les zones de tension. Il s'agit aussi de renforcer la sécurité et d'œuvrer à la stabilisation à l'échelle locale en améliorant les services de proximité, en trouvant des solutions durables pour les groupes à risque, en renforçant les capacités des institutions locales, pour que les différentes initiatives menées puissent s'inscrire dans la durée, et en améliorant l'accès des groupes vulnérables aux services de base.

14. La MINUAD continuera de mettre en œuvre sa stratégie de protection des civils, qu'elle est en train de réviser en vue de l'adapter à l'environnement actuel au Darfour. Dans ce cadre, elle améliorera les structures de coordination et les capacités analytiques en matière de protection, déploiera du personnel civil dans les bases d'opérations afin de renforcer sa présence dans les zones isolées ou reculées, maintiendra des contacts plus fréquents avec les autorités locales et les groupes armés, et adoptera, de concert avec l'équipe de pays des Nations Unies, une démarche intégrée concernant les questions relatives à la protection des civils. L'Opération va accélérer l'application de la stratégie en intensifiant ses activités de collecte d'informations, en mettant en place des mécanismes d'alerte rapide et d'intervention plus efficaces et en facilitant la gestion des conflits, en vue de prévenir et de résoudre les différends opposant différentes tribus ou les membres d'une même tribu. Elle va aussi continuer de sécuriser les zones traversées par le personnel humanitaire, à qui elle fournira des escortes armées et d'autres services d'appui logistique afin que l'aide puisse être acheminée rapidement et en toute sécurité dans l'ensemble du Darfour.

15. La MINUAD renforcera l'appui qu'elle apporte aux parties prenantes darfouriennes en matière de prévention des conflits intercommunautaires et d'atténuation de leurs effets par la médiation et, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, par des mesures visant à s'attaquer aux causes profondes de ces conflits. Elle appuiera aussi la résolution des conflits et les efforts de réconciliation au niveau local, en encourageant l'instauration d'un dialogue entre les communautés et les tribus, y compris les éleveurs et agriculteurs, et au sein de celles-ci, et en renforçant leur capacité de promouvoir une coexistence pacifique et de partager l'accès aux ressources naturelles et, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, en prenant des mesures et en conduisant des programmes et activités visant à remédier aux causes profondes de ces conflits. Elle s'attachera en outre à faciliter la création de mécanismes de justice transitionnelle et à les rendre opérationnels, ainsi qu'à renforcer les droits des victimes à la vérité, à la justice et à la réparation.

16. La MINUAD appuiera l'amélioration du système de justice pénale, du système pénitentiaire et des mécanismes de justice transitionnelle, comme le Tribunal pénal spécial sur les événements du Darfour et la Commission Vérité, justice et réconciliation. Elle apportera une assistance technique et logistique afin de protéger le droit qu'ont les victimes d'accéder à la justice et collaborera avec les autorités nationales en vue de renforcer et de suivre la capacité des juges des tribunaux ruraux de régler les conflits intercommunautaires, y compris ceux relatifs à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles, notamment par la médiation. En collaboration avec les autorités nationales et le PNUD, l'Opération appuiera l'application du plan stratégique quinquennal (2014-2018) pour le système pénitentiaire au Darfour, qui a été adopté en 2013, en fournissant un soutien technique et logistique à cet effet. Elle accordera une importance particulière au renforcement des capacités des administrations publiques locales, notamment pour ce qui est d'élaborer et de promouvoir des lois tenant compte de la problématique hommes-femmes, en particulier en ce qui concerne la représentation des femmes dans les institutions étatiques, la violence sexiste et sexuelle, les droits de l'homme et les moyens des institutions politiques et judiciaires et des forces de l'ordre en la matière.

17. L'Opération continuera de surveiller et de recenser les violations et atteintes aux droits de l'homme commises par toutes les parties au conflit, et d'enquêter à leur sujet, et de sensibiliser les parties aux questions relatives aux droits de l'homme, comme les violences sexistes et sexuelles, en vue de faire progresser sa stratégie de protection des civils et d'améliorer les interventions humanitaires. Elle continuera également à s'assurer du respect des droits de l'homme dans l'administration de la justice, à combattre l'impunité des auteurs de violations, à renforcer les capacités des institutions publiques et autres et à appuyer les travaux du titulaire de mandat relevant des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, l'Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Soudan. Elle continuera d'œuvrer à la prise en compte des droits de l'homme dans les initiatives politiques et les processus de paix engagés au Darfour.

18. En collaboration avec l'Équipe spéciale de surveillance et d'information concernant les violations perpétrées contre des enfants et d'autres partenaires locaux, la MINUAD travaillera à l'élaboration de stratégies de protection de l'enfance en temps de conflit armé et à leur prise en compte systématique. Elle assurera aussi le suivi de l'application des résolutions adoptées par le Conseil de

sécurité à ce sujet et maintiendra un dialogue avec les forces et les groupes armés afin de s'assurer qu'ils respectent et appliquent strictement les plans d'action, en vue de mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats et autres violations graves des droits des enfants, et de mieux protéger ces derniers en faisant en sorte que la population locale s'approprie davantage le programme de protection de l'enfance.

19. L'Opération continuera d'apporter un appui à l'action antimine dans le cadre de l'application du Document de Doha, en conduisant des activités de neutralisation des restes explosifs de guerre et des séances d'information sur les risques encourus afin de protéger les populations civiles touchées, en apportant des conseils techniques sur la façon de stocker les armes légères et munitions en toute sécurité lors des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants, et en organisant des séances de formation et de tutorat à l'intention des équipes nationales chargées des opérations de neutralisation des restes explosifs de guerre et de leur gestion.

20. La MINUAD veillera, dans l'exécution de son mandat, à intégrer le souci de l'égalité des sexes et à s'acquitter de ses engagements au titre des résolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010) et 2063 (2012) du Conseil de sécurité. Elle s'efforcera d'adopter une démarche soucieuse de l'égalité hommes-femmes dans toutes les composantes de son mandat afin d'accroître la participation des Darfouriennes aux initiatives politiques et au processus de paix, aux structures de gouvernance, à l'application du cessez-le-feu et aux activités de protection des civils, et d'améliorer leur autonomisation socioéconomique.

21. L'Opération appliquera une stratégie de communication plus active dans le cadre de laquelle elle s'attachera à suivre et recenser les incidents et à recueillir des données à leur sujet afin de favoriser une communication rapide et adaptée des informations, en vue de présenter une image d'elle-même qui soit fidèle, et de corriger toute impression négative que le public pourrait avoir de ses activités. La campagne de communication publique portera principalement sur l'appui direct apporté au processus de paix par la médiation entre le Gouvernement et les mouvements non signataires, sur les progrès accomplis et résultats obtenus en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies en matière de prévention des conflits locaux et d'atténuation de leurs effets grâce à la médiation, et sur l'action menée par les composantes civile, militaire et police de l'Opération dans le domaine de la protection des civils.

22. L'Opération ne disposant pas de licence de radiodiffusion, elle continuera d'étudier les solutions possibles en la matière et utilisera divers supports (presse, publications, photographie, radio et vidéo) pour étoffer ses activités de communication. Elle développera ses relations avec les médias et ses activités de suivi, et elle élargira et intensifiera ses campagnes d'information publique dans l'ensemble du Darfour en renforçant sa présence sur le terrain, en diffusant différents types d'articles promotionnels afin de garder une image positive auprès du public et en continuant d'expliquer et de promouvoir les efforts qu'elle déploie et les progrès qu'elle accomplit.

23. La MINUAD organisera des activités spéciales dans l'ensemble de sa zone d'opérations pour célébrer la Journée mondiale de la lutte contre le sida, afin de promouvoir la prévention du VIH auprès du personnel de la mission, et collaborer

activement avec d'autres services dans le cadre d'autres manifestations importantes, comme la campagne « 16 jours de mobilisation contre la violence sexiste », la Journée internationale de la femme, la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies et la Journée des Nations Unies. Elle sensibilisera son personnel en organisant des séances d'orientation et d'information (y compris dans le cadre du programme L'ONU avec nous), de transmission du savoir par les pairs et d'autres séances de formation spécialisée sur les infections sexuellement transmissibles, et veillera au bien-être de son personnel en proposant des services de conseils et de dépistage volontaires et confidentiels et un accès à des kits de traitement postexposition dans l'ensemble de sa zone d'opérations.

24. La structure hiérarchique de l'Opération se caractérise par l'unité de commandement et de contrôle et par une chaîne de commandement unique : le Représentant spécial conjoint du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'ONU est chargé de l'administration générale de l'Opération, supervise l'exécution de son mandat et assure sa gestion et son fonctionnement, et est secondé principalement par deux adjoints, ainsi que par le commandant de la Force et le Chef de la police.

25. Le Représentant spécial conjoint applique les directives stratégiques émanant du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine et, par leur intermédiaire, rend compte au Secrétaire général de l'ONU et au Président de la Commission de l'Union africaine. L'adjoint du Représentant spécial conjoint affecté aux affaires politiques est responsable de la Section des affaires politiques, de la Section des affaires civiles, de la Section des droits de l'homme et de la Section de la communication et de l'information, ainsi que du Bureau des affaires juridiques. L'adjoint affecté aux questions de protection est responsable de la Section de la protection des civils, de la Section des services consultatifs concernant l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire, et de la Section de la stabilisation des communautés, ainsi que du Groupe de la protection de l'enfance, du Groupe du VIH/sida et du Groupe consultatif sur la problématique hommes-femmes. Il est aussi chargé de gérer le transfert des activités que menait la MINUAD à l'équipe de pays des Nations Unies, lorsqu'elles relèvent de la compétence de cette dernière et qu'elles restent utiles au peuple darfourien.

26. Le Bureau du Chef de cabinet, le Bureau de liaison de Khartoum et la Section de la sécurité et de la sûreté relèvent directement du Représentant spécial conjoint. Le Centre d'opérations conjoint, la Cellule d'analyse conjointe de la mission et l'Équipe Déontologie et discipline font rapport au Représentant spécial conjoint par l'intermédiaire du Chef de cabinet.

27. Conformément au communiqué d'Abuja, le commandant de la Force et le Chef de la police, tous deux nommés par l'Union africaine en consultation avec l'ONU, relèvent directement du Représentant spécial conjoint et dirigent et contrôlent respectivement les activités militaires et policières de l'Opération.

28. Dans sa résolution 2173 (2014), le Conseil a prié le Secrétaire général de conduire, en concertation étroite avec l'Union africaine et en sollicitant le point de vue de toutes les parties prenantes, une analyse de la réalisation de l'examen de la MINUAD, y compris des résultats obtenus dans le cadre des priorités stratégiques révisées, des progrès faits pour ce qui était de relever les défis auxquels la mission devait faire face, tels que mis en évidence par l'examen, tout fait nouveau

significatif concernant la situation au Darfour et ses conséquences pour le mandat et les attributions de la MINUAD, et une analyse des tâches qui restaient pertinentes et pour lesquelles l'équipe de pays offrait un avantage comparatif, accompagnée d'une feuille de route en vue du transfert de ces tâches dans toute la mesure possible à l'équipe de pays, en tenant compte des contributions des donateurs et autres acteurs concernés. Il lui a en outre demandé de présenter, d'ici au 28 février 2015, cette analyse assortie de recommandations sur le futur mandat, la composition, la configuration et la stratégie de désengagement de la MINUAD, ainsi que sur ses relations avec d'autres acteurs du système des Nations Unies au Darfour et au Soudan. Une mission d'évaluation conjointe de l'Union africaine et de l'ONU s'est rendue au Darfour en décembre 2014. Le Secrétaire général en présentera les conclusions et recommandations dans le prochain rapport qu'il fera au Conseil sur l'Opération.

29. L'ONU continue de coopérer étroitement avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, dirigé par l'ancien Président sud-africain, Thabo Mbeki, pour faire avancer le dialogue national et négocier une solution globale à la crise au Darfour sur la base du Document de Doha. M. Mbeki et Haile Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général auprès de l'Union africaine, conduisent les négociations dans le cadre de l'appui prêté par l'ONU et l'Union africaine au dialogue national et en consultation étroite avec tous les partenaires principaux, y compris le Gouvernement qatari. La MINUAD continue d'apporter un appui politique et logistique à la médiation en vue d'y associer les mouvements qui hésitent encore à s'y prêter. En attendant l'issue de ces consultations, l'Opération maintiendra le poste de médiateur en chef conjoint, mais supprimera le bureau de l'Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation et le bureau de l'appui à la médiation à Doha dans le budget pour l'exercice 2015/16.

30. Pour ce qui est de l'appui à la mission, à l'exercice 2015/16, la MINUAD va continuer de tenir compte des conclusions tirées à l'issue de la première phase de l'exercice de rationalisation entrepris en 2014/15 en vue de déterminer la taille adéquate de sa structure organisationnelle et de sa chaîne hiérarchique, de promouvoir une structure souple qui pourra s'adapter à l'Opération à mesure de son évolution et de conformer l'action de la Division de l'appui à la mission aux principes de la stratégie globale d'appui aux missions. Le projet de budget pour l'exercice 2015/16 tient compte de la seconde phase de l'exercice de rationalisation et de la mise en place de la nouvelle structure d'appui à la mission, qui devraient être achevées d'ici à la fin décembre 2015.

31. La MINUAD dépendra encore fortement des services aériens pour assurer le transport de son personnel et de ses moyens logistiques au Darfour, en raison du mauvais état des routes, des difficultés du terrain et de l'instabilité des conditions de sécurité. Elle conservera donc 5 avions et 21 hélicoptères (dont quatre hélicoptères militaires), soit deux hélicoptères de moins qu'à l'exercice 2014/15.

32. Sur le plan de l'informatique et des communications, l'Opération continuera d'œuvrer à la consolidation et à la stabilisation des systèmes et des infrastructures par leur reconfiguration, leur mise à jour, leur dématérialisation et leur optimisation. Aucun achat de matériel majeur n'est prévu en dehors des remplacements nécessaires et l'Opération s'attachera à dématérialiser son infrastructure afin de réduire l'empreinte de ses activités informatique et communications. La MINUAD modernisera et améliorera la résilience opérationnelle de ses systèmes de

radiocommunications bidirectionnelles Tetra, y compris en intensifiant l'appui fourni à ces systèmes, en participant au réseau Tetra centralisé, hébergé par le Centre de services mondial de l'ONU. Elle va mettre à jour le système d'information géographique afin de produire environ 7 500 cartes administratives, thématiques ou de planification destinées à éclairer les décisions, à favoriser la compréhension des situations et à servir à des fins opérationnelles. Le Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications continuera d'étudier la possibilité d'utiliser des sources d'énergie renouvelable, comme des panneaux solaires, pour alimenter les installations informatique et communications afin de réduire son empreinte carbone.

33. L'Opération prévoit d'acheter 20 groupes électrogènes industriels, dont 10 de 750 kVA et 10 de 500 kVA, pour remplacer ceux qui sont irrépares ou qui ont atteint la fin de leur durée de vie utile et dont l'utilisation prolongée constituerait un facteur de risque. Grâce à ces nouveaux appareils, la MINUAD pourra moderniser les centrales énergétiques principales dans les cinq secteurs et approvisionner en électricité les équipements informatiques et télécommunications importants et sensibles, et devrait voir diminuer sa consommation globale en carburant.

34. Pour ce qui est des projets pluriannuels, la MINUAD propose de construire une route de 3,5 kilomètres reliant le camp géant d'El Geneina à l'aéroport aux exercices 2014/15 et 2015/16. Elle devrait achever la construction de la base en gravier et du drainage à l'exercice 2014/15, pour un montant de 919 000 dollars, et poser le revêtement en asphalte en 2015/16, pour un montant de 179 200 dollars prévu au budget. En outre, comme suite à une recommandation du Comité des commissaires aux comptes, elle remplacera plusieurs entrepôts en matériaux légers par des entrepôts en briques, moins inflammables, au cours des exercices 2014/15 et 2015/16. En tout, sept entrepôts en dur seront construits, alors que six uniquement étaient prévus au budget de 2014/15. Conformément au plan de construction révisé, trois entrepôts seront bâtis au quartier général de l'Opération, deux au poste de commandement de Nyala et deux au poste de commandement d'El Geneina. Ils seront utilisés pour stocker des produits et du matériel de valeur. Les deux premiers seront construits à l'exercice 2014/15, pour un montant total de 170 000 dollars, et les cinq autres le seront en 2015/16, pour un montant de 298 350 dollars prévu au budget. Enfin, deux centrales solaires, dont la construction a débuté à l'exercice 2014/15, devraient être achevées à l'exercice 2015/16. Ces sources d'énergie propre et indépendante généreront 120 kWh chacune, qui permettront d'alimenter deux bâtiments du quartier général, à Al-Fasher, et de réduire l'empreinte carbone de l'Opération d'environ 20 tonnes par an et par centrale. Un montant de 1 000 000 de dollars était inscrit au budget de l'exercice 2014/15 pour ce projet, et 170 625 dollars ont été demandés au budget de l'exercice 2015/16 pour l'achever.

35. À l'exercice 2015/16, l'Opération entreprendra aussi la construction d'une décharge contrôlée, à Al Daein, de 13 sites d'enfouissement sanitaire et d'un barrage en terre (*hafer*), ainsi que le forage de 15 puits dans l'ensemble du Darfour, lesquels lui permettront de disposer d'une source d'eau durable et de réduire ainsi sa dépendance aux approvisionnements extérieurs.

36. La MINUAD continuera de promouvoir des mesures de prophylaxie dans le cadre de campagnes d'information et de sensibilisation. Elle poursuivra aussi ses campagnes de dépistage et de vaccination dans les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police avant le déploiement de ces derniers afin de réduire les

coûts liés au traitement du personnel en tenue dans les hôpitaux sous contrat. L'approvisionnement en fournitures médicales sera limité aux médicaments de première et de deuxième intention et à quelques traitements spéciaux. Aucun achat de matériel supplémentaire n'est prévu à l'exercice 2015/16, les moyens diagnostiques des installations sanitaires appartenant à l'ONU et aux contingents étant suffisants pour répondre aux besoins de l'Opération.

37. La MINUAD a l'intention de remplacer huit camions-citernes à eau et camions de vidange utilisés pour acheminer l'eau potable et l'eau en vrac ainsi que pour évacuer les eaux usées. Les véhicules qu'il est proposé de remplacer ont atteint la fin de leur durée de vie utile pour ce qui est du kilométrage et de l'ancienneté. La réparation des dégâts qu'ils ont subis, qui sont dus au terrain accidenté et aux conditions météorologiques difficiles de la région, aurait un coût trop élevé.

C. Coopération avec les entités des Nations Unies au niveau régional

38. Le Représentant spécial conjoint continuera d'entretenir la communication, y compris par des visites et des réunions périodiques avec les chefs des autres missions présentes dans la région, en particulier la MINUSS et la FISNUA, en vue d'assurer la complémentarité des efforts. La MINUAD a recommencé à tenir des réunions périodiques avec les chefs d'état-major de chacune des trois missions, tous les mois par visioconférence et tous les trimestres en personne. Dans sa résolution 2024 (2011), le Conseil de sécurité a demandé à la FISNUA de superviser les opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. La FISNUA est aidée en cela par la MINUSS et la MINUAD. Dans ce contexte, la Cellule d'analyse conjointe de la MINUAD continuera d'organiser tous les trois mois, avec ses homologues de la MINUSS et de la FISNUA, des rencontres au cours desquelles les problèmes transfrontières seront évalués et analysés, afin d'avoir une compréhension commune des conséquences que la situation politique et l'insécurité ont sur le Darfour, la sécurité régionale et les fonctions de l'ONU. Dans la mesure de ses moyens, l'Opération partagera avec les autres missions de la région et le Siège de l'ONU des informations sur l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

39. L'Opération poursuivra sa coopération étroite avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les ambassades et le Gouvernement du Qatar afin de renforcer l'appui des donateurs en faveur de l'action humanitaire, du retour et de la réintégration des populations déplacées et de la transition vers le relèvement et la reconstruction au Darfour après le conflit.

40. L'Opération établira un dialogue avec les acteurs internationaux concernés, à savoir les membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, les « amis de la MINUAD » (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Italie, République-Unie de Tanzanie et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), la Commission de l'Union africaine, les envoyés spéciaux des membres permanents du Conseil de sécurité et de l'Union européenne, et les autres principales parties prenantes basées à Addis-Abeba, pour qu'ils apportent leur soutien et contribuent aux opérations de la MINUAD et au processus de paix au Darfour.

41. Le Mécanisme conjoint d'appui et de coordination à Addis-Abeba continuera de conseiller la Commission de l'Union africaine et de lui apporter son assistance, afin de régler les problèmes stratégiques et opérationnels, et de faciliter l'échange d'informations, la communication et la coordination entre l'ONU, l'Union africaine et les pays fournisseurs de contingents ou d'effectifs de police sur les questions ayant trait au mandat de l'Opération.

42. Après la mise en application des normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS), la mise en service d'Umoja-Démarrage et la réorganisation des gammes de services pendant l'exercice 2013/14, le Centre de services régional d'Entebbe a mis l'accent sur la stabilisation de son modèle de prestation de services et s'est attaché à titre prioritaire à améliorer ses résultats et à mieux satisfaire les besoins des clients pendant l'exercice 2014/15. Il continuera à apporter un appui régional aux missions clientes dans les domaines suivants : aide aux fonctionnaires nouvellement recrutés ou cessant leurs fonctions, indemnités et traitements, règlement des fournisseurs, voyages, traitement des demandes d'indemnité pour frais d'étude et des demandes de remboursement des frais de voyage en mission, services de caisse, formation et services de conférence, transports et contrôle des mouvements, et services informatiques. Pour l'exercice 2015/16, il est proposé de supprimer 28 postes du Centre de services soumis à recrutement international (1 D -1, 2 P-4 et 25 agents du Service mobile) financés par la MINUAD et de créer deux postes soumis à recrutement international (1 P-3 et 1 P -2) et 18 postes soumis à recrutement national (6 administrateurs recrutés sur le plan national et 12 agent des services généraux), dont les détails figurent à la section I.E du présent rapport. La part des coûts prise en charge par la MINUAD (9 934 600 dollars) est présentée à la section II.I.

D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

43. Conformément à la résolution 2063 (2012) du Conseil de sécurité, le cadre stratégique intégré relatif à l'appui que le système des Nations Unies apporte à la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour demeurera le principal mécanisme de coordination interinstitutions des activités relatives à la prise de décisions et à la planification menées par les entités du système des Nations Unies. Le cadre stratégique intégré pour 2014 -2016, mis à jour dans le cadre d'une collaboration étroite entre la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies, continuera d'être le principal mécanisme de planification, d'exécution et de suivi des initiatives conjointes du système des Nations Unies pour le Darfour. Il met l'accent sur les trois priorités stratégiques approuvées par le Conseil dans sa résolution 2148 (2014) et est en accord avec les principaux documents et stratégies de l'équipe de pays des Nations Unies, notamment le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012-2016). Selon le cas, le cadre stratégique vient également en complément du plan d'intervention stratégique de 2014 et de la stratégie de développement du Darfour.

44. Le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour le Soudan, qui reste le principal relais entre la MINUAD et l'équipe de pays, maintiendra le contact avec l'ensemble des organismes humanitaires, collaborera étroitement avec le Représentant spécial conjoint, tout en lui apportant son appui, afin d'encourager les synergies et de favoriser la collaboration entre l'Opération et

les différents organismes afin de parvenir à une vision commune, et encouragera l'unité d'action des Nations Unies au Darfour.

45. La MINUAD maintiendra une coordination, des contacts et un dialogue solides avec l'ensemble des organismes humanitaire et les groupes de travail pertinents.

46. La MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies continueront d'avoir des réunions de coordination mensuelles, tant au niveau des hauts responsables que dans le cadre de groupes de travail mixtes, de sorte à fournir un appui intégré à l'Autorité régionale pour le Darfour. L'Opération, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, intensifiera l'appui qu'elle fournit aux parties prenantes du Darfour grâce à la mobilisation et au renforcement des capacités en matière de règlement des conflits et de dispositifs traditionnels de réconciliation, de manière à promouvoir la coexistence pacifique et l'accès partagé aux ressources naturelles, sans lesquels il est impossible de s'attaquer aux causes profondes du conflit.

47. La composante de police de la MINUAD poursuivra sa collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies dans les sept domaines ci-après: a) police de proximité; b) violence sexuelle et sexiste; c) renforcement des capacités de la Police du Gouvernement soudanais; d) moyens de subsistance et projets générateurs de revenus; e) état de droit; f) protection des civils; et g) enquêtes criminelles. En outre, grâce à l'appui financier de l'équipe de pays des Nations Unies, la composante police organisera des sessions de formation sur le renforcement des capacités en matière de prévention des crimes, d'établissement de rapports et de conduite d'enquêtes concernant la protection des femmes et des enfants, et sur les normes internationales en matière de police à l'intention de la Police du Gouvernement soudanais. En outre, la composante police entretiendra des rapports avec les autorités locales et le personnel de police des signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour.

48. La MINUAD continuera de collaborer avec l'équipe de pays des Nations Unies dans la mise en œuvre d'initiatives relatives à l'état de droit, notamment la fourniture d'une aide juridique aux populations vulnérables; le renforcement de la justice de proximité grâce à des assistants juridiques; le renforcement des capacités des magistrats de sorte qu'ils puissent régler les conflits et offrir leur médiation; la fourniture d'un appui aux autorités nationales dans la mise en place d'un système pénitentiaire digne de ce nom au titre du plan stratégique quinquennal concernant les prisons; et la coopération pour la mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, de rénovation des infrastructures et de réinsertion des détenus. L'Opération servira par ailleurs d'espace pour un dialogue constructif avec le Gouvernement soudanais et la collaboration avec les partenaires internationaux, les mouvements armés, l'équipe de pays des Nations Unies et les principaux interlocuteurs nationaux en vue du règlement des problèmes des droits de l'homme.

49. La MINUAD mettra en place un dispositif d'alerte et d'intervention rapide en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies afin de mieux coordonner la protection des civils. Elle continuera de présider le groupe mixte chargé de la protection (dont l'équipe de pays des Nations Unies fait également partie) pour faire face aux problèmes de protection au Darfour. La MINUAD continuera de participer, sur le terrain et à l'échelon national, à des réunions de coordination axées sur l'action humanitaire pour examiner l'ensemble de la situation humanitaire au Darfour, et, avec l'équipe de pays des Nations Unies, évaluer les progrès accomplis

dans l'acheminement de l'aide humanitaire, les mesures visant à répondre aux besoins des populations vulnérables et le renforcement des capacités nationales ou locales.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

50. Pour faciliter la présentation des changements proposés à la rubrique des ressources humaines, six catégories de mesures possibles ont été répertoriées en ce qui concerne les effectifs. On trouvera à l'annexe I.A du présent rapport la définition de la terminologie se rapportant aux six catégories en question.

Direction exécutive et administration

51. Le Bureau du Représentant spécial conjoint du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'ONU doit assurer la direction générale et l'administration d'ensemble de l'Opération. Il couvre le Bureau du Chef d'état-major, dont font partie le Groupe des pratiques optimales et le Groupe de la planification stratégique, le Centre d'opérations conjoint et la Cellule d'analyse conjointe de la Mission. Comme les produits relevant des attributions du Bureau de l'adjoint du Représentant spécial conjoint et du Bureau des affaires juridiques figurent dans plusieurs composantes, lesdits bureaux sont également rattachés à la composante direction exécutive et administration.

52. La composante direction exécutive et administration sera chargée d'assurer la mise en œuvre du mandat défini par le Conseil de sécurité, conformément aux principes logistiques, financiers et administratifs de l'Organisation des Nations Unies, et appliquera des politiques visant à renforcer la collaboration avec d'autres entités du système des Nations Unies afin de promouvoir une démarche unique pour la consolidation de la paix, le relèvement et la reconstruction du Darfour. Elle assurera également la protection, la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel et des biens des Nations Unies, dans la zone qui relève de la compétence de l'Opération. Elle aidera le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et la Commission de suivi du Document de Doha pour la paix au Darfour à surmonter, de manière globale et intégrée, les obstacles à la paix, à la justice et à la réconciliation au Darfour.

Tableau 1

Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Bureau du Représentant spécial conjoint de la Présidente de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'ONU									
Postes approuvés pour 2014/15	1	5	2	7	5	20	28	–	48
Postes proposés pour 2015/16	1	5	2	7	5	20	9	–	29
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(19)	–	(19)

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Bureau du Chef de cabinet									
Postes approuvés pour 2014/15	–	1	4	2	2	9	4	1	14
Postes proposés pour 2015/16	–	1	4	2	2	9	4	1	14
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau des affaires juridiques									
Postes approuvés pour 2014/15	–	–	2	2	1	5	4	–	9
Postes proposés pour 2015/16	–	–	2	2	1	5	4	–	9
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre d'opérations conjoint									
Postes approuvés pour 2014/15	–	–	4	4	1	9	3	–	12
Postes proposés pour 2015/16	–	–	6	6	1	13	3	–	16
Variation nette	–	–	2	2	–	4	–	–	4
Cellule d'analyse conjointe de la mission									
Postes approuvés pour 2014/15	–	–	3	2	–	5	3	–	8
Postes proposés pour 2015/16	–	–	3	2	–	5	3	–	8
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de l'adjoint du Représentant spécial conjoint (affaires politiques)									
Postes approuvés pour 2014/15	1	–	3	1	2	7	3	–	10
Postes proposés pour 2015/16	1	–	3	1	2	7	2	–	9
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Bureau de l'adjoint du Représentant spécial conjoint (protection)									
Postes approuvés pour 2014/15	1	–	2	1	1	5	3	–	8
Postes proposés pour 2015/16	1	–	2	1	1	5	3	–	8
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total									
Effectif approuvé pour 2014/15	3	6	20	19	12	60	48	1	109
Effectif proposé pour 2015/16	3	6	22	21	12	64	28	1	93
Variation nette	–	–	2	2	–	4	(20)	–	(16)

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 4 postes [réaffectation de 4 postes (2 P-4 et 2 P-3)]

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 20 postes (suppression de 5 postes d'administrateur recruté sur le plan national et de 15 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national)

53. Le tableau 2 ci-dessous récapitule les changements proposés pour la composante direction exécutive et administration.

Tableau 2

Modifications du tableau d'effectifs : direction exécutive et administration

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Bureau du Représentant spécial conjoint	Suppressions	(19)	5 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 14 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national	
Centre d'opérations conjoint	Réaffectation	1	P-4	Origine : Section des approvisionnements, Opérations et Services, au titre de la composante appui
	Réaffectation	3	1 P-4, 2 P-3	Origine : Appui et coordination au titre de la composante 1 (appui au processus de médiation)
Bureau de l'adjoint du Représentant spécial conjoint (affaires politiques)	Suppression	(1)	Agent des services généraux recruté sur le plan national	
	Total	(16)		

Bureau du Représentant spécial conjoint

54. Il est proposé de supprimer 4 postes d'administrateur et 15 postes d'agent des services généraux soumis à recrutement national, avec effet au 31 décembre 2015, dans le cadre de la mise en œuvre de la rationalisation.

Centre d'opérations conjoint

55. Doté d'effectifs civils et militaires, le Centre d'opérations conjoint coordonne l'information et les opérations, fournissant à l'Opération et au Siège des informations intégrées sur la situation sur le terrain; facilite la coordination intégrée des opérations de l'Opération, notamment la mise en œuvre du mandat de protection des civils; appuie les opérations d'aide humanitaire ainsi que la gestion des crises par les missions.

56. Il est proposé de prendre deux postes de chef de secteur de la classe P-4, l'un venant de la Section des approvisionnements relevant de la composante appui et l'autre du Mécanisme conjoint d'appui et de coordination relevant de la composante 1 (appui au processus de médiation), et de les réaffecter au Centre d'opérations

conjoint, pour le secteur central et le secteur est. Le chef de secteur sera chargé de diffuser l'information dans le secteur et entre le Centre d'opérations conjoint du secteur et le quartier général. Il présidera la réunion quotidienne de coordination des opérations du Centre d'opérations conjoint du secteur et fournira un appui à l'équipe de gestion des crises du secteur.

57. Il est proposé de réaffecter du Mécanisme conjoint d'appui et de coordination relevant de la composante 1 (appui au processus de médiation) deux postes d'administrateur chargé des rapports de la classe P -3, dont a besoin le quartier général de la MINUAD pour renforcer les ressources affectées à l'établissement de rapports.

Bureau de l'adjoint du Représentant spécial conjoint (affaires politiques)

58. Il est proposé de supprimer un poste d'agent des services généraux du Bureau de l'adjoint du Représentant spécial conjoint (affaires politiques), avec effet au 31 décembre 2015, dans le cadre de la mise en œuvre de la rationalisation.

Composante 1 : appui au processus de médiation

59. La MINUAD aidera les parties, y compris les groupes armés non signataires, à mettre en œuvre le Document de Doha pour la paix au Darfour et tous les accords ultérieurs, selon qu'il conviendra. En outre, elle appuiera l'action entreprise par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et le Représentant spécial du Secrétaire général auprès de l'Union africaine pour faciliter un dialogue national sans exclusive dans la mesure où il touche à la situation au Darfour, notamment en fournissant des conseils politiques, en menant des activités de communication et en assurant le soutien logistique.

60. L'Opération surveillera le respect, par les parties signataires, des obligations imposées par le cessez-le-feu et les arrangements finals en matière de sécurité qui figurent dans le Document de Doha pour la paix au Darfour. Afin de favoriser le respect du cessez-le-feu et l'application des arrangements en matière de sécurité énoncés dans le Document de Doha, elle continuera de prêter son concours aux dispositifs mis en place par la Commission du cessez-le-feu, la Commission conjointe et les mécanismes de suivi de l'application du Document de Doha. La Commission du cessez-le-feu continuera d'effectuer des missions de vérification des lieux d'implantation des forces des parties signataires, de contrôler le respect du cessez-le-feu et d'assurer le soutien logistique nécessaire au bon fonctionnement de la Commission conjointe. Par l'intermédiaire de celle-ci, la MINUAD incitera les parties signataires à commencer les opérations de vérification relatives aux forces du Mouvement pour la justice et l'égalité-Soudan (MJE-Soudan) ainsi que la mise en œuvre des arrangements définitifs en matière de sécurité, afin de préparer l'intégration des combattants du Mouvement pour la libération et la justice et du Mouvement pour la justice et l'égalité-Soudan au sein des Forces armées nationales du Soudan.

61. L'Opération fournira un appui à la fois technique et logistique pour la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour, notamment pour la conduite d'un dialogue et de consultations internes au Darfour, le but étant de garantir une plus grande appropriation du processus de paix à l'échelle locale, d'étoffer le

Document de Doha et de promouvoir la création de nouveaux mécanismes de renforcement de la paix et de la réconciliation entre les Darfouriens.

62. La MINUAD continuera de renforcer sa stratégie de communication et d'information afin de faire mieux comprendre le processus de paix, de sensibiliser la population à sa mission et à ses priorités et de faire connaître son travail de fond. Elle encouragera les parties prenantes à dialoguer au moyen de diverses activités d'information, notamment la publication de la revue mensuelle *Voices of Darfur* et de magazines thématiques et la diffusion d'émissions radiophoniques et de produits audiovisuels et multimédias s'adressant à la société civile. En attendant d'obtenir une licence de radiodiffusion, elle continuera de diffuser sur la station de radio soudanaise Al Salaam des émissions courtes, relayées sur les radios locales au Darfour.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.1 Application des dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour par l'Autorité régionale pour le Darfour en collaboration avec le Gouvernement soudanais et participation de toutes les principales parties prenantes darfouriennes au processus de paix

1.1.1 Achèvement des négociations entre le Gouvernement et les mouvements armés non signataires et conclusion d'un accord de paix pleinement représentatif (2013/14 : sans objet; 2014/15 : cessez-le-feu; 2015/16 : accord de paix pleinement représentatif)

1.1.2 Application des dispositions du Document de Doha, en particulier celles consacrées au partage du pouvoir et des richesses, au cessez-le-feu permanent et aux arrangements finals en matière de sécurité, aux enfants, au dialogue et aux consultations internes (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 30 %; 2015/16 : 70 %)

Produits

- Organisation de 6 consultations de haut niveau avec les parties signataires afin de faciliter la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour et de tous les accords ultérieurs
- Organisation de 6 réunions consultatives avec la communauté internationale et les partenaires régionaux sur les priorités et les difficultés de la mise en œuvre du Document de Doha
- 4 rapports sur l'exécution du mandat de l'Opération et l'évolution du processus de paix, établis par le Secrétaire général de l'ONU et par la Présidente de la Commission de l'Union africaine à l'intention du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine
- Organisation de 64 consultations à l'échelle locale afin d'aider à la planification et au déroulement du processus de dialogue et de consultations internes au Darfour : 6 consultations au niveau des États (5 États et Khartoum); une consultation de la diaspora darfourienne et une consultation des réfugiés darfouriens au Tchad et dans les pays voisins; et une dernière consultation régionale au Darfour à l'intention de 11 000 participants
- Fourniture de services de secrétariat, y compris un appui fonctionnel, technique et logistique et des conseils, aux animateurs du dialogue et des consultations au Darfour
- Organisation de réunions trimestrielles de la Commission de suivi du Document de Doha pour la paix au Darfour et établissement de rapports à l'intention de cette commission
- Organisation de deux réunions de la Commission conjointe du Document de Doha pour la paix au Darfour et établissement de rapports à l'intention de cette commission

- Aide à l'organisation de deux réunions du Gouvernement soudanais, de l'Union africaine et du Mécanisme de coordination tripartite des Nations Unies sur la MINUAD
- Organisation de réunions mensuelles avec l'Autorité régionale pour le Darfour sur le fonctionnement et les activités des organes du Gouvernement de transition créés en vertu du Document de Doha pour la paix au Darfour, notamment le Fonds de reconstruction et de développement du Darfour, la Commission foncière du Darfour, la Commission d'indemnisation et la Commission justice, vérité et réconciliation
- Fourniture de conseils, dans le cadre de réunions ou forums consultatifs mensuels entre l'Autorité régionale pour le Darfour et les organisations de la société civile, les autorités locales et les dirigeants de communautés locales, y compris les personnes déplacées, les femmes et les enfants, afin de coordonner la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour et l'exécution des activités de l'Autorité à l'échelle locale
- Campagnes d'information mettant en relief les travaux de la MINUAD, notamment 96 activités de sensibilisation à l'échelle locale avec distribution de documents d'information porteurs de messages clefs et d'articles promotionnels en faveur du processus de paix, comme suit : 10 ateliers à l'intention des déplacés, des jeunes, des associations de femmes et des notables locaux; 4 débats sur des sujets relatifs à la paix et leur lien avec la sécurité et le développement; 8 manifestations culturelles et 12 représentations théâtrales; 15 manifestations sportives; 15 concerts; 2 journées portes ouvertes en collaboration avec d'autres sections organiques; 10 activités célébrant les journées internationales des Nations Unies; et 20 visites d'écoles primaires et secondaires pour faire connaître le mandat de la MINUAD
- Campagnes d'informations audiovisuelles menées par le Groupe de la radio de la MINUAD pour appeler l'attention sur les activités de l'Opération : 52 épisodes hebdomadaires de 30 minutes d'un feuilleton radiophonique; 10 émissions en direct sur les activités de la MINUAD diffusées sur la radio de l'État; 120 récits radiophoniques sur le processus de paix; diffusion quotidienne de magazines radiophoniques de 3 heures au maximum; 1 feuilleton radiophonique hebdomadaire de 15 minutes sur les jeunes, les enfants et le sexisme; 20 messages radiophoniques ou télévisés; 10 séquences vidéo (« B-roll ») à l'intention des médias internationaux et locaux; et 4 documentaires vidéo de 15 minutes, soit 633 activités audiovisuelles au total
- Magazines mensuels présentant des informations et des récits ayant trait au mandat de l'Opération; 48 bulletins d'information hebdomadaires; 2 magazines annuels illustrant les travaux des composantes militaire et de police; 1 livre sur la MINUAD; 40 banderoles différentes pour des manifestations ou campagnes, 20 affiches thématiques différentes et 6 brochures thématiques différentes; 15 000 exemplaires du calendrier 2016 en trois formats différents, y compris sous forme d'agendas; 4 projets photographiques, dont au moins 1 exposition à l'extérieur du Darfour; 2 ouvrages de photo publiés; et 4 séries d'affiches sur les problèmes liés aux inégalités entre les sexes afin de sensibiliser la population à l'importance de la participation des femmes au processus de paix
- Mises à jour quotidiennes sur le site Internet de la MINUAD; points de presse hebdomadaires; diffusion d'informations à l'intention et en provenance des médias; et points d'information sur les plateformes de publication électroniques de la mission, à titre d'appui au mandat de la mission
- Organisation de manifestations et distribution de matériel d'information dans 10 localités concernées par des initiatives de sécurité publique
- Établissement de partenariats avec les autorités compétentes et les médias régionaux en vue du lancement, dans tout le Darfour, d'une campagne de communication et de sensibilisation sur les dangers posés par la circulation non réglementée d'armes légères et de petit calibre

Facteurs externes

Appui politique et financier des acteurs nationaux, régionaux et internationaux à l'Autorité régionale pour le Darfour; coopération entre l'Autorité régionale pour le Darfour et le Gouvernement; volonté des parties prenantes darfouriennes de participer au processus de paix; progrès au niveau du dialogue national; et volonté de l'Autorité régionale pour le Darfour d'agir en concertation et en coordination avec les parties prenantes locales

Tableau 3
Ressources humaines : appui au processus de médiation

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Division des affaires politiques									
Postes approuvés 2014/15	–	1	9	9	3	22	19	–	41
Postes proposés 2015/16	–	1	9	9	3	22	19	–	41
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Emplois de temporaire approuvés 2014/15 ^b	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Emplois de temporaire proposés 2015/16 ^b	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Total partiel (Division des affaires politiques)									
Effectif approuvé 2014/15	–	1	9	9	3	22	20	–	42
Effectif proposé 2015/16	–	1	9	9	3	22	19	–	41
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Division de l'information et de la communication									
Postes approuvés 2014/15	–	1	5	9	3	18	58	1	77
Postes proposés 2015/16	–	1	5	9	3	18	50	1	69
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(8)	–	(8)
Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation									
Postes approuvés 2014/15	–	–	–	1	1	2	1	–	3
Postes proposés 2015/16	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	(1)	(1)	(2)	(1)	–	(3)
Emplois de temporaire approuvés 2014/15 ^b	1	1	2	1	–	5	–	–	5
Emplois de temporaire proposés 2015/16 ^b	1	–	–	–	–	1	–	–	1
Variation nette	–	(1)	(2)	(1)	–	(4)	–	–	(4)
Total partiel (Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation)									
Effectif approuvé 2014/15	1	1	2	2	1	7	1	–	8
Effectif proposé 2015/16	1	–	–	–	–	1	–	–	1
Variation nette	–	(1)	(2)	(2)	(1)	(6)	–	–	(7)
Mécanisme conjoint d'appui et de coordination									
Postes approuvés 2014/15	–	1	3	3	–	7	1	–	8
Postes proposés 2015/16	–	–	2	1	–	3	1	–	4
Variation nette	–	(1)	(1)	(2)	–	(4)	(1)	–	(4)

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Bureau de liaison de Khartoum							–		
Postes approuvés 2014/15	–	1	5	5	2	13	8	–	21
Postes proposés 2015/16	–	1	4	4	2	11	8	–	19
Variation nette	–	–	(1)	(1)	–	(2)	–	–	(2)
Total (Appui au processus de médiation)						–			
Postes approuvés 2014/15	–	4	22	27	9	62	87	1	150
Postes proposés 2015/16	–	3	20	23	8	54	78	1	133
Variation nette	–	(1)	(2)	(4)	(1)	(8)	(9)	–	(17)
Emplois de temporaire approuvés 2014/15 ^b	1	1	2	1	–	5	1	–	6
Emplois de temporaire proposés 2015/16 ^b	1	–	–	–	–	1	–	–	1
Variation nette	–	(1)	(2)	(1)	–	(4)	(1)	–	(5)
Total									
Effectif approuvé 2014/15	1	5	24	29	9	67	88	1	156
Effectif proposé 2015/16	1	3	20	23	8	55	78	1	134
Variation nette	–	(2)	(4)	(5)	(1)	(12)	(10)	–	(22)

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Personnel recruté sur le plan international : diminution nette de 12 postes et emplois de temporaire (8 postes et 4 emplois de temporaire)

Personnel recruté sur le plan national : diminution nette de 10 postes et emplois de temporaire (9 postes et 1 emploi de temporaire)

63. Le tableau 4 ci-dessous récapitule les changements proposés pour la composante « Appui au processus de médiation ».

Tableau 4

Changements proposés pour la composante « Appui au processus de médiation »

Unité administrative	Changement proposé	Nombre de postes et emplois concernés	Répartition des postes et emplois concernés	Origine ou destination du transfert ou type de transformation
Division des affaires politiques	Suppression	(1)	1 emploi de temporaire recruté sur le plan national	
Division de l'information et de la communication	Suppressions	(8)	1 poste AN et 7 postes GN	
Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation	Suppressions	(6)	4 emplois de temporaire : 1 D-1, 2 P-4 et 1 P-3	

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
			2 postes : 1 SM, 1 GN	
	Réaffectation	(1)	1 P-3	Destination : Division de la police
Mécanisme conjoint d'appui et de coordination	Suppression	(1)	1 D-2	
	Réaffectations	(3)	1 P-4, 2 P-3	Destination : Centre d'opérations conjoint rattaché à la Direction exécutive et administration
Bureau de liaison de Khartoum	Transferts	(2)	1 P-4, 1 P-3	Destination : Division de la police
	Total	(22)		

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Division des affaires politiques	Suppression	-1	GN	
Division de l'information et de la communication	Suppressions	-8	1 poste AN et 7 postes GN	
Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation	Suppressions	-6	1 D-1, 2 P-4, 1 P-3, 1 SM, 1 GN	
		-1	P-3	Destination : Division de la police
Mécanisme conjoint d'appui et de coordination	Suppression	-4	1 D-2, 1 P-4, 2 P-3	
Bureau de liaison de Khartoum	Transferts	-2	1 P-4, 1 P-3	Destination : Division de la police
	Total	-22		

64. En ce qui concerne la composante 1 (Appui au processus de médiation), il est proposé de supprimer un emploi de temporaire (agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Division des affaires politiques à partir du 1^{er} juillet 2015, et de transférer deux postes de policier (1 P-4, 1 P-3) du Bureau de liaison de Khartoum à la Division de la police au quartier général de la MINUAD.

Division de l'information et de la communication

65. Il est proposé de supprimer huit postes de fonctionnaire recruté sur le plan national dans la Division de l'information et de la communication (1 AN et 7 GN) à partir du 31 décembre 2015 dans le cadre de la rationalisation des effectifs.

Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation

66. Conformément au mandat confié à l'Opération par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2173 (2014), il est proposé de supprimer l'Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation pour le Darfour durant l'exercice 2015/16, mais de maintenir le poste de Médiateur en chef conjoint (avec rang de secrétaire général adjoint). Il est donc proposé de supprimer 2 postes (1 SM et 1 GN) et 4 emplois de temporaire (1 D-1, 2 P-4 et 1 P-3) en tout et de réaffecter 1 poste P-3, (policier), à la Division de la police rattachée à la composante 2 (Protection des civils).

Mécanisme conjoint d'appui et de coordination

67. Conformément au mandat confié à l'Opération par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2173 (2014), il est proposé de réduire l'effectif du Bureau du Mécanisme conjoint d'appui et de coordination à Addis-Abeba de 4 postes (1 D-2, 1 P-4 et 2 P-3). Il est donc proposé de supprimer 1 poste D-2 et de réaffecter 1 poste P-4 et 2 postes P-3 au Centre d'opérations conjoint rattaché à la Direction exécutive et administration.

Composante 2 : protection des civils

68. La MINUAD contribuera à stabiliser les conditions de sécurité afin de protéger les civils et de faire parvenir l'aide humanitaire en temps voulu et en toute sécurité à ceux qui en ont besoin au Darfour. Pour ce faire, plusieurs composantes de l'Opération devront œuvrer de manière coordonnée, notamment militaire et de police, ainsi que celles chargées de la neutralisation des explosifs et munitions, des droits de l'homme, de la protection de l'enfance, de l'état de droit et des affaires civiles, en étroite liaison avec l'équipe de pays des Nations Unies.

69. La composante militaire participera à la protection des civils grâce à l'action combinée des bases d'opérations statiques et des patrouilles mobiles dans les zones à haut risque afin de prévenir la violence et d'aider les organismes humanitaires et les organisations de développement. Elle restera présente dans 34 bases d'opérations des cinq secteurs, , mais sera légèrement redéployée pour faire en sorte qu'il y ait suffisamment de soldats dans les zones identifiées comme à haut risque et les zones de tension potentielles dans la zone d'opérations. Le dispositif des forces privilégiera les patrouilles musclées capables de renforcer la confiance, appuyées par des hélicoptères militaires polyvalents qui effectueront des reconnaissances aériennes et contribueront au déploiement rapide des réserves de la force ou des secteurs lorsque de besoin. La composante militaire continuera de déployer des agents de liaison afin de mieux coordonner l'action des autorités militaires locales des forces armées soudanaises et celle du quartier général de la force et du secteur. Elle continuera également de garantir la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé.

70. La composante police contribuera à protéger les civils en œuvrant à la mise en place d'une police soudanaise efficace, réactive et responsable au Darfour. Elle opérera dans les cinq secteurs et depuis les 36 bases d'opérations afin de renforcer les relations avec la police soudanaise, les autorités locales et les acteurs communautaires pour assurer une protection suffisante des camps de déplacés, en particulier des femmes et des enfants. En outre, elle effectuera des patrouilles quotidiennes, 24 heures sur 24, dans les camps de déplacés avec des policiers de

proximité bénévoles formés par l'Opération. Elle s'emploiera également à intégrer les questions de genre, de violence sexuelle et sexiste et de crimes à l'égard des femmes et des enfants aux structures, politiques et processus locaux de la police à tous les niveaux en mettant particulièrement l'accent sur les services d'accueil pour les femmes qui existent déjà et les groupes de protection de la famille et de l'enfance de la police soudanaise. La MINUAD prévoit également de dispenser une formation conforme aux normes internationales de maintien de l'ordre pour renforcer les capacités de la police soudanaise au Darfour en matière de prévention du crime, de signalement des infractions et d'enquête. L'Opération associera également les organismes, fonds et programmes des Nations Unies à tous les niveaux au renforcement des capacités de la police soudanaise et déterminera, en collaboration avec les acteurs humanitaires, les besoins des déplacés en matière de sécurité.

71. La MINUAD fournira des services de neutralisation des explosifs et munitions, notamment de neutralisation d'urgence; dispensera une éducation aux risques que posent les engins non explosés; prendra des mesures relatives à la gestion des armes et des munitions ainsi que des initiatives en matière de sécurité; renforcera les capacités de l'Autorité de lutte antimines et des autres partenaires gouvernementaux concernés. Le déminage des zones affectées facilitera la fourniture d'aide humanitaire, contribuera à créer les conditions nécessaires au retour des déplacés, libérera des terres pour la réinstallation de la population locale, l'agriculture et l'élevage, et mobilisera par conséquent un appui plus important pour de nouvelles activités de développement au Darfour. Les victimes d'accidents causés par des engins non explosés bénéficieront également d'un soutien. L'Opération appuiera les mesures liées à la gestion des armes de petit calibre, des armes légères et des munitions, ainsi qu'à la sécurité, notamment le renforcement des capacités des partenaires gouvernementaux concernés, conformément à sa stratégie de contrôle des armes de petit calibre et des armes légères. Les mesures de renforcement des capacités visent à renforcer les capacités nationales, à encourager l'appropriation nationale et à promouvoir les programmes durables exécutés par des entités nationales.

72. L'Opération continuera à associer l'équipe de pays des Nations Unies au financement de projets concernant le développement des institutions et l'administration des programmes, en collaboration avec d'autres acteurs. En coordination avec les militaires et d'autres parties prenantes, elle participera à la mise en œuvre efficace et efficiente des activités prescrites.

73. La MINUAD continuera d'exécuter des activités de suivi, d'enquête et de documentation ainsi que de défense des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la violence sexuelle et sexiste. Elle continuera également de surveiller la situation des droits de l'homme dans le cadre de l'administration de la justice, de combattre l'impunité en cas de violations des droits de l'homme, de renforcer les capacités des acteurs étatiques et non-étatiques en matière de droits de l'homme et de contribuer aux travaux de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan. La MINUAD continuera de s'employer à intégrer les droits de l'homme aux processus de paix et aux processus politiques concernant les stratégies de protection des civils et les interventions humanitaires. En outre, elle continuera d'offrir une plate-forme de dialogue constructif avec le Gouvernement soudanais et engagera le dialogue avec les partenaires internationaux, les factions armées, l'équipe de pays des Nations Unies et les principaux acteurs nationaux afin de

répondre aux préoccupations relatives aux droits de l'homme. La MINUAD veillera également à ce que les principes de diligence voulue en matière de droits de l'homme figurent dans les projets d'appui aux forces de sécurité non-onusiennes.

74. L'Opération continuera de dialoguer avec les forces et les groupes armés afin qu'ils s'engagent à signer et à mettre en œuvre des plans d'action assortis de délais visant à mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats ainsi qu'à d'autres violations graves des droits de l'enfant. La MINUAD continuera à donner rapidement suite à toutes les allégations de violations des droits de l'enfant commises par les parties au conflit, ainsi qu'à les vérifier, les étayer et les signaler. Elle poursuivra le renforcement des capacités des partenaires nationaux afin qu'ils soient en mesure de prévenir les violations des droits de l'enfant, d'intervenir le cas échéant et de s'investir dans le programme de protection de l'enfance.

75. En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales et locales, la MINUAD soutiendra les initiatives visant à renforcer l'état de droit, compte tenu du droit international et des meilleures pratiques. Elle appuiera l'amélioration du système de justice pénale du Soudan afin qu'il préserve les droits de la population du Darfour. En collaboration avec les autorités nationales, l'Opération s'emploiera à renforcer les capacités des juges des tribunaux ruraux en matière de règlement des conflits communautaires concernant les terres et d'autres ressources, ainsi que de médiation. L'accès à la justice dans les communautés sera amélioré grâce à un appui technique aux réseaux d'assistance juridique, y compris dans les camps de déplacés. Ces réseaux fourniront des conseils juridiques et orienteront les victimes vers le système judiciaire officiel, y compris dans les cas de violence sexuelle et sexiste. L'Opération assurera le suivi des poursuites pénales avec l'équipe de pays des Nations Unies, afin de veiller au respect des normes juridiques internationales. La MINUAD appuiera également les mécanismes de justice transitionnelle tels que la Commission Justice, vérité et réconciliation créée en application du Document de Doha pour la paix au Darfour et le Tribunal spécial pour les crimes au Darfour en apportant une assistance technique et logistique permettant aux victimes d'avoir accès à la justice.

76. L'Opération continuera d'appuyer le système d'alerte et d'intervention rapides en matière de protection des civils afin de prévenir les menaces de violences physiques sur les civils, de les recenser et d'y faire face. Grâce aux échanges avec l'équipe de pays des Nations Unies, les communautés vulnérables et les autorités locales, la MINUAD contribuera à protéger les civils dans tous les secteurs en déterminant les menaces, les zones prioritaires et les interventions grâce à un système conjoint de surveillance de la protection des civils opéré par des civils, des policiers et des militaires, et à la création d'un système d'examen, d'évaluation et de signalement de toutes les interventions effectuées pour protéger les civils.

77. La MINUAD travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire au Darfour afin de faciliter la fourniture de l'aide humanitaire. La MINUAD mettra particulièrement l'accent sur la création des conditions de sécurité nécessaires à la distribution de l'aide humanitaire et au retour sûr et volontaire des déplacés, à leur réintégration ou à leur réinsertion là où ils le souhaitent; sur l'appui à la participation des femmes aux activités de relèvement et de développement à l'issue du conflit et à leur autonomisation économique et sociale; sur la recherche de partenaires d'exécution

pour aider les victimes de restes explosifs de guerre. La MINUAD mettra particulièrement l'accent sur la création de conditions de sécurité propices à la fourniture de l'aide humanitaire.

78. En étroite collaboration avec le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, la MINUAD mènera à bien ses activités en coordination étroite avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres acteurs internationaux et non gouvernementaux, y compris les donateurs bilatéraux et multilatéraux. À cet égard, l'Opération collaborera avec le secteur de la protection du Darfour, qui relève du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et avec les groupes de travail mixte MINUAD–équipe de pays des Nations Unies pour identifier et mener des activités conjointes visant à mettre en œuvre le Document de Doha pour la paix au Darfour, en mettant en particulier l'accent sur l'appui aux activités de l'Autorité régionale pour le Darfour concernant le relèvement, la reconstruction, les moyens de subsistance et l'environnement, ainsi que sur des solutions durables, les retours volontaires et la réintégration afin de contribuer à la création d'un environnement sûr et stable propice au retour à la normale au Darfour.

Réalisation escomptées

Indicateurs de succès

2.1 Instauration d'un climat de stabilité et de sécurité au Darfour

2.1.1 Diminution du nombre de décès de civils résultant du conflit intercommunautaire (interethnique ou intertribal) (2013/14 : 1 059; 2014/15 : 1 200; 2015/16 : 800)

2.1.2 Diminution du nombre de décès de civils résultant du conflit armé entre les parties (2013/14 : 120; 2014/15 : 120; 2015/16 : 80)

2.1.3 Diminution du nombre d'actes criminels/de troubles à l'ordre public dans les camps de déplacés et de réfugiés (2013/14 : 854; 2014/15 : 827; 2015/16 : 500)

2.1.4 Augmentation du nombre de policiers soudanais formés à la prévention du crime, au signalement des infractions et à la conduite des enquêtes (2013/14 : 2 079; 2014/15 : 3 600; 2015/16 : 3 700)

2.1.5 Augmentation du nombre de services chargés des cas de violence sexuelle et sexiste, de groupes de protection de l'enfance et de groupes de protection des femmes au sein de la police soudanaise. (2013/14 : 7; 2014/15 : 8; 2015/16 : 9)

2.1.6 Diminution du nombre d'accidents causés par des engins non explosés (2013/14 : 20; 2014/15 : 15; 2015/16 : 10)

2.1.7 Amélioration des installations de stockage des armes et des munitions au Darfour (2013/14 : 0; 2014/15 : 5; 2015/16 : 10)

Produits

- Organisation de réunions bimensuelles, pour le Président de la Commission du cessez-le-feu et les sous-commissions du cessez-le-feu au niveau sectoriel, sur les questions relatives aux violations des accords de paix conclus, au redéploiement des forces et aux mesures de sécurité, afin de régler les différends entre les parties signataires et d'identifier les questions à signaler à la Commission mixte
- Organisation de réunions trimestrielles avec la Commission du cessez-le-feu afin de donner des conseils sur les dispositions relatives au genre et aux femmes du Document de Doha pour la paix au Darfour et d'en suivre la mise en œuvre
- Organisation de six réunions avec les parties au conflit, y compris le Gouvernement soudanais et les groupes armés, afin de mieux intégrer les préoccupations concernant les enfants aux processus de paix, aux accords de paix et aux phases de relèvement et de reconstruction à l'issue du conflit, conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité sur les enfants et les conflits armés
- Fourniture continue d'informations à l'équipe de pays des Nations Unies, à l'équipe de pays pour l'action humanitaire du Comité permanent interorganisations et à l'Autorité régionale pour le Darfour sur les activités et priorités de l'Opération en matière de protection des civils, en tenant compte des analyses et priorités des acteurs de la protection humanitaire et du secteur de la protection; participation aux réunions des commissions spéciales avec les donateurs sur les questions humanitaires et les interventions aux fins du relèvement rapide du Darfour
- Coprésidence du groupe de travail thématique sur la protection des civils afin de soutenir le cadre stratégique intégré d'appui de l'ensemble du système des Nations Unies au Document de Doha et contrôle de la mise en œuvre des projets conjoints avec l'équipe de pays
- Un total de 256 200 jours-homme fournis par quatre réserves de la force ou des secteurs de la taille d'une compagnie, prêtes à intervenir dans l'ensemble de la zone de mission (175 soldats par compagnie à raison de quatre compagnies, pendant 366 jours)
- Un total de 74 664 jours-homme fournis par la compagnie de quartier général pour garantir la sécurité statique, les commis aux écritures et les opérateurs radio du quartier général de l'Opération (132 soldats par jour pendant 366 jours), ainsi que les escortes pour le personnel de direction et les visiteurs importants (12 soldats par équipe à raison de six équipes, pendant 366 jours)
- Un total de 1 679 940 jours-homme de patrouilles mobiles et à pied pour garantir la sécurité et la protection des civils, suivre et surveiller les zones de conflit intense et vérifier les positions, les effectifs et les mouvements de toutes les forces engagées dans le conflit au Darfour, et pour garantir la sécurité des observateurs militaires dans 34 bases d'opérations (45 soldats par patrouille à raison de trois patrouilles par base d'opérations, pendant 366 jours pour chaque base d'opérations)
- Un total de 933 300 jours-homme pour garantir la sécurité statique, le commandement et le contrôle, ainsi que l'appui logistique pour 34 bases d'opérations (75 soldats pendant 366 jours pour chaque base d'opérations)
- Un total de 3 840 heures de soutien aérien pour fournir rapidement une protection très mobile dans les zones à haut risque, ou dont l'accès par voie terrestre est difficile, pour appuyer les hélicoptères de transport civils et militaires et les convois terrestres, et pour effectuer des patrouilles, des missions de reconnaissance et de contrôle (huit hélicoptères militaires polyvalents à raison de 40 heures par hélicoptère et par mois durant 12 mois)
- Un total de 245 952 jours-homme de protection des convois opérationnels, logistiques et humanitaires (56 hommes par convoi à raison de 12 convois par jour pendant 366 jours)
- Un total de 13 542 jours-homme consacrés aux activités de liaison avec les autorités nationales et locales, d'autres parties, les chefs tribaux et les communautés locales pour résoudre les problèmes liés au conflit (37 attachés de liaison pendant 366 jours)

- Un total de 183 000 jours-homme dans cinq bases d'opérations temporaires (une dans chaque secteur) pour sécuriser des zones en vue d'activités opérationnelles spécifiques, y compris l'installation d'antennes et de centres logistiques et de distribution, ainsi que des points de collecte et de stockage d'armes (20 hommes par centre, un centre dans chaque base d'opérations temporaires, pendant 366 jours, à raison de cinq bases d'opérations temporaires)
- Un total de 456 768 jours-homme d'unités de police constituées pour effectuer des patrouilles pour assurer la protection des déplacés (96 hommes par unité de police constituée à raison de 13 unités pendant 366 jours)
- Un total de 265 716 jours-homme d'unités de police constituées pour effectuer des patrouilles pour assurer la protection des déplacés, notamment par l'organisation d'activités de police de proximité dans l'ensemble du Darfour (6 policiers par patrouille à raison de 121 patrouilles par jour pendant 366 jours), dans 36 base d'opérations
- Un total de 80 stage de formation à l'intention de 3 600 bénévoles affectés à la police de proximité dans les camps de déplacés pour aider la police soudanaise à faire respecter l'ordre dans les cinq États du Darfour, dont 40 stages sur la police de proximité à l'intention de 1 800 bénévoles et 40 autres portant sur les droits de l'homme et la violence sexuelle et sexuelle à l'intention de 1 800 bénévoles (80 stages à raison de 45 volontaires par stage sur des questions relatives à la police de proximité)
- Intervention d'urgence et neutralisation de 30 engins explosifs dans des zones contaminées connues (zones pouvant présenter des risques) au Darfour
- Éducation aux risques que constituent les restes de guerre explosifs, les armes de petit calibre et les armes légères pour un million de personnes dans les cinq États du Darfour
- Organisation de quatre ateliers de renforcement des capacités à l'intention du personnel du Centre national de lutte antimines
- Formation de 20 membres du personnel des autorités nationales compétentes aux Directives techniques internationales sur les munitions et aux Normes internationales sur le contrôle des armes légères
- Remise en état de dix locaux de la police soudanaise qui serviront de modèles au Gouvernement soudanais pour tous les États du Darfour

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.2 Instauration d'un climat de sécurité durable permettant l'acheminement de l'aide humanitaire et la restauration des moyens d'existence

2.2.1 Amélioration de l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones dont l'accès est restreint ou intermittent (2013/14 : 40 villages; 2014/15 : 50 villages; 2015/16 : 60 villages)

Produits

- Fourniture de services de sécurité à l'équipe de pays des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales internationales et nationales et aux organismes humanitaires dans toute la zone de la mission, ainsi qu'aux organisations associées à la reconstruction et au développement, et notamment de services de protection, d'informations sur les questions de sécurité et d'aide en cas d'évacuation
- Organisation de 60 exercices de formation de militaires, de policiers et de civils à la protection des civils et aux principes humanitaires afin de mieux servir et soutenir la population du Darfour
- Mise en œuvre de dix projets à effet rapide et du projet de renforcement des capacités et de consolidation de la paix au Darfour pour soutenir le relèvement rapide grâce aux services fournis aux communautés touchées par le conflit et aux communautés nomades

- Fermeture de six bases d'opérations et redéploiement des soldats vers des camps ou bases d'opérations nouveaux ou existants
- Création de trois nouvelles bases d'opérations dans des zones à haut risque déterminées et des zones de tension potentielles dans la zone d'opérations

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.3 Les civils du Darfour n'ont plus à craindre d'attaque ni de manœuvre de harcèlement; les déplacés et les réfugiés retournent volontairement chez eux ou se réinstallent dans des lieux où leur sûreté et leur sécurité sont garanties.

2.3.1 Diminution du nombre de situations signalées comme compromettant la sécurité des civils (2013/14 : 1 000; 2014/15 : 800; 2015/16 : 400)

2.3.2 Nombre de déplacés et de réfugiés qui quittent volontairement les camps pour rentrer chez eux ou se réinstaller ailleurs (2013/14 : 36 406; 2014/15 : 200 000; 2015/16 : 300 000)

Produits

- Renforcement des dispositifs d'alerte rapide par l'accélération de l'identification et du signalement pour protéger les civils en danger imminent.
- Organisation de réunions mensuelles du Groupe mixte chargé de la protection et participation aux réunions mensuelles du Groupe sectoriel de la protection au Darfour consacrées aux menaces contre la sécurité des civils, aux questions relatives à leur protection et à l'accès humanitaire
- Coordination de 300 missions interinstitutions d'évaluation sur le terrain et participation à ces missions, notamment aux patrouilles de renforcement de la confiance et de surveillance, afin de déterminer la situation en matière de protection dans les zones de retour
- Prestation de conseils aux autorités nationales, aux organismes des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales à l'occasion des réunions mensuelles des groupes de travail sur le rapatriement et la réinsertion consacrées aux besoins des rapatriés en matière de protection ainsi qu'aux priorités à définir

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.4 Promotion et protection des droits de l'homme au Darfour

2.4.1 Diminution du nombre de violations signalées des droits de l'homme (2013/14 : 486; 2014/15 : 300; 2015/16 : 200)

2.4.2 Fonctionnement efficace de la Commission nationale des droits de l'homme et création de sous-commissions aux droits de l'homme pour le Darfour, comme prévu dans le Document de Doha pour la paix au Darfour (2013/14 : travaux préparatoires pour le plan d'action de la Commission nationale des droits de l'homme; 2014/15 : la Commission est créée et entièrement opérationnelle; la stratégie de renforcement des capacités est achevée et approuvée; 2015/16 : le plan concernant une sous-division de la Commission nationale des droits de l'homme au Darfour doit être finalisé).

2.4.3 Augmentation du nombre d'affaires de violence sexuelle et sexiste jugées par les tribunaux (2013/14 : 5; 2014/15 : 10; 2015/16 : 15)

Produits

- Prestation de conseils et soutien au Conseil consultatif du Gouvernement pour les droits de l'homme au Darfour, lors d'un atelier sur le cadre commun de coopération en matière de droits de l'homme; d'une réunion du Groupe de concertation sur les droits de l'homme au Darfour avec le Gouvernement soudanais, le Conseil consultatif pour les droits de l'homme au Darfour, la Commission nationale des droits de l'homme, la communauté diplomatique, les organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile; et de huit réunions des sous-groupes des États chargés des droits de l'homme au niveau local afin de traiter des principaux problèmes dans ce domaine
- Prestation de conseils et soutien à la Commission nationale des droits de l'homme à l'occasion de deux sessions de formation et de six réunions sur la mise en œuvre efficace de son mandat de protection des droits de l'homme
- Prestation de conseils aux comités des États lors de 12 réunions et de quatre ateliers sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, l'exécution de leurs programmes de travail, les stratégies de prévention, les mesures à prendre pour lutter contre la violence sexuelle et sexiste et le développement des institutions
- Prestation de conseils à la Commission parlementaire des droits de l'homme et aux assemblées des États du Darfour, dans le cadre de 15 réunions et de cinq ateliers consacrés à la mise en conformité de la législation en vigueur avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme
- Organisation de 100 visites sur le terrain pour évaluer la situation des droits de l'homme et en rendre compte, dont 60 visites de suivi et d'établissement des faits là où des violations auraient été signalées et auprès des collectivités locales, et 40 visites de suivi auprès des autorités locales concernées afin de constater les mesures prises et les progrès enregistrés
- Prestation de conseils et d'assistance technique au Gouvernement soudanais, dans le cadre de 50 missions de contrôle judiciaire, afin de renforcer ses capacités pour lui donner les moyens d'offrir réparation aux victimes de violations des droits de l'homme et de lutter contre l'impunité au Darfour
- Prestation de conseils techniques à la Commission d'aide humanitaire, aux ministères de tutelle et aux déplacés, dans le cadre de dix ateliers et de 50 réunions sur la situation des droits de l'homme des déplacés, notamment celle des groupes vulnérables, les questions relatives à la violence sexuelle et sexiste, et le retour volontaire dans la dignité et en toute sécurité des déplacés vers leur lieu d'origine ou tout autre lieu de leur choix
- Organisation de cinq campagnes de sensibilisation des communautés par secteur, soit un total de 25 activités sur les droits de l'homme (une à l'occasion de la Journée internationale de la femme, une à l'occasion des 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste, une à l'occasion de la Journée des droits de l'homme en Afrique, une à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées et une à l'occasion de la Journée des droits de l'homme)
- Assistance technique aux parties prenantes au Document de Doha pour la paix au Darfour et à tout autre accord ultérieur dans le cadre de dix ateliers et de 25 réunions sur la mise en œuvre des dispositions de ces accords relatives aux droits de l'homme et à la justice transitionnelle
- Assistance technique au Groupe de concertation sur la justice transitionnelle au Darfour dans le cadre de deux ateliers, le but étant de donner au Groupe les moyens de lutter contre l'impunité, de promouvoir la réconciliation, de mieux faire connaître les droits de l'homme et de renforcer les compétences et les capacités des principales parties prenantes
- Organisation, à l'intention des procureurs, juges, professionnels de santé, membres des forces armées soudanaises, responsables de l'application des lois, membres des mouvements armés et représentants des mécanismes ruraux/traditionnels, de 18 stages de formation à l'administration de la justice (y compris les questions liées à l'impunité et à l'administration pénitentiaire), aux normes internationales en matière de droits de l'homme et à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants

- Mise en œuvre de quatre projets à effet rapide pour promouvoir les droits de l'homme dans le cadre des systèmes éducatif et judiciaire formels
- Réédition de 10 000 supports pédagogiques, 1 800 affiches, 100 tableaux illustrés et 1 000 sacs imprimés en vue de sensibiliser les collectivités locales aux instruments nationaux et internationaux des droits de l'homme
- Consultation et coordination avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, l'Union africaine et les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales sur les questions relevant du plaidoyer en matière de droits de l'homme

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.5 Élimination progressive des atteintes graves portées aux droits de l'enfant par les parties au conflit.

2.5.1 Nombre de plans d'action élaborés, signés et mis en œuvre par les parties au conflit pour mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats et à d'autres atteintes graves aux droits de l'enfant (2013/14 : 6; 2014/15 : 7, 2015/16 : 3)

2.5.2 Hausse du nombre de comités de protection de l'enfance au niveau communautaire formés aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance afin d'améliorer le signalement et la prévention des violations graves des droits de l'enfant, ainsi que les interventions, le cas échéant (2013/14 : 15; 2014/15 : 20, 2015/16 : 25)

2.5.3 Hausse du nombre de parties au conflit formées aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance afin de mieux les sensibiliser aux six violations graves des droits de l'enfant et du droit international y relatif. (2013/14 : 3; 2014/15 : 3; 2015/16 : 4)

Produits

- Ouverture d'un dialogue avec les parties au conflit en vue de les amener à s'engager à adopter des plans d'action visant à mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats et aux autres atteintes aux droits de l'enfant, en application des résolutions 1539 (2004), 1612 (2005), 1882 (2009), 1998 (2011) et 2068 (2012) du Conseil de sécurité
- Organisation de six réunions avec les dirigeants des parties au conflit en vue de négocier l'élaboration et l'application de plans d'action et de fournir conseils et appui en la matière
- Organisation de 40 séances de formation aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance à l'intention d'au moins 2 000 acteurs nationaux de la protection de l'enfance (membres d'organisations de la société civile, bénévoles de la police de proximité, institutions publiques soudanaises et comités et interlocuteurs reconnus dans le domaine)
- Organisation de quatre séances de formation sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance à l'intention des parties au conflit afin qu'elles aient davantage conscience des actes constitutifs de violation des droits de l'enfant et de renforcer leurs moyens d'action ainsi que de les informer des mécanismes de surveillance et de communication de l'information à cet égard
- Quatre rapports sur l'institutionnalisation et le renforcement des capacités et quatre rapports sur les violations graves des droits de l'enfant soumis au Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés et au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé

- Organisation de 160 missions d'observation dans les localités et les camps de déplacés afin de vérifier les allégations graves de violations des droits de l'enfant et d'y donner suite
- Organisation des réunions mensuelles du groupe de travail du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur le sort des enfants en temps de conflit armé afin de donner suite aux violations des droits de l'enfant, de les vérifier, de réunir des éléments de preuve et d'intervenir

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.6 Renforcement des capacités des institutions locales en matière de lutte contre l'impunité et amélioration de l'accès à la justice pour les personnes touchées par la guerre, notamment les femmes et les enfants.

2.6.1 Augmentation de la part de décisions judiciaires, notamment de celles du Tribunal spécial pour les crimes au Darfour, conformes aux normes internationales (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 40 %; 2015/16 : 60 %)

2.6.2 Augmentation du nombre de victimes ayant bénéficié d'une aide pour accéder à la justice par le biais des mécanismes de justice transitionnelle (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 50; 2015/16 : 150)

2.6.3 Augmentation du nombre de victimes ayant accès à des services d'aide juridictionnelle (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 50; 2015/16 : 150)

2.6.4 Hausse du nombre de détenus ayant accès à des services d'aide juridictionnelle (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 100; 2015/16 : 200)

Produits

- Appui au respect des normes internationales relatives à l'administration de la justice et suivi et établissement d'un rapport sur 100 procès pénaux dans les tribunaux de l'ensemble du Darfour
- Organisation d'un séminaire avec la Commission Justice, vérité et réconciliation créée en vertu du Document de Doha pour la paix au Darfour sur des études comparatives établies avec d'autres pays sortant d'un conflit
- Organisation de six ateliers de renforcement des capacités des systèmes de justice transitionnelle.
- Organisation de 30 journées consacrées à l'aide juridictionnelle pour faciliter les échanges entre les victimes et les prestataires d'aide juridictionnelle, dans les cinq États, afin qu'elles puissent bénéficier d'une aide judiciaire
- Organisation de six journées consacrées à l'aide juridictionnelle pour faciliter les échanges entre les détenus de six prisons et les prestataires d'aide juridictionnelle afin qu'ils puissent bénéficier d'une aide judiciaire

Facteurs externes : Les pays fournisseurs de contingents ou d'effectifs de police les maintiennent à leurs niveaux actuels et fournissent le reste des moyens approuvés par le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine; entière coopération de la police soudanaise; les gouvernements des pays voisins préservent l'intégrité de leurs frontières avec la République du Soudan; les parties signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour s'acquittent de leurs engagements concernant la mise en place des arrangements de sécurité définitifs au Darfour; les donateurs apportent un soutien financier au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration; les conditions de sécurité sont propices à la mise en œuvre d'activités de réinsertion; les décès et le déplacement de civils peuvent être causés par des facteurs et éléments complexes dépassant les conflits intertribaux, y compris les affrontements entre le Gouvernement soudanais et les factions armées, et les dynamiques politiques; les différentes parties (intercommunautaires) sont prêtes à conclure un accord de cessation des hostilités et le Gouvernement soudanais est prêt à soutenir un tel accord; des moyens financiers sont disponibles pour faciliter les déplacements entrepris par les parties pour diffuser un message de paix dans les différentes communautés du Darfour ainsi que la logistique afférente à ces déplacements.

Les donateurs bilatéraux et multilatéraux accordent des financements extrabudgétaires aux fins des activités de secours et de relèvement. Les parties au conflit mettent pleinement en œuvre les dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour et de tout autre accord ultérieur concernant l'accès humanitaire, l'aide humanitaire, la protection des civils, le relèvement rapide et le développement.

Le parlement national continue de mettre en œuvre des réformes législatives et d'adopter des lois conformes aux normes internationales relatives aux droits de l'homme; le fonctionnement de l'Autorité régionale pour le Darfour dépend largement du financement que lui octroie le Gouvernement, de ses obligations politiques et de la crédibilité des responsables; les donateurs apportent des financements pour appuyer l'état de droit, la gouvernance et les mesures de renforcement des capacités en matière de droits de l'homme; les donateurs apportent un financement suffisant et rapide dans les domaines de coopération convenus entre l'Opération et l'équipe de pays des Nations Unies.

Tableau 5
Ressources humaines : composante 2, protection des civils

<i>Catégorie</i>	Total
I. Observateurs militaires	
Effectif approuvé 2014/15	260
Effectif proposé 2015/16	147
Variation nette	(113)
II. Contingents	
Effectif approuvé 2014/15	15 940
Effectif proposé 2015/16	15 698
Variation nette	(242)
III. Police des Nations Unies	
Effectif approuvé 2014/15	2 310
Effectif proposé 2015/16	1 583
Variation nette	(727)
IV. Unités de police constituées	
Effectif approuvé 2014/15	2 380
Effectif proposé 2015/16	1 820
Variation nette	(560)
V. Personnel fourni par des gouvernements	
Effectif approuvé 2014/15	6
Effectif proposé 2015/16	6
Variation nette	–
Bureau du Commandant de la Force	
Postes approuvés 2014/15	8

VI. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a		Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile		Volontaires des Nations Unies		
Postes proposés 2015/16	1	1	–	–	2	4	4	–	8
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Division de la police									
Effectif approuvé 2014/15	–	2	13	2	1	18	–	–	18
Effectif proposé 2015/16	–	2	15	4	1	22	–	–	22
Variation nette	–	0	2	2	–	4	–	–	4
Section de la protection des civils									
Effectif approuvé 2014/15	–	1	6	10	1	18	18	–	36
Effectif proposé 2015/16	–	1	6	10	1	18	14	–	32
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(4)	–	(4)
Groupe de la protection de l'enfance									
Postes approuvés 2014/15	–	–	2	3	–	5	12	3	20
Postes proposés 2015/16	–	–	2	3	–	5	12	3	20
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe consultatif sur la problématique hommes-femmes									
Effectif approuvé 2014/15	–	–	2	4	1	7	16	–	23
Effectif proposé 2015/16	–	–	2	4	1	7	16	–	23
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des droits de l'homme									
Effectif approuvé 2014/15	–	1	10	23	1	35	47	10	92
Effectif proposé 2015/16	–	1	10	23	1	35	46	10	91
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Section des services consultatifs concernant l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire									
Effectif approuvé 2014/15	–	1	6	4	3	14	10	–	24
Effectif proposé 2015/16	–	1	6	4	3	14	10	–	24
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel, personnel civil									
Postes approuvés 2014/15	1	6	39	46	9	101	107	13	221
Postes proposés 2015/16	1	6	41	48	9	105	102	13	220
Variation nette	–	–	2	2	0	4	(5)	–	(1)

VI. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan des Nations Unies		Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile	Total partiel	Volontaires	
Total (I-VI)								
Effectif approuvé 2014/15								21 117
Effectif proposé 2015/16								19 474
Variation nette								(1 643)

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de quatre postes.

Personnel recruté sur le plan national : diminution de cinq postes.

79. Le tableau 6 ci-après récapitule les changements proposés pour la composante « protection des civils ».

Tableau 6
Changements proposés pour la composante « protection des civils »

Unité administrative	Changement proposé	Nombre de postes et emplois concernés	Répartition des postes et emplois concernés	Origine ou destination du transfert ou type de transformation
Division de la police	Création	1	1 P-4	
	Réaffectation	1	1 P-3	De l'équipe conjointe d'appui à la médiation au titre de la composante 1
	Transferts	2	1 P-4 and 1 P-3	Du Bureau de liaison de Khartoum au titre de la composante 1
Section de la protection des civils	Suppression	(4)	4 agents des services généraux recrutés sur le plan national	
Section des droits de l'homme	Suppression	(1)	Agent des services généraux recruté sur le plan national	
Total		(1)		

Division de la police

80. Il est proposé de transférer deux postes d'agent de police recruté sur le plan international (1 P-4 et 1 P-3) du Bureau de liaison de Khartoum à la Division de la police au titre de la composante 1 (Appui au processus de médiation) et de réaffecter un poste P-3 de l'équipe conjointe d'appui à la médiation et de créer un poste P-4 d'administrateur recruté sur le plan international au sein de la Division de la police pour le secteur Est.

81. Le titulaire du nouveau poste P-4 de commandant de secteur pour le bureau de la MINUAD dans le secteur Est sera chargé du commandement et du contrôle dans les domaines suivants : protection des civils, renforcement des capacités de la police soudanaise et mise en place de la police de proximité et assurera l'encadrement, la

gestion administrative, la coordination des activités de police et la promotion d'un environnement collaboratif avec la police soudanaise, les responsables locaux et d'autres parties prenantes afin d'améliorer la sécurité dans ce secteur. Le titulaire du poste P-3 transféré de l'équipe conjointe d'appui à la médiation remplirait la fonction de commandant de secteur adjoint dans le secteur Est et serait chargé de mener des études et de donner des conseils sur les plans opérationnels tactiques, ainsi que sur le suivi et la gestion des projets avec la police soudanaise.

Section de la protection des civils

82. Il est proposé de supprimer quatre postes d'agents des services généraux recrutés sur le plan national au sein de la Section de la protection des civils à compter du 31 décembre 2015, dans le cadre de la rationalisation des effectifs.

Section des droits de l'homme

83. Il est proposé de supprimer un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national au sein de la Section des droits de l'homme à compter du 31 décembre 2015, dans le cadre de la rationalisation des effectifs.

Composante 3 : appui au règlement des conflits communautaires par la médiation

84. La MINUAD, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, accordera une plus grande importance à la mise en œuvre de mesures destinées à s'attaquer aux causes profondes du conflit, en vue d'instaurer une paix durable. Les mécanismes locaux de règlement des différends jouent un rôle crucial à cet égard, notamment en ce qui concerne les conflits portant sur les ressources naturelles. L'Opération s'assurera en outre que les institutions mises en place en application des dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour, les mécanismes de justice transitionnelle, notamment la Commission nationale des droits de l'homme, le Tribunal pénal spécial sur les événements du Darfour et la Commission Vérité, justice et réconciliation disposent des ressources et de l'autonomie nécessaires pour s'acquitter de leur mandat.

85. L'Opération continuera d'appuyer les activités des autorités et des médiateurs locaux visant à renforcer les mécanismes traditionnels de règlement des conflits, y compris la réconciliation et le dialogue, dans le but de mettre fin d'urgence aux affrontements intertribaux et à la criminalité. La MINUAD renforcera les dispositifs d'alerte rapide afin de prévenir les différends locaux pouvant conduire à la violence. Cet objectif sera réalisé grâce à une collecte d'informations, une surveillance et une analyse continues et à l'organisation de forums offrant aux parties prenantes l'espace politique nécessaire pour exprimer leurs doléances de façon pacifique.

86. En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'Opération renforcera les capacités des parties prenantes darfouriennes, notamment des administrations autochtones, des agriculteurs et des nomades, des organisations de la société civile, des comités de paix locaux, des autorités locales, telles que l'Autorité régionale pour le Darfour, des personnes déplacées, des femmes et des jeunes, en matière de dialogue pacifique intercommunautaire et intertribal. Conformément à la Stratégie de développement du Darfour, l'Opération appuiera en outre les activités visant à augmenter la capacité de l'État et des autorités locales, notamment de l'Autorité régionale pour le Darfour, à gouverner de façon

responsable et à gérer efficacement les ressources naturelles. Elle appuiera et favorisera également le rôle vital et la participation pleine et effective des femmes, notamment des organisations de femmes, à toutes les étapes de la gestion des conflits et de la consolidation de la paix.

87. La MINUAD organisera des campagnes de paix et d'information, des négociations et des dialogues ciblés, ainsi que des conférences de réconciliation non seulement entre les parties au conflit mais également avec d'autres groupes, tribus, comités de paix locaux et administrations autochtones traditionnelles concernés, dans le but de promouvoir le règlement pacifique des conflits locaux, la reconstitution du tissu social et l'accès de tous aux ressources naturelles.

88. En l'absence d'un processus global de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) dans tout le Darfour, après la première phase de planification et de renforcement des capacités des interlocuteurs nationaux en matière de DDR, la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration de la MINUAD a progressivement recentré son action sur les communautés et les jeunes en situation de chômage chronique, susceptibles d'être recrutés par des groupes armés ou criminels. L'exercice de simulation de DDR effectué en octobre 2009, qui a rassemblé des parties prenantes des Nations Unies essentielles au DDR au Soudan, a mis en avant la complexité de la situation politique, sécuritaire et humanitaire au Darfour, laquelle n'était pas propice à un processus de DDR traditionnel et nécessitait donc des solutions innovantes. À partir de l'exercice budgétaire 2011/12, des projets locaux à forte intensité de main-d'œuvre ont donc été lancés afin de répondre aux besoins des jeunes à risque. Cette nouvelle approche concluante du processus de DDR reprend les objectifs stratégiques du processus traditionnel, qui consistent à appuyer le processus de paix, créer un espace politique et contribuer à un environnement sûr. Elle est conçue non pas pour remplacer, mais pour compléter le processus traditionnel.

89. La mise en œuvre d'un programme de DDR complet au Darfour est possible et souhaitable actuellement, mais cette perspective semble néanmoins lointaine. Des initiatives récentes de la part du Gouvernement soudanais, notamment le lancement d'un dialogue national ouvert à tous, montrent une volonté d'adopter une démarche plus large, à l'échelle du pays, vis-à-vis des groupes armés et du processus de DDR, qui ne peut être que partiellement intégrée au mandat de la MINUAD. Prenant note de cette situation, ainsi que du succès des mesures de stabilisation des communautés mises en œuvre par sa Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, la MINUAD reconnaissait, dans son examen mené en 2014 à la demande du Conseil de sécurité dans sa résolution 2173 (2014), que la stabilisation des communautés était devenue l'activité de base de la Section, qu'elle proposait de rebaptiser « Section de stabilisation des communautés ».

90. Si la Section de stabilisation des communautés continuera de surveiller et d'appuyer les futures initiatives de DDR pour le Darfour, elle s'attachera entre-temps à rationaliser l'emploi de ses ressources de façon à œuvrer pour la prévention du recrutement parmi les jeunes, la réduction de la violence au sein des communautés et une plus grande stabilité au niveau local, en axant son action sur quatre piliers : a) la sécurité des populations locales; b) le renforcement des capacités des institutions locales; c) la recherche de solutions durables pour les communautés à risque; et d) un meilleur accès aux services de bases dans les communautés à risque.

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

3.1 Médiation et règlement des conflits locaux

3.1.1 Diminution du nombre de conflits locaux ayant entraîné des violences (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 25)

3.1.2 Augmentation du nombre d'accords de cessation des hostilités ou d'accords de paix signés par les tribus en conflit au Darfour (2013/14 : 10; 2014/15 : 15; 2015/16 : 20)

Produits

- Organisation de réunions mensuelles avec les commissions foncières des États du Darfour sur l'utilisation des terres et le régime foncier, sur les droits fonciers traditionnels et historiques, comme le hawakeer, qui désigne les droits de propriété foncière traditionnels, et les couloirs de migration, et sur la gestion des ressources naturelles, dans le but de s'attaquer aux causes profondes du conflit au Darfour
- Organisation de 20 réunions d'information avec des agriculteurs et des éleveurs pour encourager la consultation et engager un dialogue visant à prévenir les affrontements, apaiser les tensions et régler les conflits en matière d'accès aux ressources naturelles et de gestion des ressources naturelles
- Animation de 15 dialogues entre groupes d'agriculteurs et d'éleveurs, en coordination avec les autorités locales, des ministères et l'Autorité régionale pour le Darfour, en vue d'atténuer les conflits et de promouvoir la coexistence pacifique
- Réunions mensuelles organisées avec les comités de paix et de réconciliation locaux en vue d'apaiser les conflits et de suivre la mise en œuvre des accords de paix et de cessation des hostilités signés à l'échelon local
- Organisation de 20 réunions de consultation avec les principaux acteurs et groupes concernés, en coordination avec l'Autorité régionale pour le Darfour, les autorités locales, l'administration autochtone et les chefs tribaux, en vue de préparer des conférences de réconciliation visant à faciliter la signature d'accords de paix au niveau local afin de résoudre les conflits intertribaux
- Organisation de 5 conférences axées sur le règlement des conflits et la réconciliation entre les tribus, en coordination avec l'Autorité régionale pour le Darfour, les autorités locales et les principaux responsables tribaux et communautaires, afin de faciliter la signature d'un accord de paix ou de cessation des hostilités au niveau local
- Lancement de 5 campagnes de sensibilisation afin de diffuser, notamment auprès des jeunes, des femmes et des personnes déplacées, la teneur des récents accords de paix signés à l'échelon local
- Organisation de 20 réunions avec des chefs communautaires, des représentants de l'administration autochtone, les autorités gouvernementales et l'Autorité régionale pour le Darfour pour suivre la mise en œuvre des accords de paix récemment signés au niveau local
- Réunions mensuelles avec la Commission Vérité, justice et réconciliation de l'Autorité régionale pour le Darfour pour la conseiller et l'aider à remédier aux causes profondes des conflits, de concert avec l'équipe de pays des Nations Unies, notamment en lui fournissant l'appui technique et logistique nécessaire

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

3.2 Stabilisation des communautés menacées du recrutement de leurs membres par des groupes armés ou criminels

3.2.1 Augmentation du nombre de membres de communautés et d'ex-combattants participant aux projets de réinsertion et de stabilisation des communautés (2013/14 : 6 000; 2014/15 : 7 000; 2015/16 : 8 000)

3.2.2 Augmentation du nombre de jeunes et de femmes participant à des programmes de création d'emplois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 500)

Produits

- Recensement réalisé et mis à jour sur la base d'un cycle semestriel des communautés, dans les 5 États du Darfour, particulièrement menacées du recrutement de leurs membres par des groupes armés ou criminels
- Élaboration et réalisation de 20 projets locaux à forte intensité de main-d'œuvre en vue de contribuer à la stabilité à l'échelle locale, dont 5 projets spécifiquement destinés à la création d'emplois, en coordination avec les autorités locales et régionales, les organismes des Nations Unies, les fonds et programmes, les organisations non gouvernementales et de la société civile et les chefs communautaires concernés
- Présidence de 10 réunions du groupement tactique interorganisations pour la stabilité des communautés visant à coordonner les activités des Nations Unies et d'autres partenaires, afin de stabiliser les communautés à risque au Darfour
- Représentation des Nations Unies et appui fonctionnel et logistique à 12 réunions avec la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour et d'autres autorités concernées, visant à fournir des orientations stratégiques et opérationnelles sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de réinsertion et de réintégration des ex-combattants dans les communautés, d'initiatives de maîtrise des armements auprès des civils et des communautés ou de mesures similaires, notamment des projets locaux à forte intensité de main-d'œuvre
- Renforcement de l'appui institutionnel à la stabilisation des communautés grâce à l'organisation d'ateliers ciblant les commissaires des localités, les administrations autochtones et d'autres acteurs institutionnels de niveau local, ayant pour thème la gestion de la réconciliation et de la consolidation de la paix et celle des armes légères et de petit calibre au niveau local
- Appui à la réinsertion fourni à 1 500 ex-combattants, notamment grâce à des projets locaux à forte intensité de main-d'œuvre

Facteurs externes : Les affrontements, les décès de civils et le déplacement peuvent être la conséquence de facteurs complexes qui ne sont pas nécessairement associés aux conflits intertribaux, tels que les affrontements entre le Gouvernement soudanais et les groupes rebelles ainsi que la dynamique politique; la volonté des parties intercommunautaires concernées de parvenir à un accord de cessation des hostilités ainsi que du Gouvernement de soutenir de telles interventions; et la dépendance à un soutien financier pour faciliter la logistique et les déplacements des parties afin de diffuser des messages de paix au niveau local dans tout le Darfour. Le fonctionnement et les opérations de l'Autorité régionale pour le Darfour sont en grande partie tributaires du financement et de l'appui du Gouvernement soudanais et de la crédibilité des personnes qu'elle nomme.

Tableau 7

Ressources humaines : composante 3 (appui au règlement des conflits communautaires par la médiation)

	Personnel recruté sur le plan international				Service mobile	Total partiel	Personnel recruté Volontaires sur le plan des Nations Unies		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2			national	Unies	
Section des affaires civiles									
Postes approuvés pour 2014/15	–	1	9	19	2	31	70	4	105

	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Personnel recruté sur le plan des Nations Unies		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Total partiel		Volontaires		
Postes proposés pour 2015/16	–	1	9	19	2	31	69	4	104
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Section de stabilisation des communautés (anciennement Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration)									
Postes approuvés pour 2014/15	–	1	1	5	1	8	6	5	19
Postes proposés pour 2015/16	–	1	1	5	1	8	6	5	19
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (appui au règlement des conflits communautaires par la médiation)									
Postes approuvés pour 2014/15	–	2	10	24	3	39	76	9	124
Postes proposés pour 2015/16	–	2	10	24	3	39	75	9	123
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 1 poste

91. Le tableau 8 ci-dessous récapitule les changements proposés pour la composante « appui au règlement des conflits communautaires par la médiation » :

Tableau 8
Changements proposés : appui au règlement des conflits communautaires par la médiation

Unité administrative	Changement proposé	Nombre de postes et emplois concernés	Répartition des postes et emplois concernés
Section des affaires civiles	Suppression	(1)	Administrateur recruté sur le plan national
Total		(1)	

Section des affaires civiles

92. Il est proposé de supprimer 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national à la Section des affaires civiles, avec effet au 31 décembre 2015, dans le cadre de la mise en œuvre de la rationalisation.

Composante 4

A. Appui

93. La composante appui englobe les activités de la Division de l'appui à la mission, de la Section de la sécurité et de la sûreté, de l'Équipe Déontologie et discipline, et du Groupe du VIH/sida de la MINUAD. Au cours de l'exercice

considéré, cette composante fournira des services logistiques, administratifs et de sécurité efficaces et efficients pour aider l'Opération à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants et en améliorant la qualité des services tout en réalisant des gains d'efficience. Elle appuiera le déploiement intégral des effectifs, soit 147 observateurs militaires, 15 698 soldats, 1 820 membres des unités de police constituées, et 1 583 policiers des Nations Unies ainsi que la mise en place du personnel civil, soit 948 fonctionnaires recrutés sur le plan international (non compris les 33 agents transférés ou réaffectés au Centre régional de services d'Entebbe), 2 286 agents recrutés sur le plan national (non compris les 71 agents transférés ou réaffectés au Centre) et 167 Volontaires des Nations Unies (dont 163 recrutés sur le plan international et quatre sur le plan national, emplois de temporaire inclus). Cet appui couvrira les domaines suivants : la mise en œuvre des programmes relatifs à la déontologie et à la discipline ainsi qu'au VIH/sida, la gestion du personnel, les services financiers, les soins de santé, l'entretien et la construction de bureaux et de logements, la mise en place et l'entretien des infrastructures informatiques et de communication, les opérations aériennes et les transports terrestres, l'approvisionnement et le ravitaillement, et la fourniture de services juridiques et de sécurité à l'échelle de l'Opération.

Réalisations escomptées
Indicateurs de succès

4.1 Efficience et efficacité accrues de l'appui fourni à l'Opération en matière de logistique, d'administration et de sécurité

4.1.1 Réduction du pourcentage d'engagements non réglés reportés de l'exercice précédent (2013/14 : 5 % ; 2014/15 : 3 % ; 2015/16 : 2 %)

4.1.2 Réduction du pourcentage des stocks de réserve (2013/14 : 12,5 % ; 2014/15 : 10 % ; 2015/16 : 8 %).

Produits
Amélioration des services

- Abaissement du plafond du coût par personne des rations, grâce à la diminution continue des acheminements par voie aérienne et à l'utilisation des effectifs stationnés à proximité des grands camps pour prendre livraison des vivres stockés dans les entrepôts, sans recourir à un prestataire
- Installation et mise en service de l'outil électronique de gestion des vivres afin d'en surveiller et d'en contrôler l'utilisation et d'en assurer la gestion
- Installation et mise en service d'un système électronique de gestion des carburants à tous les points de réception et de distribution afin de surveiller et de contrôler la consommation

Personnel militaire, personnel de police et personnel civil

- Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif de 15 698 soldats des contingents, 147 observateurs militaires, 1 583 policiers des Nations Unies et 1 820 agents des unités de police constituées
- Vérification, suivi et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome destiné aux soldats et agents des unités de police constituées
- Stockage et distribution aux soldats et aux agents des unités de police constituées de 12,5 tonnes de vivres, de 285 200 rations de combat et d'eau, dans 84 sites
- Administration d'un effectif de 3 401 membres du personnel civil, dont 948 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 2 286 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 167 Volontaires des Nations Unies

Installations et infrastructure

- Entretien de 34 sites et remise en état de 17 sites de soldats et de unités de police constituées et de 22 sites des unités de soutien, entretien et remise en état de 36 locaux utilisés par la Police des Nations Unies et de 42 locaux utilisés par le personnel civil dans 42 sites
- Construction de 3,5 km de route goudronnée pour relier le grand camp au terminal aéroportuaire d'El Geneina dans le cadre de la deuxième phase d'un plan pluriannuel de construction; mise en œuvre de la phase 2 du projet pluriannuel d'énergie solaire; forage de 10 puits artésiens; construction d'une décharge sanitaire et de 13 décharges contrôlées aux fins de l'élimination sans risque des déchets solides et construction d'un barrage en terre et/ou d'un *hafir* pour stocker l'eau des toits
- Services d'hygiène et d'assainissement pour tous les locaux, y compris évacuation des eaux usées et collecte et élimination des déchets
- Exploitation et maintenance de 292 stations d'épuration appartenant aux Nations Unies dans 48 sites
- Exploitation et entretien de 1 825 groupes électrogènes appartenant aux Nations Unies dans 48 sites
- Stockage et distribution de 40,1 millions de litres de carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes
- Entretien et remise en état de 35 km de route goudronnée, de 75 km de route gravillonnée et de 16 ponts
- Entretien de 4 aérodromes et de 37 aires d'atterrissage pour hélicoptères dans 42 sites

Transports terrestres

- Exploitation et entretien de 1 961 véhicules appartenant aux Nations Unies, dont 26 véhicules blindés, et de 861 articles d'atelier et équipements divers dans huit ateliers principaux et 29 ateliers de réparation répartis sur 34 sites
- Fourniture de 5,1 millions de litres de carburants et lubrifiants pour les transports terrestres
- Exploitation d'un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7, destiné au transport d'un effectif moyen de 3 800 membres du personnel des Nations Unies entre leur logement et la zone de la mission

Transports aériens

- Exploitation et entretien de 5 avions et de 21 hélicoptères, dont 4 appareils de type militaire à cargaison moyenne, sur 31 sites, dont 27 héliports et 4 aéroports (à Al-Fasher, Nyala, El Geneina, et Khartoum)
- Fourniture de 15,4 millions de litres de carburants et de lubrifiants pour les opérations aériennes

Communications

- Services d'appui et de maintenance d'un réseau satellitaire comprenant 4 stations terriennes pivot pour la téléphonie, la télécopie et la transmission d'images vidéo et de données
- Services d'appui et de maintenance pour 95 microterminaux VSAT, 168 centraux téléphoniques et 142 liaisons hertziennes
- Services d'appui et d'entretien pour 2 134 répéteurs-émetteurs à haute fréquence (HF) et 46 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence (UHF)
- Services d'appui et d'entretien pour une station de radiodiffusion FM dans un studio de production radiophonique

Informatique

- Services d'appui et d'entretien pour 353 serveurs, 4 194 ordinateurs de bureau, 2 633 ordinateurs portables, 981 imprimantes et 615 expéditeurs numériques dans 114 sites

- Services d'appui et d'entretien pour des réseaux locaux (LAN) et réseaux étendus (WAN) reliant 5 000 utilisateurs dans 114 sites
- Organisation de 100 sessions de formation sur le système d'information géographique, le système de positionnement universel et la lecture de cartes à l'intention de 1 500 membres du personnel militaire et civil
- Production de feuillets cartographiques à l'échelle 1/100 000 se rapportant à la zone de responsabilité de la MINUAD

Services médicaux

- Exploitation et entretien d'un hôpital de niveau III, de 2 dispensaires de niveau II, de 5 unités médicales de niveau I, et de 54 postes de soins d'urgence et de premiers soins dans 64 sites pour l'ensemble du personnel de la mission, le personnel d'autres entités des Nations Unies et la population civile locale en cas d'urgence
- Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour l'ensemble des sites des Nations Unies, notamment vers des hôpitaux de niveau IV dans 3 sites (au Caire, à Doubaï et à Nairobi)
- Exploitation et entretien de centres de consultations et de dépistage volontaires et confidentiels du VIH et réalisation de programmes de sensibilisation au VIH, y compris par l'échange d'informations entre collègues, à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission

Sécurité

- Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans l'ensemble de la zone de la mission
- Services de protection rapprochée assurés 24 heures sur 24 pour les responsables de la mission et les personnalités en visite
- Évaluation des conditions générales de sécurité dans toute la zone de la mission, y compris dans 274 logements
- Organisation de 3 437 séances d'information sur les questions de sécurité et les plans d'urgence pour l'ensemble du personnel de la mission
- Initiation à la sécurité, formation de base à la prévention des incendies et exercices d'évacuation en cas d'incendie à l'intention des nouveaux arrivants

Facteurs externes : Les fournisseurs et prestataires seront en mesure de fournir les biens et services commandés. Les conditions de sécurité permettront de circuler librement dans la zone de la mission. Aucune activité susceptible de contaminer ou recontaminer des zones déclarées sans mines ne devra avoir lieu.

Tableau 9

Ressources humaines : composante 4 (appui)

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Bureau du Directeur de l'appui à la mission									
Postes approuvés pour 2014/15	–	1	5	8	17	31	89	13	133
Postes proposés pour 2015/16	–	1	10	9	16	36	51	8	95
Variation nette	–	0	5	1	(1)	5	(38)	5	(38)
Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission									
Postes approuvés pour 2014/15	–	1	19	23	104	147	375	63	585
Postes proposés pour 2015/16	–	1	12	18	107	138	363	49	550

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Variation nette	–	–	(7)	(5)	3	(9)	(12)	(14)	(35)
Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)									
Postes approuvés pour 2014/15	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés pour 2015/16	–	–	2	6	8	16	18	–	34
Variation nette	–	–	2	6	8	16	18	–	34
Pilier Prestation de services (ancien Bureau des Opérations et services)									
Postes approuvés pour 2014/15		1	16	36	125	178	687	55	920
Postes proposés pour 2015/16		1	15	38	148	202	829	70	1 010
Variation nette	–	–	(1)	2	23	24	142	15	181
Postes de temporaire approuvés ^b pour 2014/15		–	–	3	15	18	80	–	98
Postes de temporaire proposés ^b pour 2015/16		–	–	3	15	18	80	–	98
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Prestation de services)									
Postes approuvés pour 2014/15	–	1	16	39	140	196	767	55	1 018
Postes proposés pour 2015/16	–	1	15	41	163	220	909	70	1 199
Variation nette	–	–	(1)	2	23	24	142	15	181
Gestion de la chaîne logistique									
Postes approuvés pour 2014/15		1	9	16	119	145	473	14	632
Postes proposés pour 2015/16		1	9	10	84	104	195	16	315
Variation nette	–	–	–	(6)	(35)	(41)	(278)	2	(317)
Mécanisme de coopération pour la sécurité du personnel et Section de la sécurité et de la sûreté									
Postes approuvés pour 2014/15			6	27	127	160	723		883
Postes proposés pour 2015/16			6	27	127	160	451		611
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(272)	–	(272)
Équipe Déontologie et discipline									
Postes approuvés ^b pour 2014/15	–		3	6	1	10	10		20
Postes proposés ^b pour 2015/16	–		3	6	1	10	10		20
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe du VIH/sida									
Postes approuvés pour 2014/15	–			1		1	6		7
Postes proposés pour 2015/16	–			1		1	6	–	7

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel du personnel civil									
Postes approuvés pour 2014/15	-	4	59	113	493	672	2 363	145	3 180
Postes proposés pour 2015/16	-	5	58	114	491	667	1 923	143	2 733
Variation nette	-	1	(1)	1	(2)	(5)	(440)	(2)	(447)
Total partiel du personnel civil									
Postes de temporaire approuvés ^b pour 2014/15	-	-	-	3	15	18	80	-	98
Postes de temporaire proposés ^b pour 2015/16	-	-	-	3	15	18	80	-	98
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Appui									
Postes approuvés pour 2014/15	-	4	59	119	508	690	2 443	145	3 278
Postes proposés pour 2015/16	-	4	58	117	506	685	2 003	143	2 831
Variation nette	-		(1)	(2)	(2)	(5)	(440)	(2)	(447)

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), à la rubrique Personnel civil.

Personnel recruté sur le plan international : diminution nette de 5 postes

Personnel recruté sur le plan national : diminution nette de 440 postes

Volontaires des Nations Unies : diminution nette de 2 postes

94. Dans le domaine de l'appui à la mission, le projet de budget de la MINUAD pour l'exercice 2015/16 reflète la poursuite du processus de rationalisation mené d'avril à octobre 2014 afin de mettre en place une structure organisationnelle et des voies hiérarchiques restructurées et souples pour faire face aux défis futurs liés à l'évolution de l'Opération et veiller à ce que la Division de l'appui à la mission s'aligne sur les principes de la Stratégie globale d'appui aux missions. Le tableau 10 ci-après récapitule les changements proposés en ce qui concerne la structure de la composante « appui » pour 2015/16.

Tableau 10

Récapitulatif des modifications apportées aux unités administratives dans le cadre de la réorganisation de la composante appui

Unité administrative	Changement proposé	Origine ou destination du transfert ou type de modification
Bureau du Directeur de l'appui à la mission		
Service des transports aériens	Aucun changement	

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de modification</i>
Section de la gestion des contrats	Restructuration	Origine : Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Section de la formation	Restructuration	Origine : Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Secteurs	Restructuration	Origine : Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
<i>Anciennes unités administratives</i>		
Groupe de la sécurité au travail	Restructuration/ changement d'appellation	Destination : Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe) en tant que Groupe de la santé et de la sécurité au travail
Commission d'enquête	Restructuration	Destination : Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement	Restructuration	Destination : Section du génie, relevant de la Prestation de services (ancien Pilier Opérations et services)
Groupe de la gestion des risques et de la mise aux normes	Restructuration	Destination : Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission		
Section des ressources humaines	Restructuration	Origine : Opérations et services
Section des conseils et des services sociaux à l'intention du personnel	Restructuration	Origine : Opérations et services
Programme des Volontaires des Nations Unies	Restructuration	Origine : Opérations et services
Centre d'appui à la mission, ancien Centre opérationnel de la chaîne logistique	Restructuration	Origine : Bureau du chef de la Gestion de la chaîne logistique
Section des finances et du budget	Création	Fusion de la Section des finances relevant du pilier Opérations et services et de la Section du budget relevant du Bureau du directeur adjoint de l'appui à la mission
Groupe de la gestion des conférences et de la traduction	Aucune modification	
Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications	Aucune modification	
Section de l'informatique	Création	Relevant du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
Section de l'informatique	Création	Relevant du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
Section des plans, des projets et de l'administration des technologies de l'information et des communications	Création	Relevant du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
Section des systèmes d'information géographique	Aucun changement	Relevant du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
<i>Anciennes unités administratives</i>		
Section des communications	Suppression	
Section des technologies de l'information	Suppression	
Section de la gestion des contrats	Restructuration	Destination : Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Section de la gestion du matériel	Restructuration	Destination : Gestion de la chaîne logistique
Section de la formation	Restructuration	Destination : Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives	Restructuration	Destination : Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de modification</i>
Secteurs	Restructuration	Destination : Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Groupe du Comité de contrôle du matériel et des réclamations	Restructuration	Destination : Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe) (nouvelle structure)		
Commission d'enquête	Restructuration	Origine : Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Groupe de la santé et de la sécurité au travail (ancien Groupe de la sécurité au travail)	Restructuration	Origine : Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives	Restructuration	Origine : Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Groupe de la gestion des risques et de la mise aux normes	Restructuration	Origine : Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Groupe du Comité de contrôle du matériel et des réclamations	Restructuration	Origine : Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Gestion de la chaîne logistique		
Section des services intégrés d'entreposage et de gestion du matériel appartenant aux contingents (ancienne Section des services centralisés d'entreposage, de réception et d'inspection, et de cession du matériel)	Nouvelle appellation	
Section du contrôle des mouvements	Aucun changement	
Section des achats	Restructuration	Origine : Opérations et services
Section de la planification des achats et des réquisitions	Création	Origine : Section des achats, Section du génie, Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, Section des services médicaux et de la sécurité sanitaire, et Section des approvisionnements
<i>Anciennes unités administratives</i>		
Section des transports aériens	Restructuration	Destination : Opérations et services
Section des transports	Restructuration	Destination : Pilier prestation de services
Centre d'appui à la mission, Bureau du Chef de la Gestion de la chaîne logistique	Restructuration	Destination : Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Pilier Prestation de services (ancien pilier Opérations et services)		
Section de la mobilité	Création	Fusion de la Section des transports aériens et de la Section des transports relevant de la Gestion de la chaîne logistique
Section des services médicaux et de la sécurité sanitaire	Aucun changement	
Section du génie	Aucun changement	
Section de l'approvisionnement	Changement d'appellation	Section des services d'appui vitaux
Section des achats	Restructuration	Destination : Gestion de la chaîne d'approvisionnement
<i>Anciennes unités administratives</i>		
Section des ressources humaines	Restructuration	Destination : Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de modification</i>
Section des conseils et des services sociaux à l'intention du personnel	Restructuration	Destination : Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Section des finances	Restructuration	Fusion avec la Section du budget relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission

Bureau du Directeur de l'appui à la mission

Personnel recruté sur le plan international : augmentation nette de 5 postes

Personnel recruté sur le plan national : diminution nette de 38 postes

Volontaires des Nations Unies : diminution nette de 5 postes

95. Le tableau 11 ci-après récapitule les changements qu'il est proposé d'apporter aux effectifs du Bureau du Directeur de l'appui à la mission

Tableau 11

Modification des effectifs du Bureau du Directeur de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Collaborateurs directs du Directeur adjoint de l'appui à la mission	Transferts	(2)	1 P-5 et un poste d'agent du Service mobile	Destination : Équipe des collaborateurs directs du fonctionnaire d'administration (hors classe)
Secteurs	Transferts	41	3 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 8 agents du Service mobile, 6 administrateurs recrutés sur le plan national et 21 agents des services généraux recrutés sur le plan national	Origine : Secteurs relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	Transfert	1	1 P-5	Origine : Section des conseils et des services sociaux à l'intention du personnel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	Transfert	1	1 P-5	Origine : Section de la gestion des contrats relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Section de la gestion des contrats	Transferts	9	1 P-4, 2 P-3, 4 agents du Service mobile et 2 agents des services généraux recrutés sur le plan national	Origine : Section de la gestion des contrats relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Section de la formation	Transferts	29	1 P-5, 3 P-3, 4 agents du Service mobile, 7 administrateurs recrutés sur le plan national, 6 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 8 Volontaires des Nations Unies	Origine : Section de la formation relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Groupe de la sécurité au travail	Transferts	(5)	1 P-3, 2 administrateurs recrutés sur le plan national et 2 agents des services généraux recrutés sur le plan national	Destination : Groupe de la santé et de la sécurité au travail relevant du Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Commission d'enquête	Transferts	(5)	1 P-3, 1 agent du Service mobile et 3 agents des services généraux recrutés sur le plan national	Destination : Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement	Transferts	(102)	1 P-4, 2 P-3, 14 agents du Service mobile, 3 administrateurs recrutés sur le plan national, 69 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 13 Volontaires des Nations Unies	Destination : Section du génie relevant du pilier Prestation de services
	Réaffectations	(3)	1 P-3, 1 agent du Service mobile et 1 administrateur recruté sur le plan national	Destination : Groupe de la santé et de la sécurité au travail relevant du Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
Groupe de la gestion des risques et de la mise aux normes	Réaffectations	(2)	1 P-4, 1 P-3	Destination : Groupe de la gestion des risques et de la mise aux normes relevant du Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
Total		(38)		

Secteurs

96. Il est proposé de transférer 43 postes du Bureau du Directeur adjoint de la Mission d'appui aux secteurs relevant du Bureau du Directeur de la Mission d'appui, dont 41 postes de l'ancien Bureau des secteurs (3 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 8 SM, 6 AN et 21 GN), 1 P-5 de la Section des conseils et des services sociaux à l'intention du personnel et 1 P-5 de la Section de la gestion des contrats.

Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission

Personnel recruté sur le plan international : diminution nette de 9 postes

Personnel recruté sur le plan national : diminution nette de 12 postes

Volontaires des Nations Unies : diminution nette de 14 postes

97. On trouvera dans le tableau 12 ci-dessous un récapitulatif des modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission.

Tableau 12

Changements proposés : Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Cabinet du Directeur adjoint de l'appui à la mission	Transfert	1	1 P-3	Origine : Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Section des ressources humaines	Transferts	64	1 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 22 postes d'agent du Service mobile, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 34 postes d'agent des services généraux	Origine : Section des ressources humaines (Opérations et services)
Section du soutien psychologique et matériel	Transferts	29	6 P-3, 3 postes d'agent du Service mobile, 10 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 8 postes d'agent des services généraux et 2 postes de Volontaire des Nations Unies	Origine : Section du soutien psychologique et matériel (Opérations et services)
	Réaffectation	1	1 P-4	Origine : Secteurs, Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Groupe du Programme des Volontaires des Nations Unies	Transferts	6	2 postes d'agent des services généraux et 4 postes de Volontaire des Nations Unies	Destination : Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Centre d'appui à la mission	Transferts	26	1 P-4, 1 P-3, 17 postes d'agent du Service mobile et 7 postes d'agent des services généraux	Origine : Bureau du Chef, Gestion de la chaîne d'approvisionnement
Section des finances et du budget (ancienne Section du budget)	Transferts	18	1 P-3, 7 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national et 9 postes d'agent des services généraux	Origine : ancienne Section des finances (Opérations et services)
Bureau du Chef, Technologies géospatiales, informatique et télécommunications	Transfert	(1)	1 P-3	Destination : Cabinet du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	Transfert	(9)	2 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux et 6 postes de Volontaire des Nations Unies	Destination: Section chargée des plans et projets relatifs aux technologies de l'information et des communications et de leur administration
	Transferts	(11)	11 postes d'agent des services généraux	Destination : Services informatiques
	Transferts	(6)	6 postes d'agent des services généraux	Destination : Section des services systèmes de survie (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
Section des communications	Transferts	(57)	1 P-4, 2 postes d'agent du Service mobile et 54 postes d'agent des services généraux	Destination : Services informatiques
	Réaffectations	(2)	1 poste d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent des services généraux	Destination : Section de la planification des acquisitions et des réquisitions (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
Section de l'informatique	Transferts	(7)	1 P-4, 6 postes d'agent du Service mobile	Destination : Section chargée des plans et projets relatifs aux technologies de l'information et des communications et de leur administration

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
	Transferts	(8)	4 postes d'agent du Service mobile et 4 postes de Volontaire des Nations Unies	Destination : Section de la sécurité des technologies de l'information et des communications
	Transferts	(78)	32 postes d'agent du Service mobile, 15 postes d'agent des services généraux et 31 postes de Volontaire des Nations Unies	Destination : Services informatiques
Section des systèmes d'information géographique	Suppressions	(6)	1 P-3, 1 P-2, 2 postes d'agent du Service mobile et 2 postes de Volontaire des Nations Unies	
Section de la sécurité des technologies de l'information et des communications	Transferts	8	4 postes d'agent du Service mobile et 4 postes de Volontaire des Nations Unies	Origine : Section de l'informatique
Section de la sécurité des technologies de l'information et des communications	Transferts	146	1 P-4, 34 postes d'agent du Service mobile, 80 postes d'agent des services généraux et 31 postes de Volontaire des Nations Unies	Origine : Bureau du Chef, Technologies géospatiales, informatique et télécommunications, Section des communications et Section de l'informatique
Section chargée des plans et projets relatifs aux technologies de l'information et des communications et de leur administration	Transferts	16	1 P-4, 8 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux et 6 postes de Volontaire des Nations Unies	Origine : Bureau du Chef, Technologies géospatiales, informatique et télécommunications et Section de l'informatique
Section de la gestion des marchés	Suppressions	(2)	2 postes d'agent des services généraux	
	Transfert	(1)	1 P-5	Destination : secteurs, Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	Transferts	(9)	1 P-4, 2 P-3, 4 postes d'agent du Service mobile et 2 postes d'agent des services généraux	Destination : Section de la gestion des marchés relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Section de la gestion du matériel	Transferts	(64)	1 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 22 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 23 postes d'agent des services généraux et 10 postes de Volontaire des Nations Unies	Destination : Section de la gestion intégrée du matériel/matériel appartenant aux contingents et des entrepôts (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
		(6)	1 P-3, 1 P-2, 2 postes d'agent du Service mobile et 2 postes d'agent des services généraux	Destination: Groupe du Comité de contrôle du matériel et des réclamations relevant du Bureau du Responsable du pôle administratif
Section de la formation	Transferts	(29)	1 P-5, 3 P-3, 4 postes d'agent du Service mobile, 7 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 6 postes d'agent des services généraux et 8 postes de Volontaires des Nations Unies	Destination : Section de la formation relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives	Transfert	(1)	1 P-4	Destination : Section du génie (prestation de services)

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
		(11)	3 postes d'agent du Service mobile et 8 postes d'agent des services généraux	Destination : Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives relevant du Bureau du Responsable du pôle administratif
Secteurs	Transferts	(41)	3 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 8 postes d'agent du Service mobile, 6 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 21 postes d'agent des services généraux	Destination : Secteurs, Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	Réaffectation	(1)	1 P-4	Destination: Section du soutien psychologique et matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Total		(35)		

98. Il est proposé de transférer au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission les Sections des ressources humaines et du soutien psychologique et matériel de l'ancien Bureau des opérations et services, et le Groupe du Programme des Volontaires des Nations Unies du Bureau du Directeur de l'appui à la mission. La Section de la gestion des marchés, la Section de la formation et l'ancien bureau des secteurs, qui relevaient auparavant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission, seraient transférés au Bureau du Directeur de l'appui à la mission; la Section de la gestion du matériel serait transférée à la gestion de la chaîne d'approvisionnement; et le Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives et le Groupe du Comité de contrôle du matériel et des réclamations relevant du Bureau du Responsable du pôle administratif seraient transférés au Bureau du Responsable du pôle administratif. Un poste P-3 serait transféré du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications au Cabinet du Directeur adjoint de l'appui à la mission.

Centre d'appui à la mission

99. Il est proposé de transférer le Centre d'appui à la mission au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission, avec un transfert de 26 postes depuis le Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (1 P-4, 1 P-3, 17 SM et 7 G).

Section des finances et du budget

100. L'ancienne Section du budget de la MINUAD sera complétée par des postes transférés de l'ancienne Section des finances (Opérations et services) pour constituer une Section des finances et du budget au sein du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission. Cette Section des finances et du budget sera dirigée par un chef à la classe P-5 et comptera 30 postes (1 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 10 SM, 1 AN et 14 G).

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

101. Il est proposé de restructurer le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications en supprimant l'ancienne Section des communications et l'ancienne Section de l'informatique, et en créant trois nouvelles sections: la Section de la sécurité des technologies de l'information et des communications (4 agents du Service mobile et 4 VNU), les Services informatiques (1 P-4, 34 SM, 80 G et 31 VNU) et la Section chargée des plans et projets relatifs aux technologies de l'information et des communications et de leur administration (1 P-4, 8 SM, 1 G et 6 VNU). Les trois nouvelles sections relèveront du Chef, Technologies géospatiales, informatique et télécommunications sous la houlette du Directeur adjoint de l'appui à la mission, aux côtés de la Section des systèmes d'information géographique déjà existante. Le Bureau du Chef, Technologies géospatiales, informatique et télécommunications comptera 2 postes pour l'exercice 2015/16 (1 P-5 et 1 SM).

Section des systèmes d'information géographique

102. Comme indiqué aux paragraphes 204 et 205 du rapport du Secrétaire général donnant un aperçu général du financement des opérations de maintien de la paix (A/68/731), il est proposé de centraliser les fonctions et capacités géospatiales actuellement exécutées dans les missions au sein du Centre de services mondial des Nations Unies afin de mettre à profit l'infrastructure et les effectifs en place : a) gestion des images par satellite et traitement générique; b) analyse de l'espace, du terrain, de l'environnement et des images; c) réalisation de relevés topographiques et cartographie; d) mise au point d'applications géospatiales grâce à une intégration plus harmonieuse avec la Division des technologies de l'information et des communications du Département de l'appui aux missions; et e) normalisation des modes de fonctionnement, des produits et des modèles de données. Des effectifs supplémentaires seraient certes nécessaires pour appuyer les nouvelles fonctions regroupées au sein du Centre de services mondial sur une période de deux ans, mais il est prévu d'amortir ces coûts de dotation en personnel par une baisse des ressources du système d'information géographique dans des missions sur le terrain. À cet égard, il est proposé de supprimer six postes au sein de la Section des systèmes d'information géographique de la MINUAD pour l'exercice 2015/16 (1 P-3, 1 P-2, 2 SM et 2 VNU).

Bureau du Responsable du pôle administratif

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 16 postes

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 18 postes

103. Il est proposé de créer un nouveau Bureau du Responsable du pôle administratif, en transférant la Commission d'enquête, le Groupe de l'hygiène et de la sécurité au travail et le Groupe de la gestion des risques et de la mise aux normes du Bureau du Directeur de l'appui à la mission au Bureau du Responsable du pôle administratif. Le Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives et le Groupe du Comité de contrôle du matériel et des réclamations seraient aussi transférés au Bureau du Responsable du pôle administratif depuis le Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission. Les changements correspondants au tableau d'effectifs sont récapitulés au tableau 13 ci-dessous.

Tableau 13

Changements proposés : Bureau du Responsable du pôle administratif

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Cabinet du Responsable du pôle administratif	Transferts	2	1 P-5 et 1 poste d'agent du Service mobile	Origine : Cabinet du Directeur de l'appui à la mission
Commission d'enquête	Transferts	5	1 P-3, 1 poste d'agent du Service mobile et 3 postes d'agent des services généraux	Origine : Commission d'enquête relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives	Transferts	11	3 postes d'agent du Service mobile et 8 postes d'agent des services généraux	Origine : Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Groupe de la gestion des risques et de la mise aux normes	Transferts	2	1 P-4 et 1 P-3	Origine : Groupe de la gestion des risques et de la mise aux normes relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Groupe du Comité de contrôle du matériel et des réclamations	Transferts	6	1 P-3, 1 P-2, 2 postes d'agent du Service mobile et 2 postes d'agent des services généraux	Origine : Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Groupe de l'hygiène et de la sécurité au travail	Transferts	5	1 P-3, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 2 postes d'agent des services généraux	Origine : Groupe de la sécurité au travail relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	Réaffectations	3	1 P-3, 1 poste d'agent du Service mobile et 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national	Origine : Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
Total		34		

Bureau des services (ancien Bureau des opérations et des services)

Personnel recruté sur le plan international : augmentation nette de 24 postes

Personnel recruté sur le plan national : augmentation nette de 142 postes

Volontaires des Nations Unies : augmentation nette de 5 postes

104. Il est proposé de transférer les Sections des ressources humaines, du soutien psychologique et matériel et des finances depuis l'ancien Bureau des opérations et services au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission. Les changements proposés pour le Bureau des services sont récapitulés dans le tableau 14 ci-dessous.

Tableau 14
Changements proposés : Services (anciennement Opérations et services)

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Section de la mobilité (nouvelle section)	Transferts	350	1 P-5, 2 P-4, 8 P-3, 5 P-2, 53 postes d'agent du Service mobile, 17 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 256 postes d'agent des services généraux et 8 postes de Volontaires des Nations Unies	Origine : Section de l'aviation et Section des transports (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
Section des services médicaux et de la sécurité sanitaire	Suppressions	(5)	5 postes d'agent des services généraux	
	Réaffectation	(1)	1 poste d'agent des services généraux	Destination : Section de la planification des acquisitions et des réquisitions (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
Section du génie	Suppressions	(21)	1 poste d'administrateur recruté sur le plan national et 20 postes d'agent des services généraux	
	Transferts	(102)	1 P-4, 2 P-3, 14 postes d'agent du Service mobile, 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 69 postes d'agent des services généraux et 13 postes de Volontaires des Nations Unies	Origine : Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	Transferts	(10)	10 postes d'agent des services généraux	Destination : Section des systèmes de survie (Services)
	Transfert	(1)	1 P-4	Origine : Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	Réaffectations	(2)	1 P-3 et 1 poste d'agent du Service mobile	Destination : Section de la planification des acquisitions et des réquisitions (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
Section des services systèmes de survie (ancienne Section des approvisionnements)	Suppressions	(102)	102 postes d'agent des services généraux	Origine : Section des approvisionnements (Opérations et services)
	Réaffectation	1	1 P-5	Origine : Section des services centralisés d'entreposage, de réception et d'inspection, et de cession du matériel (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	Réaffectation	(1)	1 P-4	Destination : Centre d'opérations conjoint (direction exécutive et gestion)

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
	Transferts	10	10 postes d'agent des services généraux	Origine : Section du génie (Opérations et services)
	Transferts	6	6 postes d'agent des services généraux	Origine : Bureau du Chef, Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	Transferts	6	6 postes d'agent des services généraux	Origine : Section des transports (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	Réaffectations	(2)	1 poste d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent des services généraux	Destination : Section de la planification des acquisitions et des réquisitions (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
Section des finances	Transferts	(18)	1 P-3, 7 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national et 9 postes d'agent des services généraux	Destination : Nouvelle Section des finances et du budget relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Section des achats	Transferts	(29)	1 P-5, 2 P-3, 8 postes d'agent du Service mobile et 18 postes d'agent du Service mobile recruté sur le plan national	Destination : Section des achats (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	Réaffectations	(4)	1 P-4, 2 postes d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent des services généraux	Destination : Section de la planification des acquisitions et des réquisitions (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
Section des ressources humaines	Transferts	(64)	1 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 22 postes d'agent du Service mobile, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 34 postes d'agent des services généraux	Destination : Section des ressources humaines relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Section du soutien psychologique et matériel	Transferts	(30)	1 P-5, 6 P-3, 3 postes d'agent du Service mobile, 10 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 8 postes d'agent des services généraux et 2 postes de Volontaire des Nations Unies	Destination : Section du soutien psychologique et matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Groupe du Programme des Volontaires des Nations Unies	Transferts	(6)	2 postes d'agent des services généraux et 4 postes de Volontaire des Nations Unies	Destination : Programme des Volontaires des Nations Unies relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Total		181		

Section de la mobilité

105. Il est proposé de créer une nouvelle Section de la mobilité, dirigée par un chef à la classe P-5, en regroupant l'ancienne Section de l'aviation, qui comptait 74 postes et emplois (1 P-4, 6 P-3, 5 P-2, 18 SM, 12 AN, 24 G et 8 VNU) et l'ancienne Section des transports, qui comptait 276 postes (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 35 SM, 5 AN et 232 G).

Section des services systèmes de survie

106. Il est proposé de rebaptiser la Section des approvisionnements « Section des services systèmes de survie » pour l'exercice 2015/16. Il est également proposé de supprimer au total 102 postes d'agent des services généraux au sein de la Section des services systèmes de survie à compter du 31 décembre 2015, et de transférer un poste d'administrateur recruté sur le plan national à la classe P-4 depuis l'ancienne Section des approvisionnements au Centre d'opérations conjoint (direction exécutive et gestion). Il est par ailleurs proposé de transférer à la Section des services systèmes de survie au total 10 postes d'agent des services généraux de la Section du génie (Opérations et services), 6 postes d'agent des services généraux du Bureau du Chef, Technologies géospatiales, informatique et télécommunications relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission, et 6 postes d'agent des services généraux relevant de la Section des transports (gestion de la chaîne d'approvisionnement). La Section des services systèmes de survie assumera la gestion des articles essentiels et des marchés relatifs au carburant et aux rations pour la Mission.

Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement

Personnel recruté sur le plan international : diminution nette de 41 postes

Personnel recruté sur le plan national : diminution nette de 278 postes

Volontaires des Nations Unies : augmentation nette de 2 postes

107. Les changements proposés pour le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement sont récapitulés dans le tableau 15 ci-dessous.

Tableau 15
Changements proposés : gestion de la chaîne d'approvisionnement

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Bureau du Chef, Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Transferts	(26)	1 P-4, 1 P-3, 17 postes d'agent du Service mobile et 7 postes d'agent des services généraux	Destination : Centre d'appui à la mission relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
Section de la gestion intégrée du matériel/matériel appartenant aux contingents et des entrepôts (anciennement Section des services	Transferts	64	1 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 22 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 23 postes d'agent des services généraux et 10 postes de Volontaire des Nations Unies	Origine : Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
centralisés d'entreposage, de réception et d'inspection, et de cession du matériel)	Réaffectation	(1)	1 P-5	Destination: Section des services systèmes de survie (Services)
Section du contrôle des mouvements	Suppression	(17)	17 postes d'agent des services généraux	
	Réaffectation	1	1 P-5	Origine : Section de l'aviation (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	Réaffectation	(1)	1 poste d'agent du Service mobile	Destination : Section de la planification des acquisitions et des réquisitions (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
Section des achats	Transferts	29	1 P-5, 2 P-3, 8 postes d'agent du Service mobile et 18 postes d'agent des services généraux	Origine : Section des achats (Opérations et services)
Section de la planification des acquisitions et des réquisitions	Réaffectations	2	1 poste d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent des services généraux	Origine : Section des communications relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	Réaffectations	1	1 poste d'agent des services généraux	Origine : Section des services médicaux et de la sécurité sanitaire relevant du Bureau des opérations et des services
	Réaffectations	2	1 P-3 et 1 poste d'agent du Service mobile	Origine : Section du génie (Opérations et services)
	Réaffectations	2	1 poste d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent des services généraux	Origine : Section des approvisionnements (Opérations et services)
	Réaffectations	4	1 P-4, 2 postes d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent des services généraux	Origine : Section des achats (Opérations et services)
	Réaffectation	1	1 poste d'agent du Service mobile	Origine : Section du contrôle des mouvements (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	Réaffectation	1	1 poste d'agent du Service mobile	Origine : Section de l'aviation (gestion de la chaîne d'approvisionnement)
	Section de l'aviation	Réaffectation	(1)	1 P-5
Transferts		(74)	1 P-4, 6 P-3, 5 P-2, 18 postes d'agent du Service mobile, 12 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 24 postes d'agent des services généraux et 8 postes de Volontaires des Nations Unies	Destination : Section de la mobilité (Services)

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Section des transports	Réaffectation	(1)	1 poste d'agent du Service mobile	1 poste d'agent du Service mobile
	Suppressions	(21)	21 postes d'agent des services généraux	
	Transferts	(6)	6 postes d'agent du Service mobile	Destination : Section systèmes de survie (Services)
	Transferts	(276)	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 35 postes d'agent du Service mobile, 5 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 232 postes d'agent des services généraux	Destination : Section systèmes de survie (Services)
Total		(317)		

108. Il est proposé de transférer au total 64 postes et emplois (1 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 22 SM, 1 AN, 23 G et 10 VNU) depuis l'ancienne Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission à la Section de la gestion intégrée du matériel/matériel appartenant aux contingents et des entrepôts (gestion de la chaîne d'approvisionnement). Il est aussi proposé de transférer à la gestion de la chaîne d'approvisionnement la Section des achats, qui compte 29 postes (1 P-5, 2 P-3, 8 SM et 18 G) depuis le Bureau des opérations et des services.

109. Il est proposé de transférer le Centre d'appui à la mission depuis le Bureau du Chef, gestion de la chaîne d'approvisionnement, au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission, soit 26 postes (1 P-4, 1 P-3, 17 SM et 7 G). Au total, 276 postes de l'ancienne Section des transports (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 35 SM, 5 AN et 232 G) et 74 postes et emplois de l'ancienne Section de l'aviation (1 P-4, 6 P-3, 5 P-2, 18 SM, 12 AN, 24 G et 8 VNU) seraient transférés de la gestion de la chaîne d'approvisionnement à la Section de la mobilité (Services). À cet égard, il est proposé de supprimer au total 21 postes d'agent des services généraux de l'ancienne Section des transports.

Section du contrôle des mouvements

110. Il est proposé de réaffecter le poste P-5 de Chef de l'ancienne Section de l'aviation à la Section du contrôle des mouvements. Dans le cadre de l'exercice de rationalisation, il est proposé de supprimer au total 17 postes d'agent des services généraux à la Section du contrôle des mouvements à compter du 31 décembre 2015.

Section de la planification des acquisitions et des demandes d'achat

111. Il est proposé de créer une Section de la planification des acquisitions et des demandes d'achat, en réaffectant 13 postes (1 P-4, 1 P-3, 7 SM et 4 GN) provenant d'autres éléments de la composante appui, à savoir la Section des communications, qui dépend du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission (1 SM et 1 GN), la Section des services médicaux et de la sécurité sanitaire (1 agent des services généraux recruté sur le plan national), la Section du génie (1 P-3 et 1 SM), l'ancienne Section des approvisionnements (1 SM et 1 GN) et l'ancienne Section

des achats (1 P-4, 2 SM et 1 GN), qui dépendent du Bureau des opérations et des services; ainsi que la Section du contrôle des mouvements (1 agent du Service mobile) et la Section des transports aériens (1 agent du Service mobile), qui dépendent du Service de la gestion de la chaîne logistique.

112. La Section de la planification des acquisitions et des demandes d'achat sera chargée de contrôler et de suivre l'ensemble de la chaîne logistique de l'Opération afin d'assurer en continu la distribution des biens et la prestation des services pour répondre aux besoins opérationnels. Elle collaborera étroitement avec les sections responsables des services d'entreposage, de la gestion du matériel des contingents et de la gestion des marchés, assurant le suivi de toutes les activités afin que la chaîne logistique fonctionne de manière efficace et rationnelle. Par ailleurs, la Section coordonnera l'appui à la mission avec toutes les parties prenantes, telles que les unités à comptabilité autonome intervenant dans la prestation de services, de sorte que les activités relatives à la budgétisation, aux demandes d'achat, au niveau des stocks requis, au prépositionnement, à la distribution des biens et à la prestation des services soient réalisées dans les meilleurs délais pour permettre à la mission de s'acquitter de son mandat. Elle fournira en temps voulu des comptes rendus synthétiques et exacts à toutes les parties prenantes, à savoir les hauts responsables, les unités à comptabilité autonome ou des clients extérieurs, sur l'état de la chaîne logistique de la MINUAD. Ces rapports permettront de prendre rapidement des décisions pour faire en sorte que la chaîne logistique soit interrompue le moins possible et assurer l'efficacité du réapprovisionnement et de la rationalisation des stocks et de leur niveau. En outre, plusieurs spécialistes apporteront une assistance à la planification à moyen et à long terme.

Section de la sécurité et de la sûreté

Personnel recruté sur le plan national : diminution nette de 272 postes

113. Le tableau 16 ci-dessous récapitule les changements qu'il est proposé d'apporter au personnel de la Section de la sécurité et de la sûreté :

Tableau 16

Changements proposés concernant le personnel : Section de la sécurité et de la sûreté

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
Section de la sûreté et de la sécurité	Suppression	(272)	272 agents des services généraux recrutés sur le plan national	
Total		(272)		

114. Il est proposé de supprimer 272 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national au sein de la Section de la sécurité et de la sûreté de la MINUAD, dans le contexte de la mise en œuvre du processus de rationalisation.

B. Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

115. Le cadre de budgétisation axée sur les résultats du Centre de services régional d'Entebbe présente les indicateurs de succès et les produits correspondant aux fonctions qui ont été transférées au Centre, à savoir la prestation de services en matière d'indemnités et de paiements, d'avantages et de prestations, d'établissement de rapports financiers et d'informatique et de communication au niveau régional ainsi que l'administration du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
5.1 Prestation aux missions clientes de services financiers efficaces et rationnels	<p>5.1.1 Règlement des factures des fournisseurs dans les 27 jours (2013/14 : 98 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)</p> <p>5.1.2 Obtention de remises pour paiement rapide de la part des fournisseurs (2013/14 : 92 %; 2014/15 : 100 %; 2015/16 : 100 %)</p> <p>5.1.3 Traitement des demandes d'indemnité du personnel (et saisie dans le système financier) dans les 21 jours ouvrables (2013/14 : 30 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 75 %)</p> <p>5.1.4 Versement des traitements du personnel avant la date limite mensuelle (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 100 %)</p> <p>5.1.5 Traitement des paiements autres que les émoluments dans les trois jours ouvrables suivant le traitement des paiements automatiques (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 85 %)</p> <p>5.1.6 Constance du taux de satisfaction des clients quant aux services financiers (paiement des indemnités, des factures et des traitements) (2013/14 : 42 %; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 80 %)</p>

Produits

- Règlement de 21 659 factures émanant des fournisseurs, dont 2 492 pour la MINUAD
- Versement de 58 285 indemnités au personnel, dont 14 070 pour la MINUAD

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
5.2 Prestation aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études	<p>5.2.1 Traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études (avances et indemnités) dans les 4 semaines (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 96 %)</p> <p>5.2.2 Renvoi des demandes d'indemnité pour frais d'études non règlementaires (avances et indemnités) dans les 14 jours (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)</p>

Produits

- Traitement de 6 126 demandes d'indemnité pour frais d'études (avances et indemnités), dont 1 818 pour la MINUAD

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

5.3 Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel en matière de voyages

5.3.1 Traitement des demandes de remboursement des frais de voyage dans les 14 jours (2013/14 : 64 % ; 2014/15 : 98 % ; 2015/16 : 98 %)

5.3.2 Délivrance des billets pour les voyages dans les 7 jours (2013/14 : 90 % ; 2014/15 : 98 % ; 2015/16 : 98 %)

5.3.3 Achat des billets au minimum 16 jours civils avant la date du voyage, comme prescrit (2013/14 : 36 % ; 2014/15 : 75 % ; 2015/16 : 75 %)

5.3.4 Constance du taux de satisfaction des clients quant aux services relatifs aux voyages et au remboursement des frais y afférents (2013/14 : 60 % ; 2014/15 : 90 % ; 2015/16 : 90 %)

Produits

- Délivrance de 16 386 billets d'avion, notamment à des membres du personnel civil et du personnel en tenue, dont 4 569 pour la MINUAD

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

5.4 Prestation aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour l'administration des arrivées et des départs

5.4.1 Administration de l'arrivée des membres du personnel recruté sur le plan international dans les deux jours (2013/14 : 86 % ; 2014/15 : 98 % ; 2015/16 : 98 %)

5.4.2 Administration de l'arrivée des Volontaires des Nations Unies dans les deux jours (2013/14 : 95 % ; 2014/15 : 98 % ; 2015/16 : 98 %)

5.4.3 Administration de l'arrivée du personnel en tenue dans les deux jours (2013/14 : 90 % ; 2014/15 : 98 % ; 2015/16 : 98 %)

5.4.4 Administration du départ des membres du personnel recruté sur le plan international en un jour (2013/14 : 20 % ; 2014/15 : 98 % ; 2015/16 : 98 %)

5.4.5 Administration du départ des Volontaires des Nations Unies en un jour (2013/14 : 5 % ; 2014/15 : 98 % ; 2015/16 : 98 %)

5.4.6 Administration du départ du personnel en tenue dans les trois jours (2013/14 : 13 % ; 2014/15 : 98 % ; 2015/16 : 98 %)

5.4.7 Constance du taux de satisfaction des clients quant à l'administration des arrivées et des départs (2013/14 : 45 %; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 75 %)

Produits

- Administration de l'arrivée et du départ de 1 337 membres du personnel civil, parmi lesquels des agents recrutés sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies, dont 342 pour la MINUAD
- Administration de l'arrivée et du départ de 2 004 agents en tenue, dont 1 014 pour la MINUAD

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

5.5 Prestation aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour la communication de l'information financière

5.5.1 Élaboration de rapports financiers mensuels (balance des comptes et états connexes) dans les 15 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)

5.5.2 Établissement d'états de rapprochement bancaire mensuels dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)

5.5.3 Traitement des bordereaux interservices reçus sur base mensuelle, comptabilisation de ceux-ci dans le grand livre et établissement de rapports en la matière dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)

Produits

- Établissement de rapports financiers mensuels conformes aux normes IPSAS (jusqu'au stade de la balance des comptes) pour 14 missions clientes, dont la MINUAD
- Établissement de 240 états de rapprochement bancaire mensuels pour 20 banques dépositaires de comptes des missions clientes, dont la MINUAD
- Traitement de 264 bordereaux interservices reçus sur base mensuelle et établissement de rapports en la matière pour 11 missions clientes, dont la MINUAD

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

5.6 Prestation aux missions clientes de services d'appui informatique efficaces et rationnels profitant également au Centre de services régional d'Entebbe

5.6.1 Envoi des factures téléphoniques aux utilisateurs finaux dans les sept jours suivant la réception du relevé d'appels vérifié par la mission cliente (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 97 %; 2015/16 : 97 %)

5.6.2 Maintien de la performance du réseau (2013/14 : sans objet; 2014/15 : taux de disponibilité mensuelle du réseau de 99 %; 2015/16 : 99 %)

5.6.3 Règlement des problèmes et réponse aux demandes de services en matière d'informatique et de communications à Entebbe dans les trois heures (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 100 %; 2015/16 : 100 %)

5.6.4 Règlement des problèmes en matière d'informatique et de communications à Entebbe dans les délais fixés selon le degré de priorité (critique : dans les 3 heures; élevé : dans les 6 heures; moyen : dans les 12 heures; faible : dans les 48 heures) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 98 %)

5.6.5 Réponse aux demandes de services en matière d'informatique et de communications dans les délais fixés selon le degré de priorité (critique : dans les 2 heures; élevé : dans les 4 heures; moyen : dans les 24 heures; faible : dans les 48 heures) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 97 %)

5.6.6 Constance du taux de satisfaction des clients quant aux services d'appui en matière d'informatique et de communications à l'échelle régionale (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 90 %)

Produits

- Vérification de la conformité de la mission aux normes de la Division de l'informatique et des communications
- Évaluation et mise en œuvre de trois projets régionaux alignés sur la stratégie de la Division de l'informatique et des communications en matière de centralisation, de mobilité et de réduction maximale de l'empreinte des missions clientes
- Mise en place d'un laboratoire d'innovations régional afin d'expérimenter et de proposer de nouveaux services d'appui en matière d'informatique et de communications
- Coordination d'initiatives écologiques régionales visant à stimuler sensiblement l'utilisation de sources d'énergie de substitution
- Mise au point de programmes de formation technique centralisés en matière d'informatique et de communications dans la région, notamment des cours sur les systèmes de transmission à l'intention des contingents, des activités de formation à l'entrée en fonctions pour le personnel civil, comprenant la distribution de matériel, et des cours sur la prise en main du réseau radio à ressources partagées
- Gestion effective de 27 147 comptes téléphoniques, dont 7 924 pour la MINUAD
- Développement et évaluation de la résilience opérationnelle à Entebbe

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

5.7 Prestation aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel en matière de transport dans la région

5.7.1 Augmentation du pourcentage des militaires et des agents de police présents dans la région qui bénéficient d'un appui en matière de transport (en coordination avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)

5.7.2 Optimisation de la capacité de transport de passagers et de marchandises/bagages à bord des vols organisés pour le transport des contingents ou du personnel de police (2013/14 : appareils remplis à 67 %; 2014/15 : 70 %; 2015/16 : 76 %)

5.7.3 Optimisation de la capacité de transport de passagers et de marchandises/bagages à bord des vols organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré (2013/14 : appareils remplis à 40 %; 2014/15 : 70 %; 2015/16 : 70 %)

5.7.4 Augmentation du taux de satisfaction des missions clientes quant aux services fournis en matière de transport (2013/14 : 69 %; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 83 %)

5.7.5 Augmentation du taux de satisfaction des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police quant aux services de relève du personnel fournis par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 80 %)

Produits

- Coordination de 638 vols organisés pour le transport des contingents et du personnel de police au moyen d'appareils de l'Organisation des Nations Unies affrétés pour de longues durées, dont 12 pour la MINUAD
- Transport de 22 348 militaires et membres du personnel de police, dont 420 pour la MINUAD
- Organisation de 99 vols d'urgence (ponctuels) pour le transport de personnalités, pour des évacuations pour raisons de sécurité et pour des vols dans la zone de missions opérant dans des pays africains extérieurs à la région, dont 10 pour la MINUAD
- Élaboration d'un contrat de service régional des aéronefs hors de la zone de la mission
- Coordination de 3 activités de formation technique en matière de transport régional

Facteurs externes

- Aucune panne de courant ou de système ne touche l'infrastructure de la Base d'appui d'Entebbe ou les liaisons louées de sociétés privées, et les systèmes nécessaires au traitement des demandes, notamment le système intégré de gestion, restent disponibles pendant les heures de travail.
- Le contrat de location des aéronefs n'est pas résilié et les appareils ne sont pas affectés à d'autres tâches prioritaires; des moyens aériens régionaux gérés par des missions clientes sont recensés et ces missions ont la priorité pour les utiliser.

Tableau 17

Ressources humaines : Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-3	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Équipe du Centre de services régional									
Postes déployés 2014/15		1	–	–	–	1	–	–	1
Postes proposés 2015/16		–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette		–	(1)	–	–	(1)	–	–	(1)

	Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA/SSG	D-2/D-3	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				Total partiel
Indemnité pour frais d'études									
Postes déployés 2014/15			–	–	2	2	1	–	3
Postes proposés 2015/16		–	–	–	2	2	1	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre régional de formation et de conférences									
Postes déployés 2014/15	–	–	–	–	1	1	2		3
Postes proposés 2015/16	–	–	–	–	1	1	2		3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements									
Postes déployés 2014/15	–	–	3	–	1	4	–	–	4
Postes proposés 2015/16	–	–	3	–	1	4	–	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Finances									
Postes déployés 2014/15	–	–	3	3	12	18	23	–	41
Postes proposés 2015/16	–	–	1	4	2	7	32	–	39
Variation nette	–	–	(2)	1	(10)	(11)	9	–	(2)
Ressources humaines									
Postes déployés 2014/15	–	–	2	4	21	27	22	–	49
Postes proposés 2015/16	–	–	2	5	6	13	31	–	44
Variation nette	–	–	–	1	(15)	(14)	9	–	(5)
Section de la technologie de l'information									
Postes déployés 2014/15	–	1	1	–	3	5	5	–	10
Postes proposés 2015/16	–	1	1	–	3	5	5	–	10
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Logistique									
Postes déployés 2014/15	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Postes proposés 2015/16	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total									
Postes déployés 2014/15	–	2	10	7	40	59	53	–	112
Postes proposés 2015/16	–	1	8	9	15	33	71	–	104
Variation nette	–	(1)	(2)	2	(25)	(26)	18	–	(8)

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Centre de services régional

Personnel recruté sur le plan international : diminution nette de 26 postes (suppression de 1 D-1, 2 P-4 et 25 postes d'agents du Service mobile, et création de 1 P-3 et 1 P-2)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 18 postes (création de 6 postes d'administrateur recruté sur le plan national et de 12 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national)

116. Comme indiqué dans l'additif au rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la stratégie globale d'appui aux missions (A/66/591/Add.1), plusieurs missions ont contribué à la dotation en personnel du Centre de services régional d'Entebbe. Les missions qui étaient alors clientes du Centre, à savoir la MINUSS, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et la MINUAD, ont suivi une approche plus pragmatique dans leurs contributions et ont veillé à ce que le Centre dispose d'effectifs supplémentaires pour assurer ses fonctions dès le début.

117. À présent que le Centre de services régional est pleinement opérationnel, il convient de veiller à ce que les missions clientes contribuent de manière équilibrée et équitable à sa dotation en effectifs et en ressources financières. Il est donc proposé de répartir les besoins en personnel du Centre entre toutes les grandes missions clientes, à savoir la MINUSS, la MONUSCO, la MINUAD, la FISNUA, le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), et d'exempter les plus petits bureaux qui ne disposent pas de personnel suffisant pour contribuer. Cette nouvelle répartition se fonde sur l'importante présence d'effectifs civils dans les grandes missions, en particulier de personnel de soutien.

118. Comme le montre le tableau 18 ci-dessous, la nouvelle répartition des effectifs a entraîné une modification des contributions des missions clientes au Centre de services régional, à la hausse ou à la baisse, à la fois en ce qui concerne le nombre de postes et leur classe. Dans les cas où une mission est amenée à fournir un poste de classe plus élevée qu'auparavant, celui-ci sera inscrit au budget de la mission en question pour 2015/16 et supprimé du tableau des effectifs de celle qui le fournissait lors de l'exercice précédent.

Tableau 18

Contributions à la dotation en effectifs du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), par mission cliente, 2015/16

	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	Total	<i>SM</i>	Total partielle	<i>AN</i>	<i>GN</i>	Total partielle	<i>VNU</i>	Total
MONUSCO	1	2	6	10	2	21	16	37	8	76	84	4	125
MINUAD	1	2	6	8	1	18	15	33	7	64	71	–	104
MINUSS	–	1	3	6	1	11	13	24	6	59	65	2	91
MINUSCA	–	–	1	1	1	3	2	5	4	35	39	–	44
UNSOA	–	–	–	1	–	1	1	2	3	8	11	–	13

	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	Total	<i>SM</i>	Total partielle	<i>AN</i>	<i>GN</i>	Total partielle	<i>VNU</i>	Total
FISNUA	–	–	–	–	–	–	–	–	2	7	9	–	9
Total	2	5	16	26	5	54	47	101	30	249	279	6	386

Abréviations : SM : Service mobile; MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine; AN : administrateur recruté sur le plan national; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national; VNU : Volontaire des Nations Unies; MONUSCO : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo; MINUAD : Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour; FISNUA : Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei; UNSOA : Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie.

119. Le tableau ci-dessous récapitule les changements qu'il est proposé d'apporter au personnel de la MINUAD au Centre de services régional d'Entebbe :

Tableau 19

Ressources humaines : Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

<i>Unité administrative</i>	<i>Changement proposé</i>	<i>Nombre de postes et emplois concernés</i>	<i>Répartition des postes et emplois concernés</i>
Centre de services régional	Suppression	(1)	1 D-1
Finance	Suppression	(12)	2 P-4, 10 agents du Service mobile
	Création	10	1 P-3, 2 administrateurs recrutés sur le plan national, 7 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Ressources humaines	Suppression	(15)	15 agents du Service mobile
	Création	10	1 P-2, 4 administrateurs recrutés sur le plan national, 5 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Total		(8)	

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.)

Catégorie	Dépenses ^a (2013/14) (1)	Montant alloué ^a (2014/15) (2)	Dépenses prévues (2015/16) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	12 970,4	9 378,9	6 850,1	(2 528,8)	(27,0)
Contingents	430 485,1	429 071,0	435 762,8	6 691,8	1,6
Police des Nations Unies	110 324,8	58 227,9	60 932,2	2 704,3	4,6
Unités de police constituées	68 455,3	62 733,4	59 980,9	(2 752,5)	(4,4)
Total partiel	622 235,6	559 411,2	563 526,0	4 114,8	0,7
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	217 233,7	195 389,7	194 111,5	(1 278,2)	(0,7)
Personnel recruté sur le plan national	65 077,9	60 499,4	71 705,2	11 205,8	18,5
Volontaires des Nations Unies	21 130,0	13 059,8	10 058,4	(3 001,4)	(23,0)
Personnel temporaire autre que pour les réunions	3 153,3	3 024,2	4 466,3	1 442,1	47,7
Personnel fourni par des gouvernements	513,4	331,9	326,3	(5,6)	(1,7)
Total partiel	307 108,4	272 305,0	280 667,7	8 362,7	3,1
Dépenses opérationnelles					
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	1 472,0	347,0	173,3	(173,7)	(50,1)
Voyages	6 491,7	5 119,5	5 120,0	0,5	0,0
Installations et infrastructures	78 367,3	91 733,2	96 179,2	4 446,0	4,8
Transports terrestres	17 384,0	16 600,4	12 456,5	(4 143,9)	(25,0)
Transports aériens	157 012,1	125 857,1	102 917,0	(22 940,1)	(18,2)
Transports maritimes ou fluviaux	164,3	—	—	—	—
Communications	15 473,0	25 613,3	25 850,3	237,0	0,9
Informatique	18 105,1	18 360,8	16 946,2	(1 414,6)	(7,7)
Santé	1 347,5	1 063,7	1 492,0	428,3	40,3
Matériel spécial	—	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	37 406,0	35 200,1	28 189,9	(7 010,2)	(19,9)
Projets à effet rapide	1 924,1	2 000,0	2 000,0	—	—
Total partiel	335 147,0	321 895,1	291 324,4	(30 570,7)	(9,5)
Montant brut	1 264 491,0	1 153 611,3	1 135 518,1	(18 093,2)	(1,6)
Recettes provenant des contributions du personnel	24 625,3	22 864,3	24 359,2	1 494,9	6,5
Total net	1 239 865,7	1 130 747,0	1 111 158,9	(19 588,1)	(1,7)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	1 264 491,0	1 153 611,3	1 135 518,1	(18 093,2)	(1,6)

^a Compte tenu du transfert des dépenses afférentes au personnel fourni par des gouvernements de la catégorie des dépenses opérationnelles à celle des dépenses de personnel civil, et du transfert des dépenses afférentes au soutien logistique autonome du personnel en tenue de la catégorie des dépenses opérationnelles à celle des dépenses relatives aux militaires et au personnel de police.

B. Contributions non budgétisées

120. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Accord sur le statut des forces ^a	2 501,8
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	2 501,8

^a Comprend la valeur des terrains mis à disposition par le Gouvernement soudanais (579 774 dollars) et des services fournis dans le cadre de l'Accord sur le statut des forces, dont les droits d'atterrissage (912 047 dollars) et les redevances d'aéroport, d'embarquement et de débarquement (1 010 013 dollars).

C. Gains d'efficience

121. Les dépenses prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 tiennent compte des initiatives suivantes, qui visent à réaliser des gains d'efficience :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>	<i>Initiative</i>
Transports aériens	4 060,4	Optimisation de la configuration de la flotte : la MINUAD disposera de deux hélicoptères en moins
Total	4 060,4	

D. Taux de vacance de postes

122. Les dépenses prévues au cours de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 tiennent compte du taux de vacance de postes suivant :

(Pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2013/14</i>	<i>Taux budgétisé 2014/15</i>	<i>Projection 2015/16</i>
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	3,5	5	0
Contingents	9,3	18	13
Police des Nations Unies	15,3	19	15
Unités de police constituées	2,4	2,5	1

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2013/14</i>	<i>Taux budgétisé 2014/15</i>	<i>Projection 2015/16</i>
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	13	17,8	5
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	29,8	20	20
Agents des services généraux recrutés	0	0	1
Volontaires des Nations Unies	23,5	10	1
Emplois de temporaire ^a			
Personnel recruté sur le plan international	54,5	45	30
Personnel recruté sur le plan national	0	15	5
Personnel fourni par des gouvernements	0	10	5

^a Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

123. Les prévisions relatives aux taux de vacance de postes reposent sur l'expérience de l'Opération et tiennent compte des problèmes rencontrés en ce qui concerne la fourniture et le déploiement au Darfour de militaires et de policiers et le recrutement de personnel en civil qualifié. Il a été dûment tenu compte des taux antérieurs de déploiement des effectifs et d'occupation des postes, des taux de vacance actuels ainsi que des conséquences de la proposition visant à supprimer 488 postes et emplois au cours de l'exercice 2015/16.

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

124. Les ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, calculées sur la base des taux de remboursement standard applicables au matériel majeur (location avec services) et au soutien logistique autonome, s'établissent à 154 159 600 dollars, répartis comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>		
	<i>Contingents</i>	<i>Unités de police constituées</i>	<i>Total</i>
Matériel majeur	76 821,4	12 349,5	89 170,9
Soutien logistique autonome	57 697,9	7 290,8	64 988,7
Total	134 519,3	19 640,3	154 159,6
<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>

A. Facteurs applicables à la zone de la mission

Contraintes du milieu	2,6	1 ^{er} janvier 2008	—
Usage opérationnel intensif	3,8	1 ^{er} janvier 2008	—

Catégorie	Montant prévu		Total
	Contingents	Unités de police constituées	
Actes d'hostilité ou d'abandon	3,3	1 ^{er} janvier 2008	–
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0-3,0		

F. Formation

125. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant prévu
Consultants	
Formateurs	43,3
Voyages	
Voyages au titre de la formation	2 060,0
Fournitures, services et matériels divers	
Honoraires, fournitures et services	1 968,3
Total	4 071,6

126. Le nombre de participants prévus pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	Personnel recruté sur le plan international			Personnel recruté sur le plan national			Militaires et personnel de police		
	Nombre effectif 2013/14	Nombre prévu 2014/15	Nombre proposé 2015/16	Nombre effectif 2013/14	Nombre prévu 2014/15	Nombre proposé 2015/16	Nombre effectif 2013/14	Nombre prévu 2014/15	Nombre proposé 2015/16
Formation interne	53	897	970	30	4 828	2 151	1	89	124
Formation externe ^a	165	189	203	59	115	118	14	18	4
Total	218	1 086	1 173	89	4 943	2 269	15	107	128

^a Comprend les cours de formation assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs, hors de la zone de la mission.

127. Le programme de formation prévu pour l'exercice 2015/16 sera axé sur le perfectionnement continu des compétences du personnel de l'Opération en matière d'encadrement, de gestion et de développement organisationnel ainsi que sur le renforcement des capacités fondamentales et techniques et comprendra 3 570

participants, dont 1 173 administrateurs recrutés sur le plan international, 2 269 administrateurs recrutés sur le plan national et 128 militaires et policiers. Les activités de formation porteront sur les domaines suivants : sécurité aérienne et opérations aériennes, technologies de l'information et des communications, administration, état de droit, processus de paix, protection des civils, droits de l'homme, questions humanitaires, stabilisation des communautés, sécurité, services médicaux, achats, gestions des biens, transports, génie, gestion financière et élaboration du budget. La formation de diverses catégories de personnel permettra d'améliorer les services, de développer les compétences techniques et professionnelles et de mieux appuyer les diverses composantes de l'Opération.

G. Services de détection des mines et de déminage

128. Les dépenses prévues au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Fournitures, services et matériels divers	8 600,0
Services de détection de mines et de déminage	8 600,0

129. Les ressources prévues au titre des services de détection des mines et de déminage permettront de financer des emplois de temporaire faisant l'objet d'un recrutement sur les plans international et national (3 600 000 dollars); des contrats pour l'inspection des routes et la neutralisation des explosifs et munitions (3 185 000 dollars); des activités de sensibilisation au danger des mines, de collecte de données et de coordination, ainsi que le renforcement des capacités en collaboration avec le Centre national de lutte antimines (600 000 dollars); des voyages et des formations (180 000 dollars); et des dépenses de fonctionnement diverses (achat de matériel et de carburant, primes d'assurance, entretien des véhicules et des moyens de communication, frais d'administration, achat de fournitures, soit 386 910 dollars). Elles comprennent également un montant de 648 090 dollars qui couvrira les honoraires d'un partenaire d'exécution au titre de l'appui à la gestion et aux services.

130. Le rôle de l'Opération en matière de détection des mines et de déminage correspond aux produits ci-après, qui relèvent des réalisations escomptées 2.1 du cadre de budgétisation axée sur les résultats :

- Services visant à neutraliser des engins explosifs et services de déminage, l'accent étant mis sur 30 objectifs dans des zones recensées comme étant dangereuses au Darfour;
- Organisation, dans les cinq États du Darfour, de cours de sensibilisation aux risques que posent les restes explosifs de guerre et les armes légères et de petit calibre à l'intention de 1 million d'habitants;

- Organisation de quatre ateliers sur le renforcement des capacités à l'intention du personnel du Centre national d'action antimines;
- Formation de 20 personnes faisant partie des autorités nationales compétentes en ce qui concerne les directives techniques internationales sur les munitions et les normes internationales sur le contrôle des armes légères.

H. Projets à effet rapide

131. Les dépenses prévues au titre des projets à effet rapide au cours de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, par rapport à celles des exercices précédents, s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Exercice</i>	<i>Montant</i>	<i>Nombre de projets</i>
1 ^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (taux effectif)	1 924,1	57
1 ^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (dépenses approuvées)	2 000,0	80
1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (dépenses proposées)	2 000,0	80

132. Les projets à effet rapide demeureront un moyen d'entretenir et de consolider les liens tissés par la MINUAD avec la population locale au cours de l'exercice 2015/16. Ils l'aideront à instaurer un climat propice à l'établissement de liens de confiance avec les déplacés et la population dans son ensemble. Ils lui permettront également de renforcer les partenariats noués avec la société civile et les organisations non gouvernementales et d'apporter des avantages concrets à une population en quête de résultats immédiats.

133. Sont prévus, pour l'exercice 2015/16, 25 projets à effet rapide visant à autonomiser les groupes sous-représentés de la population et dans le cadre desquels il sera fait appel aux centres de promotion de la femme, aux foyers de jeunes et aux centres sociaux, 14 autres relatifs à la santé (construction de centres de consultation et de dépistage volontaire et équipement de dispensaires), 23 touchant l'éducation (aménagement, équipement ou modernisation d'écoles), 3 concernant le relèvement rapide et les moyens de subsistance (installation de pompes à eau), 10 relatifs à l'alimentation en eau et l'assainissement (installation de réservoirs et de points d'approvisionnement) et 5 portant sur la protection de l'environnement (installation de panneaux solaires pour diverses institutions).

I. Centre de services régional d'Entebbe : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2013/14) (1)	Montant alloué (2014/15) (2)	Dépenses prévues (2015/16) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	7 038,9	7 974,8	5 026,3	(2 948,5)	(37,0)
Personnel recruté sur le plan national	618,7	975,0	1 532,6	557,6	57,2
Total partiel	7 657,6	8 949,8	6 558,9	(2 390,9)	(26,7)
Dépenses opérationnelles					
Consultants	111,1	93,9	86,1	(7,8)	(8,3)
Voyages	99,0	49,6	49,8	0,2	0,5
Installations et infrastructures	81,7	3 134,9	1 214,5	(1 920,4)	(61,3)
Transports terrestres	33,3	61,8	47,7	(14,1)	(22,8)
Communications	219,4	417,9	1 093,0	675,1	161,5
Informatique	175,7	653,9	796,2	142,3	21,8
Santé	15,1	18,9	28,7	9,8	51,8
Fournitures, services et matériel divers	24,1	63,7	59,7	(4,0)	(6,3)
Total partiel	759,5	4 494,6	3 375,7	(1 118,9)	(24,9)
Montant brut	8 417,1	13 444,4	9 934,6	(3 509,8)	(26,1)
Recette provenant des contributions du personnel	771,4	909,3	745,0	(164,3)	(18,1)
Total net	7 645,7	12 535,1	9 189,6	(3 345,5)	(26,7)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	8 417,1	13 444,4	9 934,6	(3 509,8)	(26,1)

III. Analyse des variations¹

134. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	(2 528,8)	(27,0 %)

• **Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat**

135. La diminution des ressources demandées s'explique par la baisse de l'effectif mensuel moyen des observateurs militaires (147 pour l'exercice 2015/16, contre 199 pour l'exercice 2014/15).

	<i>Variation</i>	
Contingents	6 691,8	1,6 %

• **Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat**

136. La variation s'explique principalement par l'augmentation de l'effectif mensuel moyen des membres des contingents, soit 13 657 pour l'exercice 2015/16 contre 12 456 en 2014/15; des taux de remboursement plus élevés aux pays fournissant des contingents, en application de la résolution 68/281 de l'Assemblée générale; et une augmentation des ressources nécessaires pour le remboursement à ces pays, s'agissant du matériel appartenant aux contingents. Cette hausse est neutralisée en partie par la diminution des dépenses prévues au titre du remboursement aux pays fournissant des contingents, en matière de rations, de fret et de déploiement du matériel qui appartient aux contingents.

	<i>Variation</i>	
Police des Nations Unies	2 704,3	4,6 %

• **Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat**

137. La variation s'explique principalement par l'augmentation de l'effectif mensuel moyen des policiers (1 346 policiers pour l'exercice 2015/16 contre 1 236 en 2014/15).

	<i>Variation</i>	
Unités de police constituées	(2 752,5)	(4,4 %)

• **Mandat : Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

138. La variation s'explique principalement par la baisse des crédits demandés au titre du fret et du déploiement du matériel appartenant aux contingents s'agissant des unités constituées. Le budget prévoit le financement d'un déploiement mensuel moyen de 1 802 membres des unités constituées en 2015/16, contre 1 799 en 2014/15.

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(1 278,2)	(0,7 %)

• **Gestion : déploiement différé du personnel civil**

139. La variation s'explique principalement par la proposition visant à éliminer 6 postes internationaux à l'Opération et 28 postes internationaux au Centre de services régional à Entebbe et par la baisse des dépenses au titre des traitements et contributions du personnel, du fait d'un déploiement plus faible que prévu au sein de l'Opération du personnel recruté sur le plan international en 2015/16, par rapport à l'exercice 2014/15. Les ressources nécessaires assureront le financement de 914 administrateurs en moyenne recrutés sur le plan international, en tenant compte des taux de vacance de poste, contre 967 au cours de l'exercice 2014/15. La baisse des ressources prévues est en partie contrebalancée par des dépenses plus importantes que prévu au titre de la prime de risque et des dépenses communes de personnel en vue de la création de deux nouveaux postes au Centre de services régional d'Entebbe (1 P-3, 1 P-2) et d'un nouveau poste P-4 à la Division de la police pour le secteur Est.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	11 205,8	18,5 %

• **Paramètres budgétaires : modification des coûts salariaux**

140. La variation s'explique principalement par une augmentation des ressources nécessaires au titre des salaires et des indemnités à la suite de l'entrée en vigueur, à compter de septembre 2014, du barème révisé des traitements du personnel recruté sur le plan national, qui reflète une augmentation de 4,9 % des salaires dans la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national et de 19,4 % dans celle des agents des services généraux, et la création de 18 nouveaux postes au Centre de services régional d'Entebbe (6 AN et 12 GN) financés par la MINUAD. L'augmentation des dépenses prévues est partiellement neutralisée par la suppression de 475 postes à compter du 31 décembre 2015, dans le cadre de la rationalisation entreprise à la MINUAD d'avril à octobre 2014.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	(3 001,4)	(23,0 %)

• **Gestion : déploiement différé du personnel civil**

141. La baisse des dépenses s'explique principalement par le déploiement plus faible de 167 Volontaires des Nations Unies au cours de l'exercice 2015/16, contre un effectif maximum de 520 Volontaires au cours de l'exercice 2014/15.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 442,1	47,7 %

• **Gestion : déploiement accéléré du personnel civil**

142. La variation s'explique principalement par un déploiement plus important de membres du personnel occupant des emplois de temporaire (autre que pour les réunions) au cours de la période 2015/16, neutralisée en partie par la suppression de

4 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) dans l'Équipe conjointe d'appui à la médiation.

	<i>Variation</i>	
Consultants	(173,7)	(50,1 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

143. La variation à cette rubrique s'explique par les dépenses moins importantes que prévu en vue de la formation des consultants, du fait d'une baisse globale des effectifs civils en 2015/16.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	4 446,0	4,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

144. La variation s'explique principalement par une augmentation des dépenses prévues au titre du matériel de génie, du matériel d'épuration de l'eau, des services de maintenance, des carburants et lubrifiants ainsi que par le projet d'acquérir 20 groupes électrogènes supplémentaires à grande capacité pour garantir la continuité de l'alimentation électrique des cinq camps, au vu d'un matériel informatique et des communications qui est sensible et essentiel. L'augmentation des ressources demandées est neutralisée par des dépenses plus faibles que prévu le plan du matériel et des services de sécurité.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(4 143,9)	(25,0 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

145. La variation s'explique principalement par la décision de réduire globalement la dotation en véhicules, remorques et attelages de la Force au 30 juin 2015, qui passera de 2011 à un total de 1 961 d'ici au 30 juin 2016, du fait de la réduction du personnel civil et de la décision de transporter en minibus le personnel recruté sur le plan national, d'où une baisse des ressources prévues en ce qui concerne la maintenance, les pièces détachées et les carburants et lubrifiants. La diminution s'explique également par des besoins moins importants que prévu au titre de l'acquisition de matériel de transports terrestres, qui se limitera au cours de l'exercice 2015/16 au remplacement du matériel pour les ateliers de réparation des véhicules.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	(22 940,1)	(18,2 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

146. La baisse s'explique principalement par des coûts d'embauche plus faibles au titre des avions et des hélicoptères, la flotte ayant été diminuée de deux hélicoptères au cours de l'exercice 2015/16, et par la diminution des ressources nécessaires en carburants et lubrifiants.

	<i>Variation</i>	
Communications	237,0	0,9 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

147. La variation s'explique principalement par des dépenses plus importantes au titre des services de communications avec la mise en place du système centralisé TETRA par le Centre de services mondial de l'ONU, l'objectif étant de réduire l'empreinte des missions sur le plan de l'information et des télécommunications, comme indiqué en détail dans le rapport d'ensemble du Secrétaire général sur les opérations de maintien de la paix. L'augmentation des ressources est neutralisée par une baisse des crédits demandés au titre de l'acquisition de matériel de réseau de communication, qui se limitera en 2015/16 au remplacement du matériel audiovisuel et du réseau de communication et à l'entretien du matériel et des pièces détachées.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(1 414,6)	(7,7 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

148. La variation s'explique principalement par des dépenses inférieures à ce qui avait été envisagé au titre de l'acquisition de matériel informatique au cours de l'exercice 2015/16.

	<i>Variation</i>	
Santé	428,3	40,3 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

149. La variation s'explique principalement par la nécessité de fournir des vaccins aux pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police préalablement au déploiement des contingents et des unités de police constituées, et par l'augmentation des cotisations annuelles pour des services médicaux essentiels.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(7 010,2)	(19,9 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

150. La variation s'explique principalement par des dépenses moins importantes que prévu au titre des frais de transport divers et dépenses connexes, des services de détection des mines et de déminage, des frais bancaires et autres services. De plus, le projet de budget pour 2015/16 prévoit un montant de 2 millions de dollars pour la mise en œuvre de projets à forte intensité de main-d'œuvre au sein des populations à la Section de la stabilisation des communautés, contre 2 800 000 dollars pour ces projets en 2014/15 dans le cadre des activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

a) Ouverture d'un crédit de 1 135 518 100 dollars aux fins du fonctionnement de la mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016;

b) Mise en recouvrement du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la mission, à raison de 94 626 508 000 dollars par mois.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/261 sur le financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

(Résolution 69/261)

<i>Décision ou demande</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>Prie le Secrétaire général de continuer de s'efforcer d'atténuer l'impact de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour sur l'environnement en pleine conformité avec les règles existantes, ainsi qu'avec les dispositions pertinentes de ses résolutions (par. 4)</p>	<p>L'Opération a élaboré des principes et lignes de conduite pour la protection de l'environnement qui lui sont propres, signés par le Chef de l'Opération et distribués à tous les membres du personnel. Un plan d'action pour l'environnement est élaboré pour chaque année financière et mis en œuvre par les sections et groupes concernés et d'autres parties prenantes. L'Opération a adopté diverses mesures de conservation de l'eau et de préservation des ressources et a notamment construit des structures de rétention des eaux de surface. Elle a élaboré un système de gestion des déchets et mis en application des instructions permanentes y relatives. Pour réduire les émissions de dioxyde de carbone, elle a mis au point un outil de communication d'informations qui permet de calculer les émissions de dioxyde de carbone et de communiquer les résultats au Siège. En outre, elle plante actuellement des arbres en vue de renforcer l'absorption du dioxyde de carbone dans l'atmosphère grâce à la fixation du carbone.</p>
<p>Prie également le Secrétaire général de veiller à ce que l'Opération poursuive sans délai ses activités de détection des mines et de déminage (par. 5)</p>	<p>La MINUAD poursuit sans délai ses activités de détection des mines et de déminage et les crédits alloués à la détection des mines pour l'exercice 2014/15 devraient être utilisés en totalité. Le projet de budget de l'exercice 2015/16 prévoit l'attribution d'un crédit de 8 600 000 dollars pour les services de détection des mines et de déminage (voir par. 128 à 130 ci-dessus).</p>

*Décision ou demande**Mesures prises*

Prie en outre le Secrétaire général de prendre toutes les mesures voulues pour que tous les projets à effet rapide soient menés à bien sans tarder (par. 6)

La MINUAD a mis en place un mécanisme prévoyant notamment la formation des partenaires d'exécution, la sensibilisation des parties prenantes à l'impact des projets à effet rapide, la décentralisation de l'administration de ces projets et le transfert de l'administration de certains d'entre eux à la Section des affaires civiles. Ces mesures devraient permettre d'accélérer la mise en œuvre des projets à effet rapide

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

(A/69/671)

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

En outre, le Comité recommande que l'Opération étale sur plusieurs années l'exécution de ses projets de construction en tenant compte de ce qui peut raisonnablement être mené à bien au cours de chaque exercice (par. 42).

L'Opération a mis en œuvre la recommandation du Comité consultatif et prévu d'étaler sur plusieurs années l'exécution de ses projets de construction en tenant compte de ce qui peut raisonnablement être mené à bien au cours de chaque exercice (voir par. 34 ci-dessus).

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport) :

- **Création de poste.** Proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes;
- **Réaffectation de poste.** Proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe;
- **Transfert de poste.** Proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau;
- **Reclassement ou déclassement de poste.** Proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées;
- **Suppression de poste.** Proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission;
- **Transformation de poste.** Trois cas de figure sont possibles :
 - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu;
 - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale;
 - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

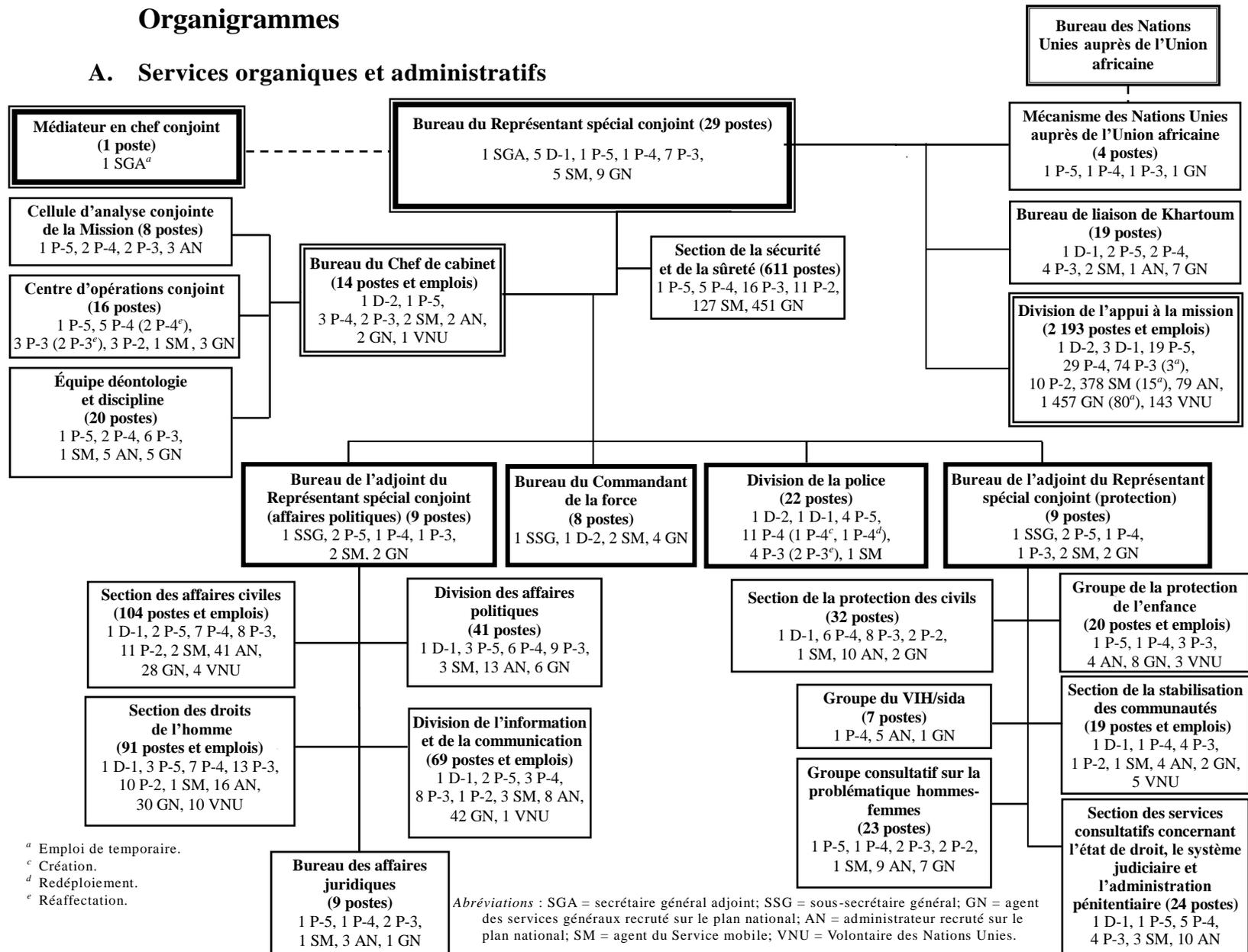
On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

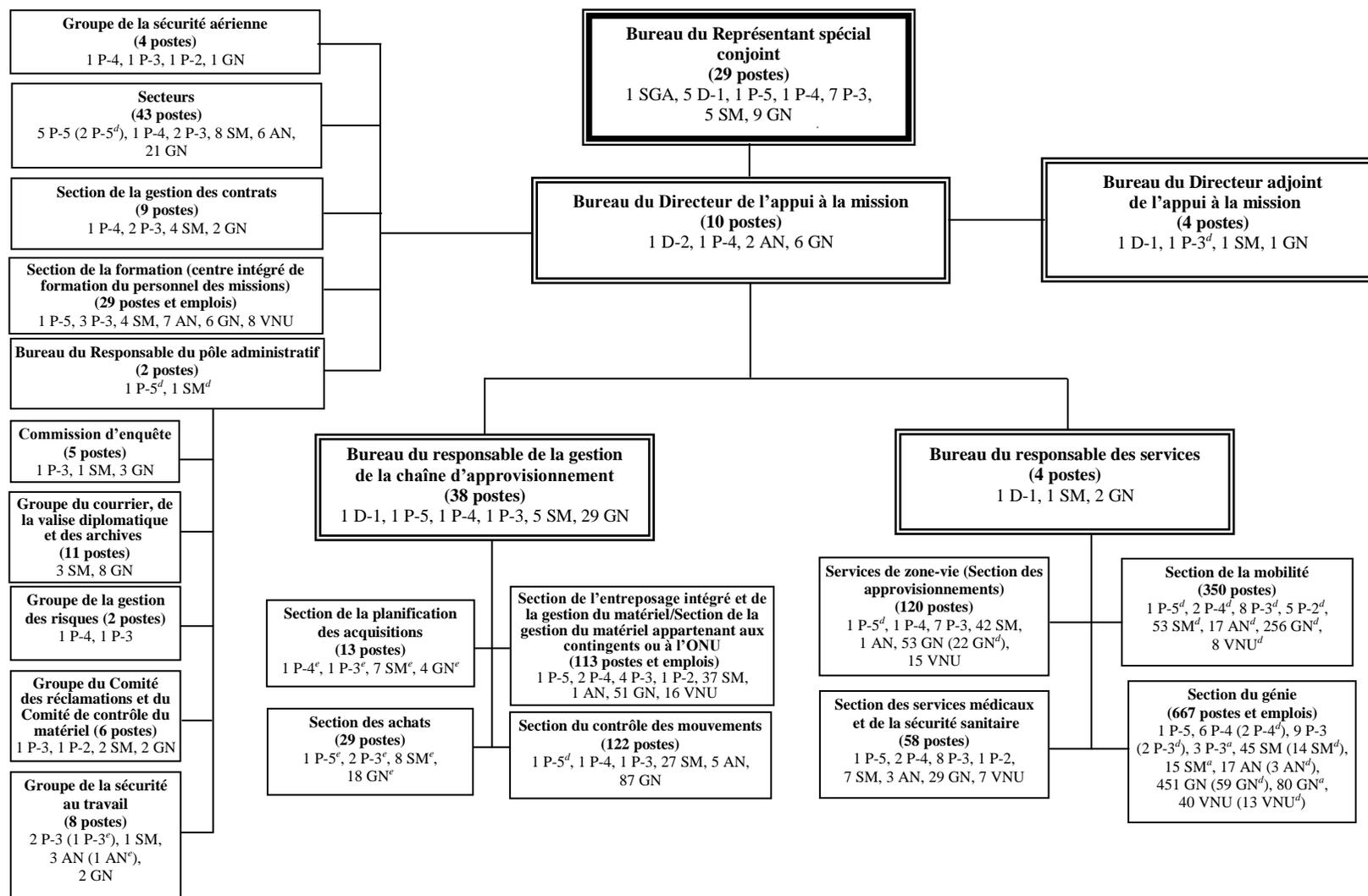
Annexe II

Organigrammes

A. Services organiques et administratifs



B.1 Division de l'appui à la mission



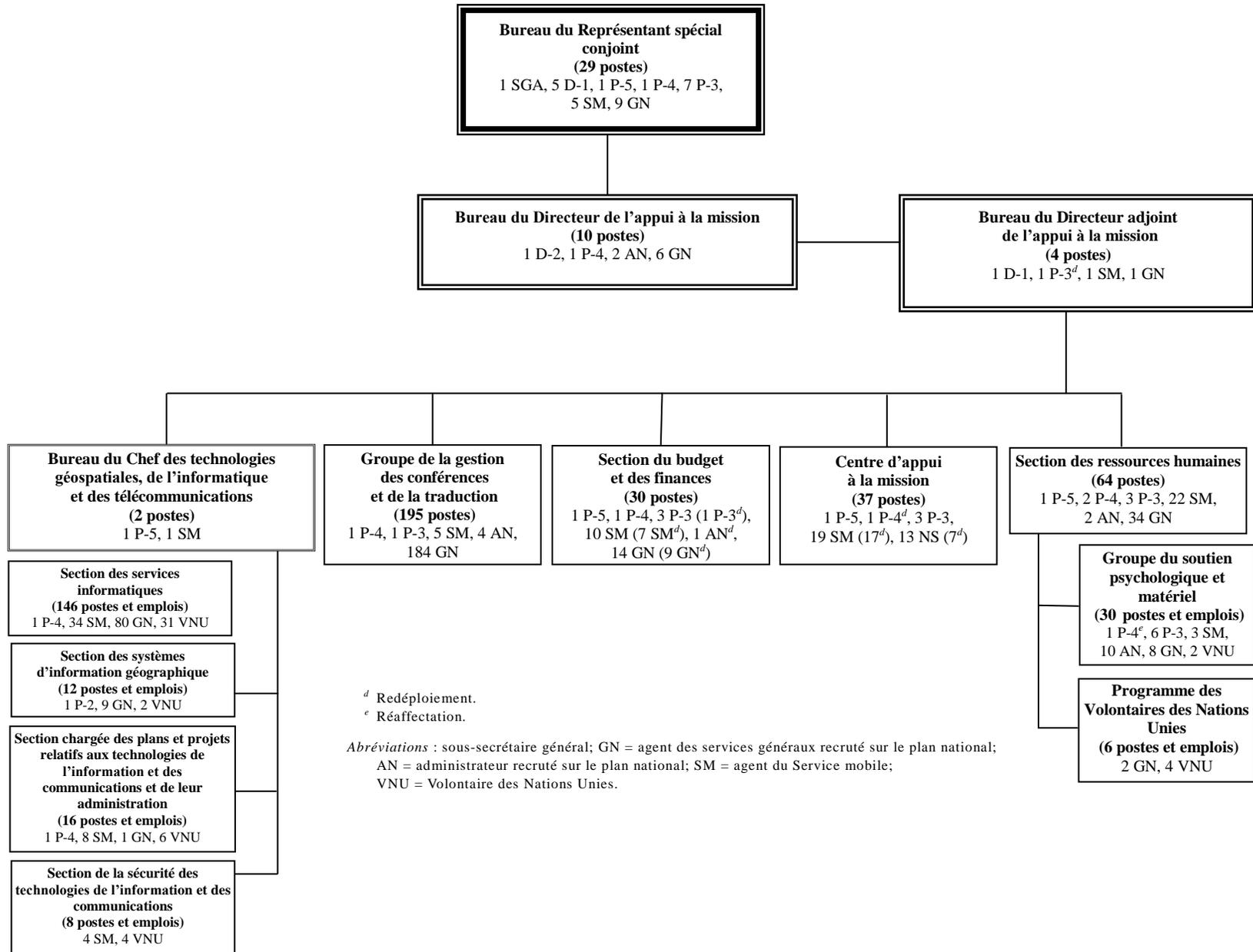
^a Emploi de temporaire.

^d Redéploiement.

^e Réaffectation.

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; AN = administrateur recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.

B.2 Bureau du Directeur de l'appui à la mission



Annexe III

Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'organigramme pour l'exercice 2015/16, par composante

Effectif approuvé 2014/15

Effectif proposé 2015/16

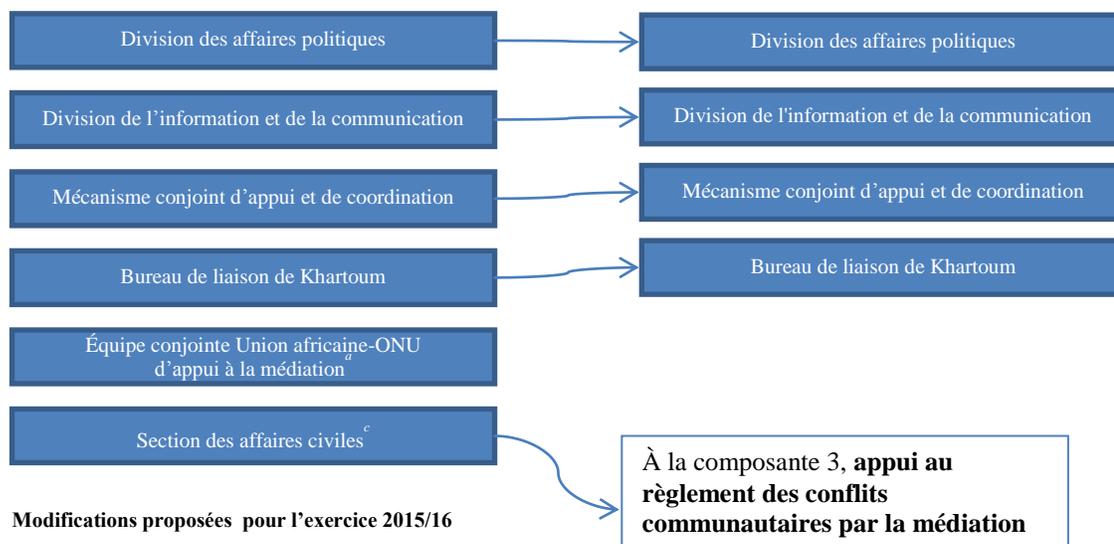
Direction exécutive et administration



Composantes organiques

Composante 1, processus de paix

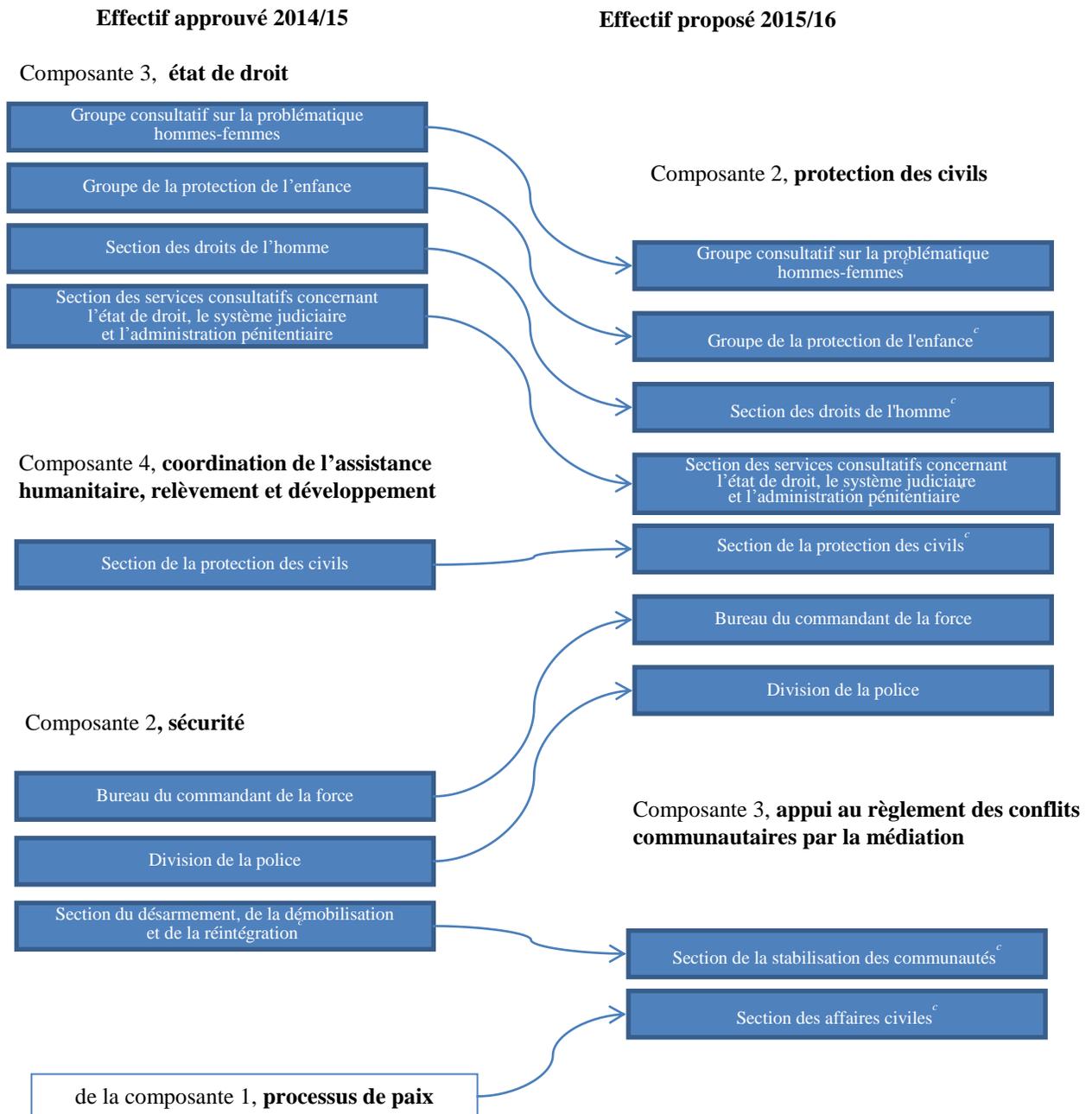
Composante 1, appui à la médiation



Modifications proposées pour l'exercice 2015/16

^a Suppression.

^c Transfert.



Modifications proposées pour l'exercice 2015/16

^c Transfert.

Composante appui

Effectif approuvé 2014/15

Effectif proposé 2015/16

Bureau du Représentant spécial conjoint

Bureau du Représentant spécial conjoint

Section de la sûreté et de la sécurité

Section de la sûreté et de la sécurité

Bureau du Chef de Cabinet

Bureau du Chef de cabinet

Équipe Déontologie et discipline

Équipe Déontologie et discipline

Bureau de l'adjoint du Représentant spécial conjoint

Bureau de l'adjoint du Représentant spécial conjoint (protection)

Groupe du VIH/sida

Groupe du VIH/sida

Aux Services

Bureau du Directeur de l'appui à la mission

Bureau du Directeur de l'appui à la mission

Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement

Groupe de la sécurité aérienne

Groupe de la sécurité aérienne

Section du budget

Commission d'enquête

Groupe de la sécurité au travail

Groupe de la gestion des risques

Section de la gestion des contrats^c

Secteurs

Section de la formation^c

au Bureau du Responsable du pôle administratif

Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission

Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission

Groupe de la gestion des conférences et de la traduction

Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

Section du budget et des finances^c

Groupe du soutien psychologique et matériel^c

Section des ressources humaines^c

Programme des Volontaires des Nations Unies^c

Centre d'appui à la mission^b

Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives

Section de la gestion des contrats

Secteurs

Section de la formation

Groupe de la gestion des conférences et de la traduction

Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

Section de la gestion du matériel

De la Gestion de la chaîne d'approvisionnement

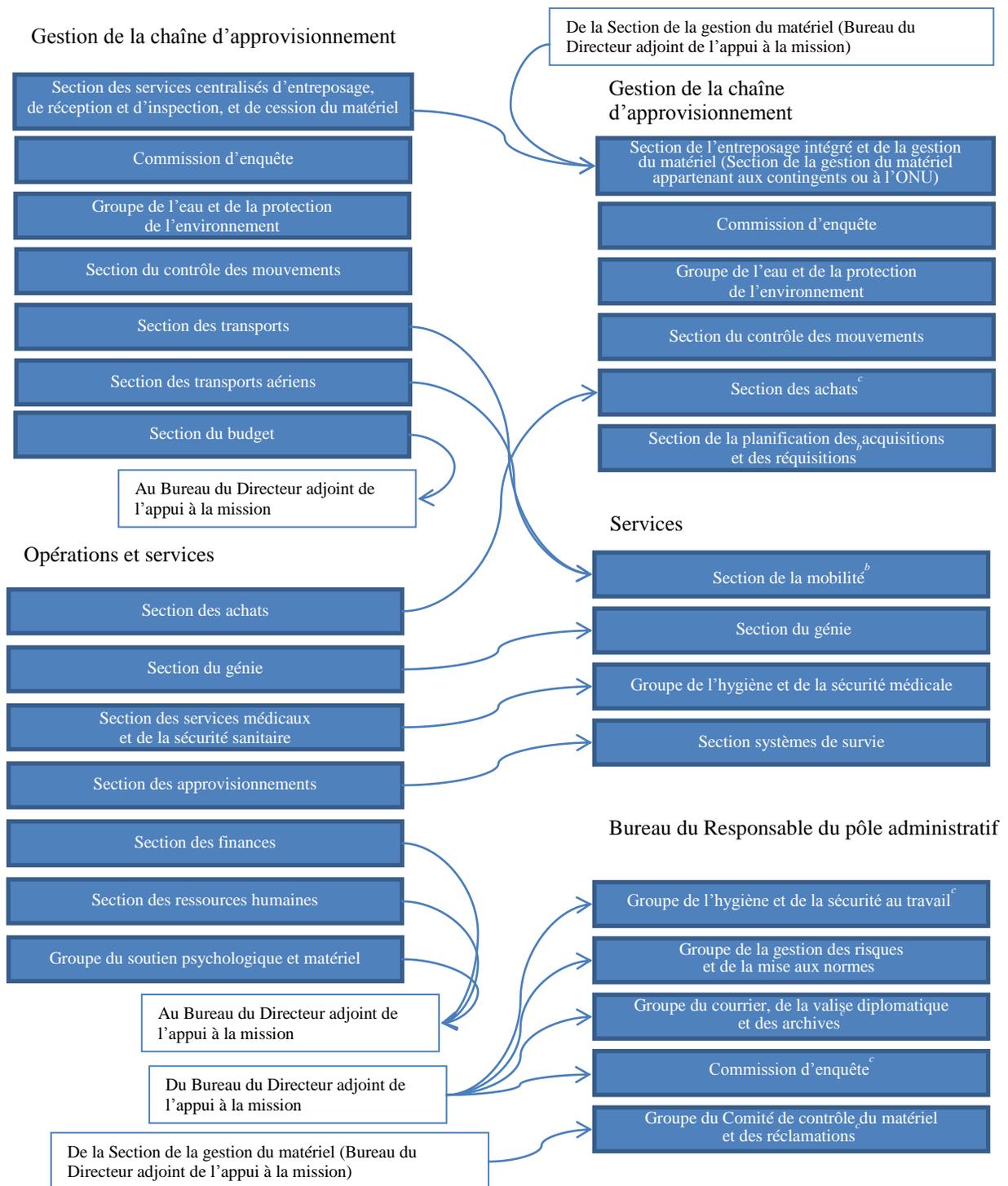
Des Opérations et services

À la Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Modifications proposées pour l'exercice 2015/16

^b Création.

^c Transfert.

Effectif approuvé 2014/15**Effectif proposé 2015/15****Modifications proposées pour l'exercice 2015/16**^b Création.^c Transfert.

